



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



PHOTO: USAID/CÔTE D'IVOIRE

PARTICIPATION ET LEADERSHIP POLITIQUES DES FEMMES ÉVALUATION EFFECTUÉE EN CÔTE D'IVOIRE

OCTUBRE 2023

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ : Les opinions exprimées par les auteurs dans la présente publication ne représentent pas nécessairement celles de l'Agence des États-Unis pour le développement international ni du gouvernement des États-Unis

Activité d'apprentissage, d'évaluation et de recherche sur la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance II

Tâche N083

Contrat n° GS-I0F-0033M / Ordre n° 7200AAI8M00016

Appui supplémentaire de The Cloudburst Group dans le cadre de la tâche CB066

Contrat n° GS-I0F-0218U / Ordre n° 7200AAI8M00017

Présenté à :

Matthew Baker, COR

Présenté par :

Sarah Chamness Long

Alexandre Monnard

Remerciements :

Les données de base de la présente évaluation ont été collectées par une équipe d'évaluation locale comprenant Tingbo Germain Philippe Assale (chef d'équipe), Fofana Memon et Abiba Diarrassouba (membres de l'équipe) et Lynda Senou (logisticien). L'analyse de données supplémentaire a été réalisée par Aminata Kane et Camille Smith au NORC. Les auteurs tiennent à remercier les experts techniques et conseillers technique du NORC, Mona Lena Krook ; Levi Adelman, Julie Denham et Caroline Hubbard du volet Démocratie, droits de l'homme et gouvernance de l'USAID ; ainsi que Manogodjon (Adja) Binaté, Guy Martorana et Brigitte Karekezi Djedj à la Mission USAID/Côte d'Ivoire pour leurs soutien technique et analyse profonde à chaque étape du rapport. L'analyse supplémentaire des pairs effectués par Protik Ali, Varuni Dayaratna et Katie Mark au NORC a été également très utile pour le rapport.

NORC at the University of Chicago

À l'attention de : Matthew Parry, directeur du programme

Bethesda, MD 20814

Tél : (301) 634-5444 ; E-mail : parry-matthew@norc.org

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	III
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	I
INTRODUCTION.....	I
OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS POUR LE WPPL	I
RECOMMANDATIONS	3
INTRODUCTION	6
OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	6
PRÉSENTATION DU PAYS.....	6
MÉTHODOLOGIE.....	15
ÉTAT ACTUEL DU WPPL.....	16
PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES.....	16
LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES.....	20
OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS POUR LE WPPL	28
PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES.....	28
LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES.....	35
RECOMMANDATIONS	51
PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES.....	51
LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES.....	53
ANNEXE A. SOURCES D'INFORMATION.....	58
ÉTUDE DOCUMENTAIRE	58
ENQUÊTE AUPRÈS DES POLITIQUES.....	65
ENTRETIENS AVEC DES INFORMATEURS CLÉS	66
DISCUSSIONS DE GROUPE.....	67
NOTES MÉTHODOLOGIQUES ET LIMITES	68
ANNEXE B. OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES.....	70
OUTILS D'ENQUÊTE AUPRÈS DES POLITICIENS.....	70
GUIDES D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS CLÉS	89
GUIDES DE DISCUSSION EN GROUPE	120

ACRONYMES

2C2PF	Comité de coordination pour la participation politique des femmes
AVEC	Association d'épargne et de crédit du village
CEI	Commission Electorale Indépendante
CDVR	Commission nationale d'enquête et la Commission dialogue, vérité et réconciliation
CONARIV	Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes
CSO	Organisation de la société civile
EU	Union européenne
FEMPACI	Caucus des femmes parlementaires de Côte d'Ivoire
FGD	Focus group discussion (Discussion de groupe)
FPI	Front populaire ivoirien
GBV	Gender-based violence (Violence fondée sur le sexe)
IPU	Inter-Parliamentary Union (Union interparlementaire)
KII	Key informant interview (Entretien avec l'informateur clé)
MGC	Mouvement des Générations Capables
NAP	National Action Plan (Plan d'action national)
NDI	National Democratic Institute (Institut national démocratique)
ONG	Organisation non gouvernementale
NORC	National Opinion Research Center at the University of Chicago (Centre national de recherche d'opinion de l'Université de Chicago)
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
OFACI	Organisation des femmes actives de Côte d'Ivoire
ONEG	Observatoire Nationale de l'Équité et du Genre
PEACE-CI	Plateforme des organisations de la société civile pour des élections apaisées, crédibles et équitables en Côte d'Ivoire
PDCI	Parti Démocratique de Côte d'Ivoire
POECI	Plateforme des organisations de la société civile pour l'observation des élections en Côte d'Ivoire
PPA-CI	Parti des peuples africains—Côte d'Ivoire
RDA	Rassemblement Démocratique Africain
RHDP	Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix
SIGI	Social Inclusion Institutions and Gender Index (Indice Institutions sociales inclusives et genre)
WPPL	Women's Political Participation and Leadership (Participation et leadership politiques des femmes)
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNSCR	Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies
URD	Union Républicaine pour la Démocratie
USAID	U.S. Agency for International Development (Agence des États-Unis pour le développement international)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'activité d'apprentissage, d'évaluation et de recherche sur la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance II, l'USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) a mandaté le NORC (Centre national de recherche d'opinion de l'Université de Chicago) de mettre en œuvre cinq évaluations au niveau national sur la participation et le leadership politiques des femmes (WPPL), y compris le cas de la Côte d'Ivoire, en se basant sur [le cadre d'évaluation WPPL](#) (2023). Le cadre d'évaluation WPPL vise à définir les principaux obstacles et les opportunités d'améliorer le WPPL aux niveaux socioculturel, institutionnel et individuel dans les pays ciblés. Les résultats sont destinés à guider les stratégies des programmes, la conception des activités et l'allocation des ressources visant à améliorer le WPPL en Côte d'Ivoire. Les résultats de l'évaluation sont tirés d'une étude documentaire des documents pertinents et des documents de l'USAID, d'une enquête auprès des politiciens, des entretiens avec les informateurs clés (KII) et des discussions de groupe (FGD) avec les politiciens, la société civile et les médias à Abidjan, Abengourou, Bouaké, Gagnoa, Korhogo et Man.

La Côte d'Ivoire a un potentiel important mais non exploité pour réaliser des progrès dans le WPPL. Le pays a une histoire intéressante de l'activisme politique des femmes enracinée dans sa lutte pour l'indépendance et a adopté des lois importantes pour promouvoir l'égalité des sexes, même dans la politique. La principale d'entre elles est la loi sur les quotas de 2019, qui exige les partis politiques à respecter un quota de 30 % de candidates pour leurs listes à l'Assemblée nationale et au Sénat ainsi qu'aux conseils régionaux et municipaux. Bien qu'il y ait eu un retard dans sa mise en œuvre (la loi n'a pas été appliquée lors des élections législatives de 2021), elle vise à faire face à la sous-représentation grave des femmes ivoiriennes aux postes électifs. En outre, la Côte d'Ivoire se trouve à un grand tournant après une guerre civile et une récente crise post-électorale qui ont normalisé la violence en politique tout en soulignant le besoin de cohésion sociale et de politique inclusive dans le pays. La présente évaluation explore ces dynamiques et identifie les obstacles et les opportunités pour réaliser le potentiel du pays à améliorer le WPPL.

OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS POUR LE WPPL

Voici ci-dessous une brève liste des obstacles et des opportunités pour la participation et le leadership politiques des femmes aux niveaux socioculturel, institutionnel et individuel en Côte d'Ivoire, décrits en détail dans le présent rapport.

PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

Facteurs socioculturels :

- Les normes patriarcales qui accordent aux hommes la prise de décision et aux femmes la prestation de soins figurent dans la masculinisation du domaine politique.
- Les normes concernant les sorties des femmes limitent leur capacité à participer aux activités politiques et aux réunions des partis.
- Le statut matrimonial limite la liberté du choix politique des femmes, le mariage précoce étant particulièrement néfaste.
- L'intimidation, les menaces et la violence influencent l'activité politique des femmes, en particulier leur capacité à voter.

Facteurs institutionnels :

- Les écarts dans les capacités de mise en œuvre et de législation limitent la participation politique des femmes.
- Certains obstacles logistiques entravent la participation des femmes, mais peuvent être surmontés.

Facteurs individuels :

- Le faible niveau de confiance et de connaissance politique affecte le taux de participation politique des femmes, mais les efforts en cours visant à éloigner ces obstacles promettent le positif.

LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES

Facteurs socioculturels :

- Les normes et attitudes patriarcales affectent les perceptions des femmes en tant que leaders politiques, et parfois influencent leur comportement une fois élues.
- Une multitude de normes sociales menacent la capacité et la volonté perçues des femmes à se présenter aux élections.

Facteurs institutionnels :

- La loi sur les quotas de 2019 est un bon début, mais elle n'a pas encore couvert l'égalité des sexes dans la représentation politique.
- Les lois existantes sur la violence envers les femmes ne couvrent pas spécifiquement la violence politique, et les avis sur son efficacité sont en général négatifs.
- La plupart des politiciens parlent des mesures de lutter contre la violence prises au sein de leur parti, mais les avis sur l'efficacité de ces mesures divergent selon le sexe.
- Les processus de sélection des candidats des partis sont opaques et favorisent les hommes.
- Les partis offrent un soutien financier et en nature inégal aux candidats hommes et femmes.
- Les hommes politiques surestiment les efforts de leur parti dans l'amélioration du WPPL, mais les politiciens des deux sexes soutiennent les mesures visant à renforcer le leadership des femmes.

Facteurs individuels :

- La violence politique est décourageant pour les femmes candidates, politiciennes et leaders et freine également leur capacité d'assumer leurs fonctions une fois en poste.
- Le faible niveau d'éducation et de formation « sur l'art de la politique » limite le potentiel de leadership politique des femmes.
- Le manque de confiance en soi des femmes dans leur capacité à se présenter et à gagner les élections a été vu comme un point commun dans la collecte de données quantitatives et qualitatives.
- Les femmes politiques n'ont pas souvent d'avantages car leurs moyens financiers personnels, les réseaux et le soutien financier de leur parti sont limités.
- Il n'est pas facile, en Côte d'Ivoire, de faire la politique tout en ayant une famille pour les deux sexes, mais surtout pour les femmes.
- Le grand succès des femmes politiques est souvent attribué à des traits de personnalité, comme la ténacité.

RECOMMANDATIONS

Voici le résumé des recommandations exposées dans le rapport. Elles sont divisées en fonction de la participation politique des femmes et du leadership politique des femmes, ainsi qu'en fonction des facteurs socioculturels, institutionnels et individuels.

PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

Recommandations socioculturelles :

- **Tactique 1 : Soutenir les programmes d'éducation transformatrice en matière de genre qui incluent le WPPL, dans les écoles et à l'extérieur.** Les bailleurs de fonds, le gouvernement et les acteurs locaux devraient élaborer des supports culturellement informés sur l'éducation civique et le WPPL, à donner dans les écoles et à l'extérieur.
- **Tactique 2 : Mobiliser les hommes et les femmes influents afin de plaider pour une évolution des normes concernant les sexes et la participation politique des femmes.** Les bailleurs de fonds et les partenaires (dont les CSO [organisations de la société civile] et les organisations des femmes) devraient identifier et mobiliser ces hommes et femmes au niveau national — comme les athlètes, les acteurs, les musiciens, les personnalités du secteur des médias et les chefs coutumiers et religieux — comme champions de la transformation des normes liées au genre et au rôle politique des femmes.
- **Tactique 3 : Encourager les parents — pères et mères — à promouvoir une culture d'égalité entre les garçons et les filles.** Les bailleurs de fonds et les partenaires de la société civile devraient collaborer pour concevoir des programmes, tels que des programmes médiatiques, visant à donner aux parents la capacité de redéfinir les rôles des garçons et des filles dans la famille et la communauté.

Recommandations institutionnelles :

- **Tactique 1 : Renforcer la Commission Électorale Indépendante (CEI) y compris son volet Genre.** Travailler avec les bailleurs de fonds et les autres partenaires comme le United Nations (UN) Women, la Plateforme d'observation des femmes et des jeunes, la Plateforme des organisations de la société civile pour l'observation des élections en Côte d'Ivoire (POECI), et la Plateforme des organisations de la société civile pour des élections apaisées, crédibles et équitables en Côte d'Ivoire (PEACE-CI), le gouvernement devrait renforcer l'indépendance et l'autorité de la CEI, surtout grâce au soutien monétaire, pour consolider les progrès récents dans l'application de la loi sur les quotas de 2019.
- **Tactique 2 : Travailler avec les partis politiques pour limiter les obstacles logistiques à la participation des femmes,** surtout en travaillant avec les sections féminines des partis afin de plaider pour des réunions de partis et des activités politiques qui se tiennent pendant la journée ou dans des lieux plus favorables aux femmes, ou en utilisant d'autres moyens d'inciter leur participation.
- **Tactique 3 : Encourager la participation des femmes dans la prise de décision au niveau local.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec les CSO et le gouvernement pour favoriser la participation politique des femmes au niveau local, par exemple en mettant en place et en promouvant les directives pour les quotas de femmes dans les organes de prise de décision dont les comités au niveau des villages ou communes et en travaillant avec l'Observatoire Nationale de l'Équité et du Genre (ONEG) pour suivre les progrès et le respect des règles.

Recommandations individuelles :

- **Tactique 1 : Soutenir les actions qui favorisent la solidarité des femmes.** Les bailleurs de

fonds devraient collaborer avec les CSO, les médias et les autres acteurs, comme les syndicats, pour organiser des activités favorisant la solidarité des femmes, en se concentrant sur le développement des liens interethniques.

- **Tactique 2 : Promouvoir l'éducation civique des femmes.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec le ministère de l'Éducation, la CEI, les CSO et les autres acteurs pour élaborer et déployer des supports d'éducation civique ciblant les femmes en vue de renforcer les connaissances et la confiance des femmes pour participer à la vie civique et politique.
- **Tactique 3 : Accroître le taux d'alphabétisation et d'éducation des filles et des femmes.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec le ministère de l'Éducation pour élaborer des plans de sensibilisation auprès des familles pour lutter contre les taux d'attrition des filles par rapport aux garçons, surtout parmi les élèves de l'école secondaire et dans les zones rurales.

LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES

Recommandations socioculturelles :

- **Tactique 1 : Reconnaître les femmes leaders comme modèles.** Les bailleurs de fonds devraient collaborer avec les CSO, les partis politiques et les médias pour préparer des campagnes de communication — tels que les profils de femmes leaders dans des émissions à la télévision ou à la radio nationales ou via les réseaux sociaux — afin de reconnaître et de célébrer les femmes qui ont réussi à occuper des postes de décision dans différents domaines et, en particulier, les femmes occupant des postes politiques.
- **Les tactiques 1 à 3 ci-dessus abordent les facteurs socioculturels liés à la participation politique des femmes :** 1) Soutenir les programmes d'éducation transformatrice en matière de genre qui incluent le WPPL dans/en dehors des écoles ; 2) Mobiliser les femmes et les hommes influents en vue de plaider pour une évolution des normes liées au genre et la participation politique des femmes ; et 3) Encourager les parents — pères et mères — à promouvoir une culture d'égalité entre garçons et filles. Ces trois tactiques citées dans le cadre de la participation politique des femmes visent également à éliminer les obstacles majeurs au leadership des femmes en incitant une attention à leur égard et un accès au leadership politique et en renforçant leur participation politique, y compris le vote et l'appui aux candidates.

Recommandations institutionnelles :

- **Tactique 1 : Renforcer la capacité de la CEI à faire respecter la loi sur les quotas de 2019.** Vu l'application réussie de la loi sur les quotas lors des élections municipales et régionales de septembre 2023, le gouvernement pourrait renforcer encore l'autorité et l'indépendance de la CEI dans l'application totale de la loi sur les quotas de 2019 à tous les niveaux des élections législatives. En plus, le gouvernement devrait penser à réviser la loi pour y ajouter une disposition sur le nombre de listes de candidats où les femmes figurent en tête.
- **Tactique 2 : Encourager les partis politiques à respecter honnêtement la loi sur les quotas de 2019.** Pour amener les partis politiques à respecter volontairement l'égalité des sexes et souligner ceux qui font des progrès, le gouvernement pourrait collaborer avec la société civile et les acteurs des médias pour préparer une campagne de communication et de plaidoyer qui expose l'équilibre entre les sexes (ou son absence) parmi les représentants actuels des partis aux postes électifs et sur les listes des candidats aux élections suivantes.
- **Tactique 3 : Adopter une loi complémentaire de quotas ciblant les pouvoirs exécutif et/ou judiciaire.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec le gouvernement pour adopter une loi parallèle sur les quotas ciblant les pouvoirs exécutif et judiciaire, et une représentation des femmes accrue à la direction des organes gouvernementales comme la Cour suprême, l'Assemblée

nationale, le Sénat, etc.

- **Tactique 4 : Adopter une législation visant à lutter contre la violence politique et son impact nocif sur le leadership politique des femmes.** Lutter contre la violence politique, et en particulier la violence contre les femmes, s'avère nécessaire. Les bailleurs de fonds devraient travailler avec les CSO, les partis politiques et le gouvernement pour accélérer l'adoption d'une législation spécifique à la réduction des cas de violence faite aux femmes en politique.
- **Tactique 5 : Promouvoir des mesures visant à accroître le leadership des femmes dans les structures des partis, au début des listes, et non en tant que candidates seulement.** Mobiliser d'abord les hommes leaders au sein des partis politiques pour promouvoir l'égalité à l'aide de changements institutionnels et de plaidoyer pour le VPPL. Promouvoir les processus de renouveler les partis qui soulignent les opportunités d'accroître la participation des femmes dans les structures d'élection et de nomination et contribuent à la conception des politiques et des messages — en amenant les femmes au-delà du rôle de mobilisatrices.
- **Tactique 6 : Améliorer les données et les rapports sur l'inclusion et le soutien des partis aux candidates,** par exemple en collectant et en publiant des statistiques accessibles sur les taux de nomination et de candidature des femmes sur les listes des partis, le nombre de femmes élues et non élues à des postes de direction par parti, le nombre de femmes nommés, les niveaux de financement, les formations, les mesures de lutte contre la discrimination au sein du parti, etc.

Recommandations individuelles :

- **Tactique 1 : Élaborer un plan global pour améliorer l'égalité des salaires et des richesses entre les sexes.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec les CSO, le gouvernement et les partis politiques (surtout leurs sections féminines) pour élaborer un plan qui résume des approches réalisables visant à réduire l'écart entre les salaires et les richesses des femmes et des hommes.
- **Tactique 2 : Poursuivre et étendre les programmes visant à renforcer la capacité des femmes candidates et élues à réussir en politique.** Les bailleurs de fonds et les partenaires, dont les CSO, les organisations non gouvernementales (ONG) internationales et les sections féminines des partis politiques devraient poursuivre, étendre et améliorer les programmes d'éducation et de formation politiques pour créer une réserve de candidates compétitives.
- **Tactique 3 : Élaborer un programme de mentorat pour les candidates politiques potentielles ainsi que pour les élues.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec les CSO, les ONG internationales et les partis politiques (et le gouvernement de la Côte d'Ivoire, le cas échéant) pour créer un programme formel et à grande échelle qui met en relation les femmes ayant des postes de direction et celles ayant envie de se présenter aux élections et occuper des postes de direction au sein des partis politiques.

INTRODUCTION

OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Dans le cadre de l'activité d'apprentissage, d'évaluation et de recherche sur la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance II, l'USAID a mandaté le NORC de mettre en œuvre cinq évaluations au niveau national sur le WPPL, en se basant sur la dernière itération du cadre d'évaluation WPPL. Le but du cadre d'évaluation WPPL est de définir les facteurs qui sont des obstacles majeurs, et les opportunités d'améliorer le WPPL aux niveaux socioculturel, institutionnel et individuel :^{4 5}

1. **Les facteurs socioculturels** impliquent des hypothèses sur les normes et pratiques adéquates, en structurant les attentes sociales et les attitudes et comportements personnels. Ils comprennent les stéréotypes liés au genre, les opinions dominantes sur les rôles liés au genre et les idées culturelles sur l'égalité des sexes.
2. **Les facteurs institutionnels** établissent l'environnement politique, en mettant en place des règles et systèmes formels et informels régissant les activités des acteurs politiques. Ils comprennent le système électoral, le système des partis politiques et le contexte général politique et juridique plus large.
3. **Les facteurs individuels renvoient** aux calculs des femmes individuelles pour faire (ou non) la politique. Ils comprennent les niveaux d'ambition politique, ainsi que les ressources et le soutien à l'engagement politique des femmes.

L'ensemble de ces trois ensembles de facteurs forment un « écosystème » qui renforce ou affaiblit le WPPL. Mettre l'accent sur un seul ensemble à l'exclusion des autres peut conduire à des erreurs dans l'interprétation de la situation actuelle et, par conséquent, à l'adoption de solutions partiellement efficaces pour étendre le WPPL. Par contre, cette approche écosystémique, qui considère les trois ensembles de facteurs — comme la combinaison des réformes dans les normes sociales dominantes avec les réformes institutionnelles et les changements des pensées individuelles — aide à définir des stratégies plus holistiques.

Le présent rapport analyse les résultats de l'évaluation du WPPL en Côte d'Ivoire. Ces résultats serviront de guide pour les stratégies de programme de la mission, la conception des activités et l'allocation des ressources destinées à améliorer le WPPL en Côte d'Ivoire, et de guide pour le travail des autres acteurs travaillant sur le genre et la démocratie en Côte d'Ivoire.

PRÉSENTATION DU PAYS

CONTEXTE HISTORIQUE

La lutte pour l'indépendance en Côte d'Ivoire et la crise post-électorale survenue 50 ans plus tard constituent deux moments historiques clés pour donner une image et comprendre le paysage de son WPPL. Cette lutte a commencé en 1943 et s'est achevée avec l'indépendance du pays le 7 août 1960.² Au cours des années qui ont précédé cette étape cruciale, il y eut la fondation du mouvement Rassemblement Démocratique Africain (RDA) qui réunissaient toutes les forces de libération des territoires francophones.

⁴ Krook, Mona Lena. "Women's Political Participation and Leadership Assessment Framework (*Cadre d'évaluation de la participation et du leadership politiques des femmes*).". NORC at the University of Chicago, United States Agency for International Development, 2003. https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00ZSBV.pdf.

⁵ Ageron, Charles-Robert. « Les chemins de la décolonisation de l'empire colonial français, 1936-1956 : Colloque organisé par l'IHTP les 4 et 5 octobre 1984 Paris. » CNRS Éditions, 2001 (republié 2023).

Les leaders de la section ivoirienne du mouvement RDA ont subi des représailles de la part de l'administration coloniale française et ont été arrêtés et emprisonnés.⁶

Lors de ladite lutte, plusieurs femmes se sont impliquées pour appuyer le RDA et aider à libérer les hommes arrêtés et détenus. Les activités comprenaient la collecte de cotisations pour le RDA, l'accueil de députés et d'autres fonctionnaires, le boycott des produits importés et la participation à des marches et manifestations publiques.⁷ Anne-Marie Raggi fut particulièrement une activiste importante pendant cette période ; elle a dirigé un mouvement qui invitait au boycott de produits importants en 1949-1950 et une grève de la faim chez les prisonniers politiques. La marche des femmes à la prison de Grand Bassam, qui abritait les membres du RDA, est également devenue un symbole important de l'entrée des femmes en politique en Côte d'Ivoire.⁸ Au moment où ces événements ont marqué la prise importante du rôle d'activistes et de leaders politiques des femmes, ils n'ont pas traduit la valorisation ou l'intégration des contributions des femmes dans le système des partis politiques en Côte d'Ivoire à l'époque ou à long terme. Ici, Henriette D.D écrit :

« Pour [les femmes], l'étiquette et la carte de RDA étaient un passeport vers un avenir meilleur. Bien que leur apport ait été un véritable appui au moment des élections, elles ne furent pas intégrées à l'organisation politique du parti. Dans l'ensemble, il n'y avait pas de mouvement de femmes, juste une action sporadique, passive et indirecte dans l'ombre des hommes. »⁹

La violence politique a persisté en Côte d'Ivoire même après-indépendance. Il n'y eut jamais de transfert de pouvoir pacifique et les habitants s'attendent toujours à la violence pendant la période électorale. En décembre 1999, le président Henri Bédié a été renversé par le premier coup d'état. Ce coup d'état a été mené par le général Robert Guéï, qui a pris le pouvoir jusqu'à l'élection de Laurent Gbagbo en 2000. Guéï a refusé de reconnaître la victoire de Gbagbo, ce qui a incité les manifestations des Ivoiriens dans les rues jusqu'à la prise du pouvoir par Gbagbo.¹⁰ Le coup d'État de 1999 fut un tournant dans l'histoire de la politique ivoirienne, introduisant l'utilisation généralisée des armes et de la violence armée dans l'environnement politique.

Cinquante ans après l'indépendance, la crise post-électorale de 2010-2011 a marqué un autre tournant important dans la dynamique politique ivoirienne. Elle s'est appuyée sur des racines de la guerre civile de 2002-2007, au cours de laquelle les rebelles du nord, musulman en majorité, se sont rebellés contre le sud, chrétien, contrôlé par le gouvernement, dans le cadre d'une crise de succession présidentielle.¹¹ Les élections présidentielles de 2010 ont donc marqué le début de la crise, lorsque la commission électorale ivoirienne, CEI, soutenue par la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire et la communauté internationale, a déclaré la victoire d'Alassane Ouattara le 2 décembre 2010.¹² Laurent Gbagbo, président en exercice de la Côte d'Ivoire depuis 2000, a contesté les résultats et, le 3 décembre, il a été déclaré gagnant par le Conseil constitutionnel qui, ce dernier, venait d'annoncer que les résultats des élections dans sept régions du nord étaient annulés, ce qui a provoqué l'explosion de la violence et de conflit dans

⁶ Diabaté, Henriette, *Mémorial de la Côte d'Ivoire, volume I, époque précoloniale*. AMI, 1987. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.430>.

⁷ Ibid.

⁸ Chourouba, Marie Madeleine Farma. « Participation politiques des citoyens et des citoyennes, le cas des femmes de Côte d'Ivoire. » *University of Laval*, 2001.

⁹ Diabaté, Henriette, *Mémorial de la Côte d'Ivoire, volume I, époque précoloniale*. AMI, 1987.

¹⁰ Association for Diplomatic Studies and Training, (2020). "The Good Coup" of 1999—the Very First Coup in Côte d'Ivoire (Le bon coup de 1999 – le tout premier coup d'état en Côte d'Ivoire)." <https://adst.org/2020/12/the-good-coup-of-1999-the-very-first-coup-in-cote-divoire/>

¹¹ The Women, Peace and Security Programme. « Côte d'Ivoire. » Women's International League of Peace and Freedom n.d. <https://1325naps.peacewomen.org/index.php/country/cote-divoire/>.

¹² Cessou, Sabine. « Pourquoi la guerre reprend en Côte d'Ivoire. » *SlateAfrique*, 19 août 2012. <http://www.slateafrique.com/93037/pourquoi-la-guerre-reprend-en-cote-divoire-ouattara-gbagbo>.

les mois qui ont suivi.¹³

La période décembre 2010 - mars 2011 a connu beaucoup d'affrontements violents entre les partisans de Gbagbo et ceux d'Ouattara. Environ 3 000 personnes sont mortes et au moins 700 000 Ivoiriens ont fui leurs communautés, dont la majorité venait d'Abidjan, où la situation était grave entre les partisans d'Ouattara et les forces gouvernementales et les milices.¹⁴ Le conflit a également été marqué par la violence généralisée contre les civils et la violation des droits de l'homme, y compris le massacre de Duékoué, dans lequel 1 000 civils auraient été tués par les forces Ouattara et Gbagbo.¹⁵ Même si les estimations officielles varient, l'Amnesty International a confirmé les rapports croissants d'enlèvements, de disparitions et de violences physiques au cours de cette période, et le Human Rights Watch a estimé que 150 femmes avaient été violées.¹⁶ La crise a pris fin en avril 2011, lorsque les forces Ouattara ont pris le contrôle de la plus grande partie du pays avec l'aide de l'ONU et l'arrestation de Gbagbo à sa résidence de Abidjan par les forces militaires françaises.¹⁷

Après la crise, Ouattara s'est engagée à plusieurs reprises à lutter contre l'impunité et à renforcer l'état du droit, et son administration a établi des mécanismes permettant à faciliter le processus de reconstruction.¹⁸ On peut citer une Unité spéciale d'enquête, la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR) et la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes (CONARIV). Malgré la bonne volonté de l'État d'établir un système de justice transitionnelle efficace et non partisan, les victimes du côté perdant se plaignaient que la « justice du gagnant » avait prévalu : toutes les personnes poursuivies, tant au pays qu'à l'étranger, en relation avec la crise post-électorale étaient des sympathisants ou membres du cercle restreint ou du parti politique de Gbagbo. Avec l'appui des organisations internationales, les victimes ont pu mettre la pression sur le gouvernement en vue d'obtenir justice et réparations. Les organisations internationales ont également aidé le pouvoir judiciaire et les procureurs à élaborer des lois visant à protéger les victimes et les témoins. Toutefois, la justice transitionnelle n'a pas été réalisée car, la croissance économique est devenue une priorité avant la responsabilité. Avec le temps, les décideurs politiques et les bailleurs de fonds internationaux ont perdu tout intérêt à mesure que l'économie du pays et ses efforts de réconciliation commençaient progresser. L'engagement du ministère de la Solidarité s'est également affaibli dans la mise en œuvre des mesures de réparation, ce qui a laissé les victimes dans l'incertitude concernant les réparations à leur égard.¹⁹ En 2020,

¹³ BBC. "Ivory Coast poll overturned: Gbagbo declared winner (Élection annulée en Côte d'Ivoire : Gbagbo déclaré gagnant)." *BBC News*, 3 décembre 2010. <https://www.bbc.com/news/world-africa-11913832>.

¹⁴ Nossiter, Adam. « Côte d'Ivoire. » *New York Times*, 14 avril 2011.

<https://web.archive.org/web/20110720223637/http://topics.nytimes.com/top/news/international/countriesandterritories/ivorycoast/index.html>; Cessou, Sabine. « Pourquoi la guerre reprend en Côte d'Ivoire, » *SlateAfrique*, 19 août 2012.

<http://www.slateafrique.com/93037/pourquoi-la-guerre-reprend-en-cote-divoire-ouattara-gbagbo>.

¹⁵ BBC. "Ivory Coast: Battle for Abidjan intensifies (Côte d'Ivoire : la bataille d'Abidjan s'intensifie)." *BBC News*, 3 avril 2011.

<https://web.archive.org/web/20171213074214/http://www.bbc.com/news/world-africa-12946018>.

¹⁶ Smith, David. "Death squads attacking Ivory Coast opposition, claims spokesman (Des escadrons de la mort attaquent l'opposition ivoirienne, affirme un porte-parole)." *The Guardian*, 21 décembre 2010.

<https://web.archive.org/web/20130920225733/http://www.theguardian.com/world/2010/dec/21/ivory-coast-gbagbo-death-squads-claim>. Wells, Matt. "They Killed Them Like it Was Nothing: The Need for Justice for Côte d'Ivoire's Post-Election Crimes (Ils les ont tués comme si de rien n'était : la nécessité de justice pour les crimes post-électorales en Côte d'Ivoire)" *Human Rights Watch*, 5 octobre 2011.

<https://www.hrw.org/report/2011/10/05/they-killed-them-it-was-nothing/need-justice-cote-divoires-post-election-crimes>.

¹⁷ Lynch, Colum et William Branigin. "Ivory Coast strongman arrested after French forces intervene (Côte d'Ivoire : l'homme fort arrêté après l'intervention des forces françaises)." *The Washington Post*, 11 avril 2011.

https://web.archive.org/web/20110413014353/http://www.washingtonpost.com/world/ivory-coast-strongman-arrested-after-french-forces-intervene/2011/04/11/AFOBaeKD_story.html.

¹⁸ Fédération Internationale pour les Droits Humains. « 11 ans après la crise post-électorale en Côte d'Ivoire : des victimes oubliées, une justice sacrifiée. » *Fédération Internationale pour les Droits Humains*, 7 août 2022.

<https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/cote-d-ivoire/cote-ivoire-victimes-justice-crimes-guerre#:~:text=Au%20cours%20des%20cinq%20mois,affiliations%20politique%2C%20ethnique%20ou%20religieuse>.

¹⁹ ICTJ. (2020, September 23). ICTJ Experts reflect on Côte d'Ivoire's transitional justice process and the legacy of their work (Les experts de

la candidature d'Ouattara pour un troisième mandat présidentiel a de nouveau conduit à des émeutes généralisées, à des manifestations violentes dans les rues, à un désordre civil et à un boycott électoral, qui ont fait l'objet de violentes répressions, y compris la mort d'au moins 85 personnes.^{20 21}

Bien que la crise post-électorale de 2010-2011 en Côte d'Ivoire a tellement touché la vie sociale, économique et politique, la violence politique a été réaffirmé comme un aspect du « nouveau visage de la politique » dans le pays, ce qui empêche beaucoup de femmes et jeunes d'entrer en politique, soit en tant qu'activistes ou leaders.²² En effet, la violence contre les femmes au sein des partis politiques s'est aggravée.²³ Dans une enquête du NDI (Institut national démocratique), 59 % des personnes interrogées représentant sept partis politiques ont dit que les lois existantes ne suffisaient pas pour mettre fin à la violence contre les femmes en politique, y compris au sein des partis politiques.²⁴ À présent, aucun mécanisme ni aucune loi n'est en place pour prévenir ou mettre fin à la violence contre les femmes en politique.

CONTEXTE POLITIQUE

La Côte d'Ivoire est un pays à système présidentiel, dans lequel le président est élu pour un mandat de cinq ans au suffrage universel. Depuis 2018, le parlement ivoirien est constitué de deux chambres, l'Assemblée nationale et le Sénat.²⁵ L'Assemblée nationale est composée de 255 sièges élus directement au scrutin majoritaire à un tour, tandis que le Sénat comprend de 99 sièges, dont un tiers sont nommés par le président et les deux tiers élus indirectement par les membres de l'Assemblée nationale et les membres des conseils régionaux et municipaux.

Pour la législature 2021-2025, trois groupes sont représentés au parlement :

1. Le groupe parlementaire du parti au pouvoir *Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix* (RHDP) qui a 157 membres.
2. Le groupe parlementaire du *Parti Démocratique de Côte d'Ivoire* (PDCI) qui a 64 membres.
3. Le groupe parlementaire du *Parti des peuples africains—Côte d'Ivoire* (PPA-CI) qui a 18 membres.^{26 27}

l'ICTJ reviennent sur le processus de justice transitionnelle en Côte d'Ivoire et sur l'héritage de leur travail). <https://www.ictj.org/news/ictj-experts-reflect-c3%B4te-d%E2%80%99ivoire%E2%80%99s-transitional-justice-process-and-legacy-their-work>

²⁰ RFI. "At least two killed, dozens injured in Côte d'Ivoire election violence (Au moins deux morts et des dizaines de blessés dans la violence électorale en Côte d'Ivoire)." RFI, 11 janvier 2020.

<https://www.rfi.fr/en/africa/20201101-at-least-two-killed-in-cote-d-ivoire-election-violence-lassane-ouattara-third-term-violence-protests-opposition-boycott>.

²¹ Reuters. "Election-linked clashes have killed 85 in Ivory Coast, government says (Les affrontements liés aux élections ont fait 85 morts en Côte d'Ivoire, selon le gouvernement)." 11 novembre 2020. <https://www.reuters.com/article/ivorycoast-election-idAFL8N2HX5Y0>

²² Compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire. « Côte d'Ivoire : la violence freine les femmes et les jeunes dans les débats politiques (étude). » Compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire, n.d. http://www.compencesfeminines.gouv.ci/detail_actu.php?num=76&lang=.

²³ NDI. "No Party to Violence Compendium Report : Analyzing Violence Against Women in Political Parties in Côte d'Ivoire, Honduras, Tanzania, and Tunisia (Rapport de synthèse 'Aucun parti à la violence' : Analyse sur la violence contre les femmes dans les partis politiques en Côte d'Ivoire, au Honduras, en Tanzanie et en Tunisie)." NDI, n.d. <https://www.ndi.org/publications/no-party-violence-compendium-report-analyzing-violence-against-women-political-parties>.

²⁴ NDI. « Gagner avec les Femmes. » NDI, n.d.

²⁵ Inter-Parliamentary Union (IPU) Parline. « Côte d'Ivoire. » Inter-Parliamentary Union, n.d. https://data.ipu.org/node/41/data-on-women?chamber_id=13373.

²⁶ L'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire. « Liste des groupes parlementaires. » *Assemblée Nationale, République de Côte d'Ivoire*, n.d. <http://www.assnat.ci/assembleenationale/?liste-des-groupes-parlementaires>.

²⁷ À noter que les membres du PPA-CI ont été élus sous la bannière de « Ensemble pour la Démocratie et la Souveraineté » car le PPA-CI n'existait pas encore en mars 2021 lors de l'élection de la législature 2021-2025.

Le groupe parlementaire au pouvoir, le RHDP, comprend des membres de l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire. Le Front populaire ivoirien (FPI) est également représenté au parlement mais n'est rattaché à aucun des groupes parlementaires précédemment nommés. Il y a également deux autres partis politiques en Côte d'Ivoire qui sont dirigés par des femmes, mais ne sont actuellement pas représentés au parlement : le Mouvement des Générations Capables (MGC) et l'Union Républicaine pour la Démocratie (URD).

LOI 2019-870 : La “Loi sur les quotas” de la Côte d'Ivoire

En octobre 2019, la Côte d'Ivoire a adopté la loi 2019-870, intitulée « Promotion de la représentation des femmes dans les assemblées élues ». Cette législation essentielle pour le WPPL impose aux partis politiques d'atteindre un quota de 30 % de candidates aux élections parlementaires et locales, dans le but d'atteindre la parité entre les sexes en politique.²⁸ En vertu de l'article 2, le quota de 30 % s'applique aux élections à l'Assemblée nationale et au Sénat, ainsi qu'aux élections municipales, de district et régionales. En vertu de son article 3, la loi exige que « toutes les listes de candidats doivent respecter l'alternance des sexes afin que si deux candidats du même sexe sont présentés, le troisième soit de l'autre sexe ».²⁹ Les articles 4 et 5 précisent que tous les partis politiques dont la liste atteint 50% ou plus de candidates auront un « financement public complémentaire », dont les conditions sont fixées par le décret.

Malgré les promesses de la loi ivoirienne 2019-870 — désormais « la loi sur les quotas » — la réalisation de 30 % de candidatures des femmes a été lente suite à plusieurs facteurs comme la mise en œuvre tardive, la mauvaise application et la défaillance de la CEI quant à l'indépendance et l'autorité. Toutefois, il est important de traiter cette situation en tenant compte de l'histoire récente de la loi sur les quotas. La loi a été promulguée fin 2019. Depuis lors, les élections présidentielles se sont déroulées en 2020 (où la disposition des 30 % de la loi ne s'applique pas car il n'y a qu'un seul candidat par parti) et les élections à l'Assemblée nationale en 2021. Pour ces élections législatives de 2021, la loi sur les quotas aurait dû s'appliquer, mais aucun parti politique n'y était préparé et, par contre, ils ont conclu un accord et fait appel à la CEI pour ne pas l'appliquer dans cette élection. La CEI, dont la majorité de membres sont nommés par les partis politiques et l'indépendance n'est pas totale vis-à-vis du parti au pouvoir, a accepté cet appel. Finalement, seuls 16,76 % des candidats étaient des femmes aux élections législatives de 2021 — un chiffre sensiblement inférieur aux 30 % imposés par la loi sur les quotas — et enfin, seuls 12,94 % étaient des femmes parmi les candidats élus.³⁰

Pour les élections régionales et municipales du 2 septembre 2023 qui viennent de se dérouler, la CEI a déclaré que les listes de candidats qui ne respectent pas le quota de 30 % et la disposition sur l'alternance des candidats hommes et femmes seront rejetées.³¹ Ce sont les premières élections en Côte d'Ivoire au cours desquelles le quota de 30 % était censé être appliqué.

Selon la CEI, le quota de 30 % a été atteint pour les élections de septembre ; 34,0 % des candidats inscrits sur les listes présentées pour les élections municipales du 2 septembre 2023 étaient des femmes.³² De même, 31,8 % des candidats inscrits sur les listes présentées pour les élections régionales du 2 septembre étaient des femmes.³³ Non seulement la loi ivoirienne sur les quotas a été appliquée lors de ces dernières élections, mais également elle a permis l'élection de candidates à plus de 30 % de tous les sièges des conseils

²⁸ République de Côte d'Ivoire. « Loi n° 2019-870 du 14 octobre 2019 : Favorisant la représentation de la femme dans les assemblées élues. » 14 octobre 2019. <https://www.famille.gouv.ci/public/documents/19838507.pdf>.

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

³¹ <https://www.cei.ci/wp-content/uploads/2023/08/DECISION-N°002-ECM-CEI-CC-DU-Ier-AOUT-2023.pdf>

³² Ibid.

³³ www.cei.ci/wp-content/uploads/2023/08/DECISION-N°001-ECR-CEI-CC-DU-Ier-AOUT-2023.pdf

communaux et régionaux.³⁴

Bien que la Côte d'Ivoire ait atteint l'objectif de 30 % de candidates aux élections de 2023 et que la règle de l'alternance a été respectée sur la majorité des listes,³⁵ le nombre de listes où les femmes figurent en tête pour les élections municipales et régionales reste faible – bien qu'il soit nécessaire de noter l'absence, dans la loi sur les quotas de 2019, de la disposition qui impose un pourcentage spécifique de listes ayant des femmes en tête). Lors des dernières élections de 2023, seules 5,4 % des listes régionales et 10,0 % des listes municipales présentaient des femmes en tête.³⁶

En plus de la loi ivoirienne sur les quotas et son objectif de l'égalité entre les sexes dans les assemblées élues, il y a d'autres domaines de progrès législatifs et institutionnels qui visent à promouvoir le VPPL dans le pays. Par exemple, la Constitution ivoirienne de 2016 met l'accent sur la participation politique des femmes et stipule dans son article 36 que « l'État s'efforcera de promouvoir les droits politiques des femmes en augmentant leurs chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues. »³⁷ La Côte d'Ivoire a ratifié différentes conventions internationales et régionales qui reconnaissent l'égalité des droits et des devoirs des hommes et des femmes et interdisent toute discrimination à l'égard des femmes. Ces conventions comprennent la signature du Programme d'action de Beijing de 1995, qui invite à la participation juste et équilibrée des hommes et des femmes à tous les espaces de prise de décision ; la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son Protocole facultatif la même année ; et la Déclaration solennelle des chefs d'État et de gouvernement africains sur l'égalité des sexes en Afrique, adoptée en juillet 2004. Le premier plan d'action national ivoirien dans le cadre de l'UNSCR 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité a été en vigueur de 2008 à 2012, et il a expiré.³⁸ En outre, le code pénal du pays comprend des lois sur certaines formes de VBG (violences basées sur le genre), telles que le viol et la violence domestique, bien qu'aucune loi n'est spécifique à la violence contre les femmes en politique. L'ONU Femmes estime que la Côte d'Ivoire a établi 50 % des cadres juridiques qui promeuvent, appliquent et suivent l'égalité des sexes dans le cadre de l'Objectif n° 5 Développement durable sur l'égalité des sexes.³⁹

En 2006, le gouvernement ivoirien a également mis en place une Direction de l'Égalité et de la Promotion du Genre au sein du ministère de la Femme, qui est devenu le Département de la promotion et de l'autonomisation des femmes. Une autre mesure clé a été également mise en place en 2007, le Groupe thématique sur le genre, qui comprend des unités et des points focaux sur le genre au sein des institutions gouvernementales ayant dans leurs attributions le contrôle du respect des besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes dans les plans et programmes nationaux et sectoriels. En 2009, la Côte d'Ivoire a adopté un Document de politique nationale sur l'égalité des chances, l'équité et le genre, qui donne des directives générales sur les priorités du gouvernement en matière de genre. Au niveau opérationnel, le gouvernement a créé le compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire 2011, un programme de réseautage visant à promouvoir la visibilité et le leadership des femmes dans la gestion des secteurs public et privé et à soumettre l'information au président concernant le recrutement, la nomination et la représentation des femmes.⁴⁰ D'autres mécanismes de soutien aux femmes ont été également établis à cette occasion via le Fonds National Femme et Développement (PNGFNFD) et le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire, qui, tous, encouragent l'entrepreneuriat chez les femmes en offrant des outils

³⁴ Rapport du NDI basé sur les données de la CEI, reçues de l'USAID le 15 septembre 2023.

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid.

³⁷ Constitute Project. "Côte d'Ivoire's Constitution of 2016 (Constitution de la Côte d'Ivoire de 2016)." 27 avril 2022.

https://www.constituteproject.org/constitution/Cote_DIvoire_2016.pdf?lang=en.

³⁸ Security Women. "Côte d'Ivoire." n.d. <https://www.securitywomen.org/unscr-1325-and-national-action-plans-nap/cote-divoire>

³⁹ UN Women. "Côte d'Ivoire." 2020. <https://data.unwomen.org/country/cote-divoire>.

⁴⁰ Compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire. « COCOFCI - Compendium des Compétences Féminines de Côte d'Ivoire. <http://www.compétencesfeminines.gouv.ci/compendium.php?num=&type=&lang=en>

de financement à faible coût aux femmes.⁴¹

Comme expliqué dans la suite du présent rapport, plusieurs facteurs affaiblissent la capacité de la Côte d'Ivoire à améliorer la représentation politique des femmes, au-delà de l'existence d'une législation et d'institutions soutenant l'égalité des sexes. Ces facteurs comprennent, entre autres, des traditions et normes culturelles qui accordent à l'homme la prise de décision, le retard dans la mise en œuvre et l'application de la loi sur les quotas de 2019 et le manque d'accès aux ressources financières et aux ressources des partis politiques pour les femmes.

CONTEXTE SOCIAL

La Côte d'Ivoire, comme bon nombre des pays voisins, a une population jeune : plus de 40 % de la population en 2021 est composée des enfants de moins de 14 ans. Cette « croissance démographique » constitue un défi au pays en termes d'éducation et d'emploi. La scolarisation est obligatoire pour les enfants de 6 à 15 ans et donc, le taux net de scolarisation est élevé au primaire, à un peu plus de 86 % en 2022. Cependant, ce chiffre est presque réduit de moitié dans l'enseignement secondaire, avec un taux net de scolarisation de 44 % en 2022 ; et encore moins dans l'enseignement supérieur (taux brut d'inscription de 9,8 %). De même, les taux de scolarisation varient selon le sexe où les filles et les femmes sont toujours moins scolarisées que les garçons et les hommes dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. En ce qui concerne l'alphabétisation, de 1988 à 2015, le taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 ans et plus est resté inférieur à 50 %. En outre, les taux d'alphabétisation des femmes sont inférieurs de plus de 6 % à ceux des hommes, soit respectivement 86,7 % et 93,1 %.⁴² Les taux d'alphabétisation sont toutefois en hausse au cours de la dernière décennie où, en 2019, 89,9 % de la population âgée de 15 ans et plus était alphabétisée.⁴³

L'économie de la Côte d'Ivoire est en croissance rapide et présente un taux de participation de 65,5 % au marché du travail et un taux de chômage de 3,5 % seulement en 2022.⁴⁴ Plus des deux tiers (68 %) de la main-d'œuvre ivoirienne occupent le secteur agricole (dont l'agriculture, la pêche et la sylviculture).⁴⁵ Cependant, le taux de participation des femmes au marché du travail n'est que de 57,5 %, soit plus de 15 % de moins que 73,2 % des hommes.⁴⁶ Les femmes se heurtent également à des taux de chômage plus élevés et, en moyenne, ne gagnent que presque la moitié du salaire des hommes. La plupart des ivoiriennes sont en général dans les secteurs de l'agriculture, du commerce de détail et du travail domestique.⁴⁷

La Côte d'Ivoire est un pays qui présente la diversité religieuse et ethnique. Les résultats du recensement de 2021 indiquent que 42,5 % de la population est musulmane (surtout les sunnites qui constituent la majorité de la population du nord), suivie de 39,8 % identifiées comme chrétiennes.⁴⁸ Les 17,7 % restants

⁴¹ Kalsi, K., et Memon, F. (Novembre 2020). Women's economic empowerment in Côte d'Ivoire: WOW helpdesk query 55 (Autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire : Requête 55 du service d'assistance WOW).

https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/970208/Query-55-WEE-in-Cote-D_Ivoire.pdf

⁴² <https://genderdata.worldbank.org/countries/cote-d-ivoire/>.

⁴³ Institut de statistique de l'UNESCO. Côte d'Ivoire: Education and literacy (Éducation et alphabétisation).

<https://uis.unesco.org/en/country/ci?theme=education-and-literacy>

⁴⁴ CEIC. Ivory Coast labour force participation rate (Taux de participation au marché du travail en Côte d'Ivoire).

<https://www.ceicdata.com/en/indicator/ivory-coast/labour-force-participation-rate#:~:text=Ivory%20Coast%20Labour%20Force%20Participation%20Rate%20increased%20to%2065.5%20%25%20in,64.8%20%25%20in%20the%20previous%20year.>

⁴⁵ CIA. (8 septembre 2023). Côte d'Ivoire. *World Factbook*. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/cote-divoire/#economy>

⁴⁶ <https://genderdata.worldbank.org/countries/cote-d-ivoire/>.

⁴⁷ Kalsi, K., et Memon, F. (Novembre 2020). Women's economic empowerment in Côte d'Ivoire: WOW helpdesk query 55 (Autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire : Requête 55 du service d'assistance WOW).

https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/970208/Query-55-WEE-in-Cote-D_Ivoire.pdf

⁴⁸ United States Department of State. "2021 Report on International Religious Freedom (Rapport sur la liberté de religion internationale, 2021):

déclarent n'avoir aucune affiliation religieuse ou religion traditionnelle, comme l'animisme. Les avis concernant l'impact de la religion sur le WPPL dans le pays varient selon les études précédentes sur cette question et les résultats de la présente évaluation. Certains affirment que l'islam et le christianisme freinent la participation politique des femmes en renforçant les normes traditionnelles liées au genre et la soumission des femmes aux hommes, tandis que d'autres — femmes politiques elles-mêmes et chefs religieux — pensent que les principales religions et institutions religieuses du pays sont neutres ou soutiennent le WPPL.⁴⁹

Pour la diversité ethnique, la Côte d'Ivoire compte plus de 60 groupes ethniques, généralement classés en cinq grands groupes : 1) les Akan dans l'est et le centre, 2) les Krou dans le sud-ouest, 3) les Mandé du sud à l'ouest, 4) les Mandé du nord au nord-ouest et 5) les Sénoufo/Lobi dans le centre-nord et le nord-est du pays. Le grand groupe est celui des Akan, représentant 28,9 % de la population, avec le Baoulé comme son grand sous-groupe. Plus de 5 millions de personnes vivant en Côte d'Ivoire — à peu près un quart des résidents du pays — sont des expatriés, dont la moitié sont originaires du Burkina Faso et le reste viennent général des autres pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.⁵⁰

Bien que l'évaluation n'ait pas révélé que les opinions sur les questions liées au WPPL diffèrent selon l'origine ethnique, la diversité ethnique de la Côte d'Ivoire a des implications importantes sur la vie politique et la solidarité des femmes en général. La crise post-électorale de 2010-2011 a renforcé les divisions sociales déjà existantes dans le pays et aggravé les tensions entre différents groupes ethniques et nationaux vivant dans la même région, surtout en relation avec le partage des ressources et des opportunités économiques.⁵¹ En outre, l'équipe d'évaluation a constaté que plusieurs CSO, y compris les organisations de femmes, sont mono-ethniques, ce qui peut contribuer à un manque de solidarité des femmes sur les questions politiques.

Bien que les opinions varient sur la mesure dans laquelle la religion et l'ethnicité influencent directement les perceptions et les résultats liés au WPPL, la géographie joue certainement un rôle non négligeable. Une analyse de 2022 de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a révélé que le nord et le nord-ouest de la Côte d'Ivoire exposent plus d'obstacles à l'égalité des sexes. Le Social Inclusion Institutions and Gender Index (Indice Institutions sociales inclusives et genre-SIGI) de l'OECD est un indice composé mesurant les institutions sociales discriminatoires aux niveaux national et infranational. L'indice SIGI repose sur des données d'enquêtes auprès des ménages et couvre quatre dimensions, utilisant des variables liées aux attitudes (croyances) et aux pratiques (comportements) : discrimination dans la famille, intégrité physique limitée, accès limité aux ressources productives et financières et libertés civiles limitée. La figure 1 ci-dessous représente les scores SIGI dans les 14 districts du pays, décrivant comment les attitudes et les pratiques créent des écarts entre les femmes et les hommes en termes d'opportunités et de résultats, avec un accent particulier sur l'éducation et les opportunités économiques des filles et des femmes. Comme le montre la figure 1, les scores SIGI sont sensiblement plus élevés — la discrimination est plus remarquable — dans les districts de Denguélé, Savanes et Woroba dans le nord-ouest du pays. En outre, il y a également des disparités entre les femmes urbaines et rurales en Côte d'Ivoire (les femmes rurales subissent une plus grande discrimination, avec un score SIGI de 45

Côte d'Ivoire." 2021. <https://www.state.gov/reports/2021-report-on-international-religious-freedom/cote-divoire/>.

⁴⁹ Georges, K. « Enquête/ La religion, un frein à la participation politique des femmes en Côte d'Ivoire ? Ce que disent des femmes et des religieux. » *Institut Panos Afrique de l'Ouest*, n.d. <http://www.panosmedia.org/fr/femmes-occupez-les-medias/articles/enquete-la-religion-un-frein-la-participation-politique-des-femmes-en-cote-divoire-ce-que-disent-des>.

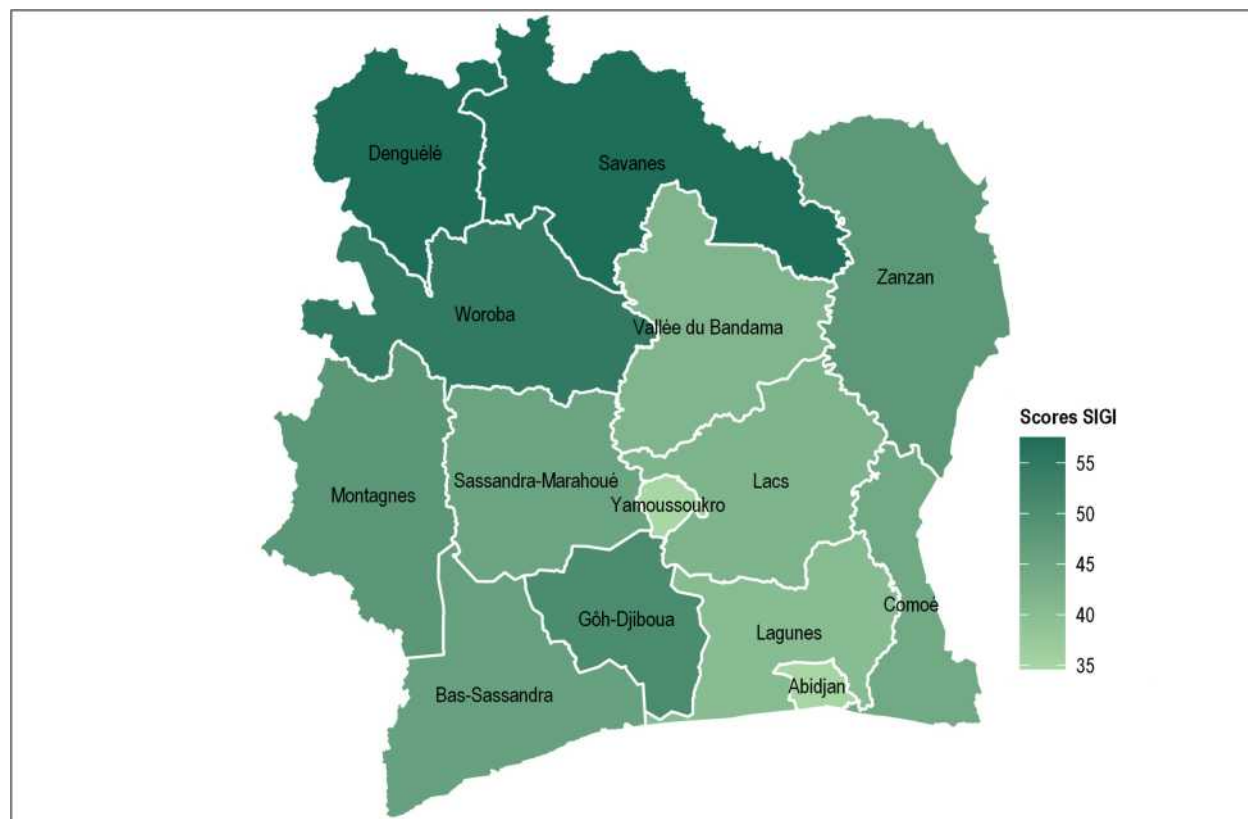
⁵⁰ Minority Rights Group. "Cote d'Ivoire" <https://minorityrights.org/country/cote-divoire/>

CIA. « Côte d'Ivoire » CIA World Factbook. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/cote-divoire/#people-and-society>

⁵¹ Interpeace. « L'étranger ne peut pas venir se cacher derrière une termitière et vouloir que sa tête la dépasse' : Analyse locale des risques et opportunités pour la cohésion sociale à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. » Indigo Côte d'Ivoire and Interpeace, 2018. http://www.interpeace.org/wp-content/uploads/2018/01/2018-Cote_dIvoire-DEVCO-Fr-Web-single.pdf.

contre 39, respectivement.)⁵²

Figure 1. Discrimination fondée sur le sexe en Côte d'Ivoire : Scores de l'indice SIGI (Institutions sociales et genre) de l'OECD



Remarque : les scores SIGI varient de 0 à 100, où 0 indique l'absence de discrimination et 100 indique une discrimination absolue à l'égard des femmes.
Source : OECD. « Base de données SIGI Côte d'Ivoire. » 2022. <https://stats.oecd.org/>.

Un autre élément clé du contexte social en Côte d'Ivoire se rapporte au rôle des chefs traditionnels, des rois et des vieux. Une étude Afrobarometer de 2021 a révélé que presque la moitié (44 %) des Ivoiriens avaient eu des contacts avec un chef local au cours de l'année écoulée et que leurs opinions concernant les chefs traditionnels étaient très positives.⁵³ Environ deux tiers (66 %) des répondants avaient une certaine confiance, voire une grande confiance, dans les chefs traditionnels ; 74 % étaient satisfaits de leur performance ; et 69 % pensaient que les chefs traditionnels agissent dans le meilleur intérêt de leur communauté (et non à leurs propres intérêts ou à ceux des politiciens).

Pour cette évaluation, le point le plus important peut-être que 61 % des personnes interrogées par Afrobarometer ont déclaré que les chefs traditionnels influencent la façon dont les membres de leur communauté votent.⁵⁴ Bien que les chefs traditionnels soient exigés par la loi d'être neutres sur les questions liées aux élections, l'étude Afrobarometer et un rapport de l'Union européenne (UE) de 2010 ont révélé qu'ils appellent souvent leurs communautés à voter pour leur candidat préféré à la présidence.⁵⁵

⁵²Cependant, il convient de préciser que certaines femmes leaders politiques les plus remarquables en Côte d'Ivoire sont originaires des mêmes régions : Kandia Camara, Nasseneba Toure, Marietou Kone, Namizata Sangare, etc.

⁵³ Flan, Wohi Innocent, Kaphalo Ségorbah Silwé et Joseph Koné. « Chefferie traditionnelle en Côte d'Ivoire : Quel bilan après l'institutionnalisation ? » Afrobarometer, August 26, 2021. https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/02/pp75-chefferie_traditionnelle_en_cote_divoire-afrobarometer-26aout21.pdf.

⁵⁴ Ibidem.

⁵⁵ Union européenne. « Côte d'Ivoire : Rapport final : Élection présidentielle 31 octobre – 28 novembre 2010. » Mission d'observation électorale

La création de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels en 2014 offre également une reconnaissance institutionnelle et symbolique aux chefs traditionnels en tant que partenaires importants du gouvernement et des autorités locales, qui à leur tour sollicitent régulièrement leur aide pour approcher et influencer leurs communautés.⁵⁶ Leur rôle important dans la gestion communautaire devient également de plus en plus reconnu, au moment où le pays s'efforce toujours de reconstruire sa structure sociale après des années de crises politiques.

Bien que les chefs traditionnels soient des acteurs politiques importants en Côte d'Ivoire, au même titre que d'autres éléments du contexte social du pays évoqués dans cette section, les opinions sur la question de savoir si et combien ils soutiennent la promotion du WPPL sont contrastés. Comme il sera expliqué dans la suite du présent rapport, dans certaines régions, les femmes sont actives comme les chefs traditionnels, voire consultées par ces derniers. Néanmoins, certains considèrent que la structure de direction traditionnelle en Côte d'Ivoire est dominée par les hommes et qu'elle maintient des normes patriarcales qui freinent le WPPL.

MÉTHODOLOGIE

L'objectif de l'évaluation est de mieux comprendre l'état actuel du WPPL et d'identifier les défis et les opportunités pour améliorer le WPPL en Côte d'Ivoire. L'évaluation du WPPL comporte trois parties : la partie I consiste à cartographier l'état actuel du WPPL en Côte d'Ivoire, la partie II consiste à analyser les obstacles et les opportunités du WPPL en Côte d'Ivoire, et la partie III passe de la recherche sur les obstacles et les opportunités à l'élaboration de recommandations fondées sur les données.

L'évaluation utilise quatre outils : une étude documentaire, une enquête auprès des politiciens, des KII et des FGD. Ces outils donnent des sources quantitatives et qualitatives de données probantes pour mieux comprendre la situation actuelle ainsi que les obstacles et les opportunités pour l'amélioration du WPPL, en impliquant plusieurs acteurs et groupes de femmes.

Les résultats de l'évaluation présentés dans le présent rapport sont tirés d'une étude documentaire des documents pertinents et des documents de l'USAID, d'une enquête auprès de 60 politiciens, de 19 KII et de 29 FGD comprenant 255 participants, dont les politiciens, la société civile et les médias à Abidjan, Abengourou, Bouaké, Gagnoa, Korhogo et Man. La collecte de données dans le pays dans le cadre de l'évaluation a été menée par l'équipe d'évaluation ivoirienne entre le 24 avril et le 18 mai 2023.

de l'UE, 3 décembre 2010.

⁵⁶ Ciyow, Yassin. « En Côte d'Ivoire, les chefs traditionnels, plus convaincants que les fonctionnaires. » *Le Monde Afrique*, April 2, 2020. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/02/en-cote-d-ivoire-les-chefs-traditionnels-plus-convaincants-que-les-fonctionnaires_6035304_3212.html.

ÉTAT ACTUEL DU WPPL

PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

La participation politique concerne une multitude d'activités dans lesquelles les citoyens peuvent s'engager pour influencer la prise de décision politique ou résoudre des problèmes collectifs, y compris des mesures prises individuellement ou collectivement dans la société civile.⁵⁷ Les formes courantes de participation politique comprennent le vote, la participation à des discussions politiques, la prise de contact avec des élus, la participation à une réunion politique ou à une campagne, la signature de pétitions, les manifestations, l'adhésion à des partis politiques et la participation à des CSO et des mouvements sociaux.⁵⁸ Cette section parle du comportement électoral, de la mobilisation politique et de la participation à la société civile, ce que l'étude documentaire et la collecte de données brutes ont révélé comme étant essentiels pour comprendre l'état actuel de la participation politique des femmes en Côte d'Ivoire.

Il existe un écart notable entre les sexes en termes de participation aux élections, avec des problèmes de sécurité et les normes sociales qui affectent le comportement électoral des femmes.

En Côte d'Ivoire, le droit de vote a été accordé aux femmes pour la première fois en 1952 sous l'administration française, et confirmé par la *Loi-cadre déferre* de 1956, puis à nouveau lors de l'indépendance en 1960.⁵⁹ L'inscription des électeurs présente un petit écart entre les sexes, avec 49 % des femmes contre 51 % des hommes, selon la liste électorale 2020 de la CEI.⁶⁰ L'écart entre les sexes devient plus significatif s'il s'agit de la participation réelle : 46 % des femmes contre 54 % des hommes — une différence de huit points — électeurs aux urnes lors des élections parlementaires ivoiriennes de 2021.

La recherche dans le cadre de la présente évaluation — recherche documentaire et la collecte de données brutes — a souligné plusieurs facteurs affectant la participation et le comportement électoraux des femmes. L'optique « écosystème » du WPPL et les influences interactives sur le plan socioculturel (normes sociales régissant les rôles des hommes et des femmes), institutionnel (contexte de violence et d'instabilité liées aux élections) et individuel (manque perçu d'action politique chez les femmes et la peur de la violence) donnent tous lieu à cette disparité entre les sexes dans le comportement électoral. Plusieurs FGD avec les femmes et des hommes ont renforcé ce constat, indiquant que les femmes peuvent se sentir intimidées (à cause des facteurs interactifs ci-haut cités), ce qui les empêche à leur tour de voter et de participer à la politique de façon plus générale. Les participants aux FGD et aux KII ont tous décrit la GBV, la peur de la violence et le harcèlement comme des facteurs qui découragent la participation des femmes ivoiriennes aux activités politiques en général et de voter en particulier. Les participants aux FGD ont estimé qu'il fallait beaucoup d'efforts pour limiter ces obstacles socioculturelles, institutionnelles et individuelles et renforcer la capacité perçue des femmes à exercer leur droit de vote et participer pleinement à la vie politique.

L'évaluation a également révélé que le vote familial et communautaire — déterminé par les chefs de ménages ou communautaires de sexe masculin — était courant en Côte d'Ivoire. Les participants aux KII et aux FGD ont indiqué que, selon la tradition, les hommes ivoiriens supervisent les décisions tant au

⁵⁷ Verba, S., Schlozman, K. L. et Brady, H. E. *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics* (Voix et égalité : le volontarisme civique dans la politique américaine). Cambridge : Harvard University Press, 1995.

⁵⁸ Krook, Mona Lena. "Women's Political Participation and Leadership Assessment Framework (Cadre d'évaluation de la participation et du leadership politiques des femmes)." NORC at the University of Chicago, United States Agency for International Development, 2003. https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00ZSBV.pdf.

⁵⁹ IPU Parline. « Côte d'Ivoire. » Inter-Parliamentary Union, n.d. https://data.ipu.org/node/41/data-on-women?chamber_id=13373.

⁶⁰ CEI. « Commission Électorale Indépendante. » Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique. « Mission internationale d'observation électorale (MIOE). » The Carter Center, 2020.

niveau du ménage que du village, ce qui explique cette tendance dans le comportement politique. Puisque les hommes sont habitués à gérer les finances et les décisions familiales, ils ont également tendance à penser qu'ils sont mieux placés pour prendre des décisions politiques.⁶¹ Cette dynamique a été évoquée par les hommes et les femmes interrogés :

« C'est mon mari qui a choisi pour qui nous devons voter. Les hommes connaissent la politique mieux que nous. Nous n'avons jamais contesté le choix des hommes. » (KII avec une femme d'Adaou)

« Dans certaines régions géographiques, le vote est dirigé, dicté, voire imposé par le mari. Toutes les femmes ne sont pas à l'abri de telles situations lors du processus électoral. » (FGD avec les hommes de la société civile, Abidjan)

Comme indiqué dans la section précédente, les études d'Afrobarometer et de l'UE confirment également que les chefs traditionnels influencent la façon dont les membres de leur communauté votent.⁶²

L'importance des femmes est uniquement visible et se limite à la mobilisation.

Leur présence pendant les campagnes politiques est positivement perçue, où elles sont considérées comme importantes en particulier pour la mobilisation locale. Comme l'a dit un participant aux FGD avec les hommes de la société civile : « quand ils voient des femmes dans leur campagne et leurs projets de mobilisation politique, ils savent déjà qu'ils gagneront. » Selon la recherche qualitative de l'évaluation, les femmes sont en général mobilisées par les mouvements sociaux visant à promouvoir et à défendre leurs intérêts, comme l'adoption de la loi sur les quotas de 2019, et ces mouvements sont en général organisés par des organisations de défense des droits des femmes qui font recours à différentes stratégies, dont les manifestations, le lobbying et les conférences de presse.⁶³

Cependant, selon les participantes aux FGD, si les femmes sont plus visibles lors des marches, des manifestations et des efforts d'organisation de réunions politiques pendant les campagnes, on attend d'elles qu'elles jouent des rôles moins significatifs tels que l'accueil et la restauration lors de ces réunions :

« Les hommes ont toujours besoin des femmes pour organiser des réunions politiques. Ils comptent sur nous pour mobiliser les militants et sympathisants. Nous sommes limitées à assurer la restauration. Une fois élus, notre contribution est déjà oubliée. » (FGD avec les femmes de la société civile, Bouaké)

Cette FGD et un autre avec des femmes de la société civile à Korhogo suggèrent que le travail dur de mobilisation est mené par les femmes, qui sont ensuite oubliées juste à la fin des élections. En effet, un informateur clé de la société civile à Abidjan a décrit les femmes comme étant 'confinées aux rangs de mobilisatrices', et un participant à la FGD a dit :

« Au début, les hommes collaboreront avec vous à des fins de mobilisation. Mais juste après leur élection, ils suppriment votre numéro de téléphone et le mettent sur liste noire.

⁶¹ Falb KL, Annan J, King E, Hopkins J, Kpebo D, Gupta J. « Gender norms, poverty and armed conflict in Côte D'Ivoire: engaging men in women's social and economic empowerment programming (Normes liées au genre, pauvreté et conflit armé en Côte D'Ivoire : impliquer les hommes dans des programmes d'autonomisation sociale et économique des femmes). » Health Education Research, 29(6):1015-27. Décembre 2014.

⁶² Flan, Wohi Innocent, Kaphalo Ségorbah Silwé et Joseph Koné. « Chefferie traditionnelle en Côte d'Ivoire : Quel bilan après l'institutionnalisation ? » Afrobarometer, 2 août 2021. <https://www.afrobarometer.org/publication/pp75-chefferie-traditionnelle-en-cote-divoire-quel-bilan-apres-linstitutionnalisation/>; Union européenne. « Côte d'Ivoire : Rapport final : Élection présidentielle 31 octobre – 28 novembre 2010. » 3 décembre 2010.

⁶³ FGD avec les hommes de la société civile, Abidjan.

Pensez-vous que j'aurai encore la force de me sacrifier pour un homme politique ? » (FGD avec les femmes de la société civile, Bouaké)

Ce constat a été souligné dans plusieurs KII et FGD et, comme indiqué dans la section précédente, il semble également remonter aux efforts de mobilisation des femmes pour le RDA pendant la lutte de la Côte d'Ivoire pour l'indépendance. Malgré de multiples contributions des femmes lors de cette lutte, elles n'ont pas été intégrées de façon durable ou significative au système politique ou des partis après l'indépendance.

Dans la section suivante, nous verrons que le confinement des femmes à la mobilisation résulte probablement d'une combinaison de facteurs socioculturels. Ces facteurs comprennent des normes et des attitudes concernant les types d'activités politiques appropriés pour les femmes, l'idée que l'activisme (souvent mené par la société civile) est plus sûr pour les femmes que l'engagement dans la politique formelle, et des visions patriarcales sur le potentiel des femmes en tant que leaders qui empêchent leur paiement par le pouvoir politique en échange de leur activisme. À noter également que ces facteurs socioculturels affectent la participation politique des jeunes de la même façon ; ainsi, les jeunes femmes sont défavorisées en particulier à cause de l'intersection de leur sexe et de leur âge.

La société civile est un facilitateur clé de la participation politique des femmes.

La société civile joue un grand rôle dans la création d'un environnement propice à la participation politique des femmes en Côte d'Ivoire. D'une part, la réalisation se fait via les organisations et les campagnes de la société civile dont les objectifs concernent directement l'augmentation de la représentation politique des femmes et de leur voix. Par exemple, le Comité de coordination pour la participation politique des femmes (2C2PF) a joué un grand rôle de plaidoyer pour l'adoption de la loi sur les quotas de 2019. À la suite des élections de 2015 et 2016, marquées par une sous-représentation inquiétante des femmes dans les assemblées élues et les organes de décision, le 2C2PF a mobilisé les activistes et proposé un avant-projet de loi sur la parité entre les sexes dans les assemblées élues. Ce qui a abouti à la loi de 2019 et à l'exigence pour les partis politiques d'atteindre un quota de 30 % de candidates aux élections parlementaires.⁶⁴ La Côte d'Ivoire a également plusieurs CSO et coalitions dirigées par des femmes établies pour superviser les élections et garantir qu'elles soient inclusives. Ces derniers comprennent :

- Plateforme de veille des femmes et des jeunes pour des élections crédibles et apaisées en Côte d'Ivoire.
- POECI.
- PEACE-CI.

Les organisations de femmes ont également joué un grand rôle de former et d'encadrer des femmes sur l'engagement civique, en encourageant la participation des femmes aux élections et en plaidant pour des politiques de promotion de l'égalité des sexes. Par exemple, l'Organisation de femmes actives en Côte d'Ivoire a formé les femmes de dix localités de la Côte d'Ivoire sur le processus d'inscription des électeurs, les campagnes électorales, le vote et l'observation électorale.⁶⁵ De même, la campagne Interpell'action

⁶⁴ Zere Infos. « Avant-projet de loi sur le quota : Le 2C2PF félicite le Gouvernement et l'encourage à poursuivre ses efforts pour la parité Homme et Femme. » WordPress. 11 mars 2019. <https://zereinfos.wordpress.com/2019/03/11/avant-projet-de-loi-sur-le-quota-le-comite-felicite-le-gouvernement-et-lencourage-a-poursuivre-ses-efforts-pour-la-parite-homme-et-femme/>; Fraternité Matin. « Mise en place du Sénat : Le comité 2C2PF réclame au Chef de l'État une forte représentation des femmes. » 18 mars 2023. <https://www.fratmat.info/article/82690/10064/mise-en-place-du-senat-le-comite-2c2pf-reclame-au-chef-de-l-etat-une-forte-representation-des-femmes>.

⁶⁵ Dougan, Salia. « Femmes et Participation Politique En Côte D'ivoire Impact Des Organisations Féministes. » Academia, 30 janvier 2020. https://www.academia.edu/41783779/femmes_et_participation_politique_en_cote_divoire_impact_des_organisations_feministe_s20200130_49275_18h6c61.

2015 menée par le Genre, parité et leadership féminin et le Leadafricaines a rappelé les candidats à ajouter une dimension genre dans leurs plans politiques.⁶⁶

Cependant, il faut préciser que plusieurs CSO mettent l'accent sur la promotion des femmes dans d'autres domaines extérieurs à la politique. On peut citer, entre autres, les organisations agricoles féminines qui travaillent principales dans les zones rurales pour développer la connaissance sociale des femmes et leur aider à atteindre une indépendance financière éclairée, et des associations villageoises d'épargne et de crédit que l'on trouve dans la plupart des quartiers et villages du pays. Bien que le but de ces CSO ne soit pas explicitement politique, elles sont indispensables au renforcement du capital social et de l'indépendance financière des femmes, dont la rareté est évoquée dans la section suivante comme un obstacle majeur à l'amélioration de la WPPL en Côte d'Ivoire. Le tableau 1 suivant présente une liste illustrative de CSO importantes qui travaillent sur la promotion des femmes dans et hors du domaine politique.

Tableau 1. Principales CSO axées sur le genre en Côte d'Ivoire

ORGANISATION	DOMAINE D'INTERVENTION
ADDAD—Côte d'Ivoire New	Renforcement des capacités des travailleurs domestiques en Côte d'Ivoire.
2C2PF	Adoption et mise en œuvre de la loi sur la parité entre les sexes.
Réseau de paix et de sécurité pour les femmes de la région de la CEDEAO	Participation des femmes à la prévention des conflits, au maintien de la paix et de la sécurité et à la reconstruction post-conflit.
Groupe d'organisations de femmes pour l'égalité des femmes et des hommes	Égalité des droits des filles et des fils dans tous les domaines de la vie, y compris dans les organes de décision.
Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire	Accès des femmes à la justice et à l'entrepreneuriat.
Centre des femmes pour la démocratie et les droits de l'homme en Côte d'Ivoire	Éducation des filles et droits de l'homme, avec un accent sur le genre.
Côte d'Ivoire Coordination des femmes pour les élections et la reconstruction post crise	Prévention des conflits et maintien de la paix.
Africa Development Environment Initiative Free International (IDEAL INTER)	Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles
ONG Vie sacrée	Propriété foncière pour les filles et les femmes.
Organisation des femmes actives de Côte d'Ivoire	Éducation à l'éducation civique et à la lutte contre la VBG.

⁶⁶ Guiraud, Pacôme Cyrille. « Participation sociale et promotion de la femme en Côte d'Ivoire : une lecture des organisations féminines. » Union Africaine. https://au.int/sites/default/files/documents/31520-doc-participation_sociale_et_promotion_de_la_femme_en_cote_divoire_une_lecture_des_organisations_feminines_pacome_cyrille_guiraud.pdf.

ORGANISATION	DOMAINE D'INTERVENTION
Réseau ivoirien pour la défense des droits de l'enfant et de la femme	Lutter contre la VBG en Côte d'Ivoire.
Association d'épargne et de crédit du village	Inclusion et éducation financières, surtout aux femmes rurales.

La société civile est généralement reconnue comme un grand espace qui favorise la participation politique des femmes, tant dans le contexte ivoirien qu'ailleurs, vu l'exclusion et la sous-représentation des femmes dans les rôles politiques plus formels.⁶⁷ Comme l'a décrit un participant au KII :

« La société civile est une bonne fenêtre que les femmes et les jeunes ont trouvé pour devenir des leaders, pour se développer et partager leurs rêves. Tout le monde ne peut pas devenir ministre, ni être un haut fonctionnaire, ni occuper un haut poste. Mais être [un chef] de la société civile, rencontrer des partenaires et mobiliser des fonds pour faire le travail social [...], c'est déjà très bon pour créer son propre standard et devenir quelqu'un dans la société [...]. Certains ont mis à profit leurs compétences, d'autres sont devenues importants aujourd'hui, et d'autres travaillent avec les gouvernements pour accomplir quelque chose. » (KII avec un expert gouvernemental à Abidjan)

La société civile, en Côte d'Ivoire en particulier, est également vue comme un prestataire d'espace plus sûr favorisant la participation des femmes, compte tenu de la prévalence de la violence — et en particulier de la violence contre les femmes — dans les espaces politiques, qui est devenue plus normalisée après la crise post-électorale de 2010–2011, comme la section précédente l'indique.

LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES

Le leadership politique désigne les activités auxquelles participent les femmes en tant que représentantes politiques élues ou non élues.⁶⁸ Il peut s'agir de : se présenter aux élections et occuper des fonctions une fois élues ou nommées à différents niveaux des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire du gouvernement, et occuper des postes de direction des partis politiques, de la société civile et des mouvements sociaux. Cette section porte sur la représentation des femmes dans les fonctions politiques élues et non élues, leur représentation aux postes de direction, les efforts visant à promouvoir la parité entre les sexes au sein des partis politiques et du leadership des femmes dans la construction de la paix, que l'étude documentaire et la collecte de données brutes dans le cadre de l'évaluation ont montré comme étant essentiels pour comprendre l'état actuel du leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire.

La sous-représentation des femmes dans des fonctions électives et non électives et aux postes de direction reste faible.

Bien que le leadership des femmes soit de plus en plus pris comme un indicateur clé de la croissance socio-économique en Côte d'Ivoire, les femmes sont toujours sous-représentées aux postes de direction, tant électifs que non électifs, comme le montre le tableau 2 ci-dessous. Malgré la loi sur les quotas de 2019,

⁶⁴ Krook, Mona Lena. "Women's Political Participation and Leadership Assessment Framework (Cadre d'évaluation de la participation et du leadership politiques des femmes)." NORC de l'Université de Chicago, Agence des États-Unis pour le développement international, 2003. https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00ZSBV.pdf.

⁶⁵ Ibid.

qui, comme indiqué en haut, a été appliquée aux élections municipales et régionales de 2023 seulement, le tableau 2 montre que seules 35 membres (13,73 %) de l'Assemblée nationale et 21 membres (21,43 %) du Sénat étaient des femmes en 2021. En 2021, les taux de représentation des femmes les plus faibles ont été remarqués aux postes de présidents des conseils régionaux, de ministres-gouverneurs et de fonctionnaires municipaux, soit respectivement 3,22 %, 7,14 % et 7,96 %.

Tableau 2. Représentation des femmes dans les fonctions électives et non électives en 2021

-	TOTAL	HOMMES	FEMMES	% DES FEMMES
Assemblée nationale	255	220	35	13,73%
Sénat	99	77	21	21,43%
Présidents des Conseils régionaux	31	30	1	3,22%
Municipalités	201	185	16	7,96%
Conseillers municipaux	4110	3493	617	15,01%
Ministres	46	38	8	17,39%
Ministre-gouverneurs	14	13	1	7,14%
Cadres nommés	48	42	6	12,50%
Magistrats	52	40	12	23,07%

Sources: IPU Parline. « Côte d'Ivoire. » IPU, n.d. https://data.ipu.org/node/41/data-on-women?chamber_id=13373; ONEG. « Rapport : les avancées de l'égalité de Genre en Côte d'Ivoire (2011–2020). » 2021.

Comme indiqué en haut, la faible représentation des femmes est remarquable aux postes ministériels, soit 17,39 %. De plus, si les femmes occupent des postes gouvernementaux ou ministériel, elles sont en général confinées dans des ministères liés à la vie sociale ou éducatives, tels que le ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, le ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation et le ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant. Cependant, il est à noter que les chefs actuels de deux ministères puissants, le ministère de la Planification et du Développement et le ministère des Affaires étrangères, sont des femmes.

Le tableau 3 montre la représentation des femmes dans les commissions parlementaires tandis que le tableau 4 montre la représentation des femmes au sein de l'organe de direction du parlement, le Bureau de l'Assemblée Nationale. Bien que le tableau 3 montre la faible représentation des femmes dans les commissions parlementaires (sauf la commission des ressources naturelles et des technologies de l'information et de la communication, à 50 %), le tableau 4 montre que la représentation globale des femmes est plus élevée au sein de l'organe de direction du Parlement, à 48,14 %.

Tableau 3. Représentation des femmes dans les commissions parlementaires en 2021

COMMISSION PARLEMENTAIRE	NOMBRE DES MEMBRES	% DES FEMMES
Commission des affaires générales et institutionnelles	40	7,5%
Commission des affaires économiques et financières	43	6,97%
Sécurité et Défense	42	9,09%
Ressources naturelles et technologies de l'information et de la communication	8	50%
Commission des affaires sociales et culturelles	42	8%
Commission des relations extérieures	40	4,76%

Source: ONEG. « Rapport : les avancées de l'égalité de Genre en Côte d'Ivoire (2011–2020). » 2021.

Tableau 4. Représentation des femmes dans la haute direction du Parlement

MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION DU PARLEMENT	NOMBRE DES MEMBRES	% DES FEMMES
Président de l'Assemblée nationale	1	0%
Vice-président de l'Assemblée nationale	11	36,36%
Secrétaires	12	50%
Questeurs	3	66,67%
Total	27	48,14%

Source : Assemblée Nationale. « Bureau de l'Assemblée nationale. » N.d. <http://www.assnat.ci/assembleenationale/?bureau-de-l-assemblee-nationale>.

Le contexte du leadership politique des femmes est bien traduit par ces faibles niveaux de leur représentation aux postes politiques élus et non élus en Côte d'Ivoire, où la loi sur les quotas de 2019 était censée remédier. Comme indiqué plus haut dans le rapport, la loi sur les quotas n'a pas été appliquée aux élections législatives de 2021 bien qu'elle ait été promulguée en 2019 (les partis politiques ont fait appel à la CEI pour retarder son application, et la CEI s'est conformée). En plus, bien que la CEI comprend une unité genre chargée de la promotion des élections inclusives et de l'application du quota via les activités de formation et d'efforts de lobbying, un responsable électoral interrogé pour cette évaluation a déclaré que cette unité n'a pas de budget spécial ni de pouvoir de sanction pour faire respecter l'application du quota lié au genre.

Comme nous le verrons en détail dans la section suivante, plusieurs obstacles, au-delà de la mise en œuvre et de l'application de la loi sur les quotas de 2019, affectent l'accès des femmes au pouvoir politique et leur pouvoir dans ce domaine. Ceux-ci comprennent l'impact des normes socioculturelles sur l'éligibilité perçue des femmes et leur volonté de se présenter aux élections, la normalisation de la violence en politique et les niveaux d'éducation et de ressources financières plus faibles en général pour les femmes. Le rôle des hommes en tant que gardiens du partage du pouvoir sera également important pour limiter la sous-représentation des femmes en politique. Comme l'a dit un informateur clé :

« Vous savez, faire la politique c'est gouverner, et dans l'histoire de nos sociétés, la gouvernance a été exclusivement réservée aux hommes. Accepteront-ils de partager ce pouvoir équitablement avec les femmes ? C'est là le problème. » (KII avec un homme leader d'un parti)

Enfin, il faut également noter que le parlement ivoirien dispose d'un caucus de femmes, le Caucus des femmes parlementaires de Côte d'Ivoire (FEMPACI). Fondé en 2013 avec le soutien de l'UE et du NDI et actuellement appuyée par l'IPU, l'objectif de ce caucus est d'aider les femmes parlementaires à jouer un rôle décisif dans l'élaboration et la mise en œuvre des lois et politiques sur l'égalité des sexes, malgré la persistance de leur faible représentation au parlement. Il vise également à promouvoir la participation des femmes aux organes de décision, à renforcer les partenariats entre les femmes et les hommes du parlement et à renforcer les capacités des femmes du parlement.⁶⁹ Les détails sur le rôle du FEMPACI dans la dynamique parlementaire et son efficacité dans la réalisation de ses objectifs n'ont pas été abordées par les députés interrogés pour cette étude, ni discutées dans les recherches ou discours de tiers sur le sujet. Cependant, une députée en exercice a récemment signalé à l'USAID que le caucus est davantage utilisé comme une caisse de résonance pour le président de l'Assemblée nationale et ne joue pas un rôle significatif dans la création des priorités ou dans la fourniture d'une orientation stratégique ou de leadership au sein de l'Assemblée nationale.⁷⁰ Ces résultats indiquent qu'il est nécessaire d'avoir plus d'informations sur la dynamique entourant le caucus des femmes et son influence, ce qui pourrait suggérer des occasions potentielles pour le renforcer.

La représentation des femmes est faible dans tous les partis politiques, et les avis sur les efforts déployés par les partis pour corriger cette situation divergent selon le sexe.

Comme la représentation des femmes est faible à l'Assemblée nationale dans son ensemble, il en est de même si l'on la considère au sein des partis politiques. Avant les élections de 2021, les calculs de la commission nationale des droits de l'homme indiquaient que les femmes représentaient seulement 16 % des candidats du RHDP, 8 % des candidats du PDCI, 14 % des candidats du FPI et 17 % des candidats de l'Ensemble pour la démocratie et la souveraineté et de la coalition PDCI.⁷¹ La représentation des femmes dans les organes de direction des principaux partis politiques, y compris le parti URD dirigé par des femmes, est également très faible. Le tableau 5 suivant montre que les femmes ne constituent pas plus de 17,4 % des organes de direction de ces partis.

Tableau 5. Représentation des femmes dans les organes de direction des partis

PARTI	FPI	PDCI	PPA-CI	RHDP	URD
Nombre des membres de l'organe de direction	155	38	41	40	38
Nombres de femmes membres	27 (17,4%)	6 (15,8%)	N/A	6 (15%)	3 (2,64%)

Source : Données administratives des partis politiques collectées par l'équipe d'évaluation.⁷²

⁶⁹ Inter-Parliamentary Union. « Règlement du caucus des femmes parlementaires de Côte D'Ivoire. » 2013.

http://w3.ipu.org/uploads/documents/REGLEMENT_ADOPTE_DU_CAUCUS_DES_FEMMES_PARLEMENTAIRES_DE_C%3%94TE_DIVOIRE.pdf.

⁷⁰ USAID/Côte d'Ivoire. Communication personnelle. 7 août 2023.

⁷¹ Richard, Florence "Cote d'Ivoire: Women underrepresented in parliament despite 2019 law (Cote d'Ivoire : Les femmes sont sous-représentées au parlement malgré la loi de 2019)." The Africa Report, 16 février 2021. <https://www.theafricareport.com/65880/cote-divoire-women-underrepresented-in-parliament-despite-2019-law/>.

⁷² Les chiffres ont été calculés par l'AT à partir des sources suivantes : 1) 2C2PF « PDCI RDA où sont les femmes ? » Comité De Coordination Pour La Participation Politique Des Femmes, 11 mai 2021. <https://doi.org/783972509154742>; 2) YECLO. « Côte d'Ivoire : Voici les nouveaux

Interroger les politiciens dans le cadre de la présente évaluation visait à savoir si leur parti avait mis en œuvre des mesures pour recruter des femmes comme candidates. Une petite majorité de politiciens, 53 pour cent, ont estimé que leur parti le faisait, les hommes politiques étant les plus volontiers à déclarer que leur parti le faisait que les femmes (63,3 % contre 43,3 %), soit une différence de 20 pour cent. On a également observé une variation notable entre les partis. Presque deux tiers des politiciens affiliés au PPA-CI ont dit que leur parti avait pris des mesures, contre 40 % seulement des politiciens affiliés au PDCI-RDA. Les politiciens du RHDP se situent au milieu, avec 55 % qui ont dit que leur parti a pris des mesures, bien que ce pourcentage total masque une divergence surprenante entre les hommes et les femmes politiques : seuls 20 % des femmes du RHDP estiment que leur parti a pris des mesures pour recruter des femmes comme candidates, contre 90 % des hommes.⁷³ Ces réponses, prises ensemble, évoquent que beaucoup de politiciens — et en particulier les femmes — pensaient que leur parti n'avait pris aucune mesure pour recruter les candidates ou qu'ils ne connaissaient aucune mesure.

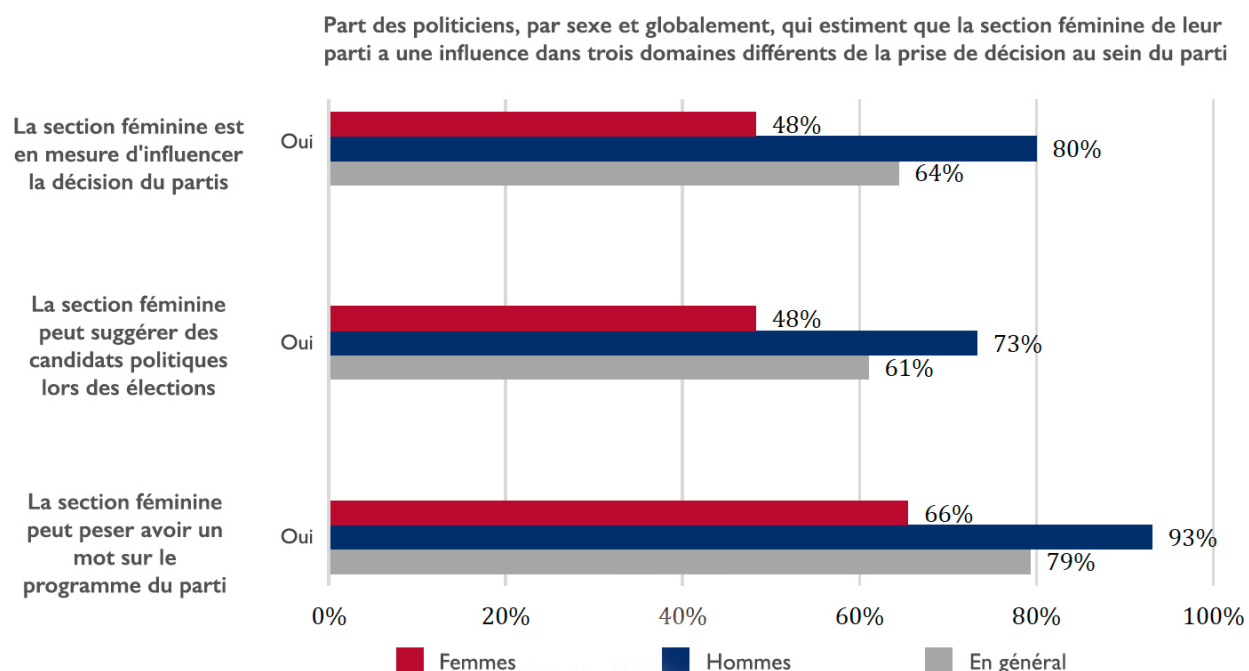
Les politiciens qui ont répondu que leur parti avait mis en œuvre une ou plusieurs mesures pour recruter des candidates ont été interrogés sur ces mesures. La plupart ont cité le respect de la loi sur le quota de 30 %. D'autres mesures les plus citées sont plus directement liées aux décisions internes des partis, entre autres, la création d'une section réservée aux femmes et l'organisation des formations. L'allocation de fonds pour cet objectif et la nomination de femmes à des postes de haut niveau au sein des partis sont parmi les mesures moins citées, même si elles semblent être d'une grande importance. Peu importe, la majorité des hommes et les femmes politiques pensent que les mesures prises ont conduit à une augmentation du nombre de candidates. Soutenir ces mesures, ainsi que d'autres visant à accroître le nombre de femmes élues a également été très soutenu par les politiciens des deux sexes (93 % des femmes et 96,7 % des hommes) et systématiquement par tous les partis.

Presque tous les partis politiques en Côte d'Ivoire ont des sections féminines, y compris les trois principaux groupes de partis représentés au parlement. Une fois demandé à propos de l'influence de la section féminine de leur parti dans l'enquête menée auprès des politiciens dans le cadre la présente évaluation, selon les hommes et les femmes politiques, le domaine dans lequel la section féminine avait le plus d'influence était le programme du parti. Toutefois, l'influence des sections féminines était plus faible dans certains domaines de prise de décision spécifiques au sein du parti, comme son influence sur les décisions du parti ou sur les candidats politiques. La figure 2 ci-dessous montre de façon particulièrement visible la forte disparité entre les sexes dans la perception de l'influence des sections féminines des partis.

membres du secrétariat exécutif du PDCI. » 12 mai 2021. <https://www.yeclo.com/les-nouveaux-membres-du-secretaire-executif-du-pdci>; 3) L'Infodrome. « PDCI : Bédié nomme de nouvelles personnalités au sein du secrétariat exécutif, Maurice Kacou Guikahué Indéboulonnable. » 12 mai 2021. <https://www.linodrome.com/politique/67156-pdci-bedié-nomme-de-nouvelles-personnalites-au-sein-du-secretaire-executif-maurice-kacou-guikahué-indeboulonnable>; 4) Fratmat.Info. « Direction ExéCutive Du Rhdp : Gilbert Koné Kafana Aux Commandes. » 1 mars 2022. <https://www.fratmat.info/article/218895/politique/rhdp/direction-executive-du-rhdp-gilbert-kone-kafana-aux-commandes>.

⁷³ Ce résultat devrait être interprété avec attention car il s'appuie sur un petit nombre d'observations. Dans le cadre de l'étude, dix politiciens de chaque sexe ont été interrogés par parti politique faisant partie de l'enquête auprès des politiciens.

Figure 2. Opinions des politiciens sur les sections féminines et la prise de décision au sein des partis



Source : données d'enquête auprès des politiciens sur le WPPL, 2023

Entre 73 % et 93 % des hommes politiques pensent que la section féminine de leur parti a une influence significative dans les trois domaines clés de la prise de décision du parti, tandis que les femmes sont plus divisées, avec la majorité (65 %) estimant que cette section de leur parti a une influence sur le programme du parti et la minorité (48 %) pour les deux autres domaines. L'écart entre les sexes variait entre 25 % et 31 %.⁷⁴ L'incertitude des femmes politiques concernant l'influence des sections féminines a été soulignée par des informateurs clés qui les voyaient comme étant largement symboliques et destinées à signaler la sensibilité aux questions de genre et à éviter les accusations de ne pas promouvoir les femmes en politique. Une femme élue a répondu que la création de sections féminines au sein des partis ne confirme pas un engagement des leaders politiques à promouvoir les femmes en politique :

« La création de sections féminines au sein des partis est plutôt une tendance [...] à être politiquement correct qu'un engagement stratégique pour un vrai changement [...] L'existence de la section féminine vise à inciter les votes des femmes. » (KII avec une femme politique élue)

Une note technique de l'IDEA International sur la participation et la représentation des femmes indique que confier la gestion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes aux sections féminines des partis politiques seules a eu comme conséquence le retrait de la question genre de l'agenda politique principal et des priorités de la plupart des partis politiques.⁷⁵

⁷⁴ Quelques différences entre les trois partis politiques sont également notées dans l'analyse mais, compte tenu de la petite taille de l'échantillon, ce n'est pas facile de tirer des conclusions significatives par parti politique.

⁷⁵ IDEA International. « Sur la participation et représentation des femmes : Le rôle des partis politiques. » 2021.

<https://www.idea.int/sites/default/files/publications/the-role-of-political-parties-on-womens-participation%20FR.pdf>

Les femmes sont mieux représentées dans les processus de paix et de reconstruction au niveau local.

Au cours des dernières décennies, la Côte d'Ivoire a connu plusieurs crises, comme la rébellion de 2002, la crise post-électorale de 2010-2011 et les manifestations pré-électorales meurtrières de 2020, qui ont toutes violé la cohésion sociale. Ces conflits ont en particulier touché les femmes et les filles, surtout par la discrimination et les violences physiques et sexuelles. Bien que le sexe féminin soit particulièrement touché par ces crises, l'implication des femmes dans le processus de résolution des conflits et la gestion de la transition de paix est toujours faible.⁷⁶

Au lendemain de la crise électorale de 2010-2011, le Président Ouattara a mis en place plusieurs organes de réconciliation et d'enquête indiqués précédemment dans le présent rapport (ex., CDVR, CONARIV et une Unité d'enquêtes spéciale), avec pour mission d'éclairer les événements et de trouver des moyens de rétablir la paix et la cohésion sociale. La sous-représentation des femmes était très significative au sein des organes centraux et des commissions spécialisées de la CDVR. Il y avait deux femmes dans ses sept commissaires centraux, dont l'une était chargée du sous comité sur le genre. Cependant, la majorité des membres des comités locaux était des femmes, soit environ 68 %.⁷⁷

Comme évoqué dans la section précédente, il est à noter que le plan d'action national de la Côte d'Ivoire pour la UNSCR 1325 a expiré en 2012, ce qui peut représenter une absence de la volonté symbolique et politique en faveur du leadership des femmes dans le processus de paix au niveau national. Au-delà de ce mécanisme qui n'est plus actif, l'évaluation n'a pas trouvé de consensus sur les motifs de la sous-représentation des femmes dans les processus de paix ivoiriens en particulier (contrairement à leur sous-représentation dans d'autres domaines du leadership politique).

Une déclaration conjointe publiée par 25 CSO en 2014 qui appelait pour une inclusion plus significative des femmes dans les processus de paix du pays a remarqué que les problèmes comme la pauvreté des femmes et le manque de sécurité économique qui affaiblissent le WPPL en général font la même chose à leur inclusion dans le processus de paix.⁷⁸ Dans une FGD avec les hommes de la société civile à Gagnoa, un participant a dit que les femmes sont sages et bien placées pour aider à régler certains conflits communautaires, mais qu'elles ne sont pas consultées dans le cadre du processus de paix parce qu'elles ne participent aux guerres. Un bailleur de fond interrogé dans le cadre de l'étude a partagé son travail sur l'inclusion des femmes dans le processus de paix après l'échec des politiciens à accepter les propositions des femmes pour une paix durable.

« Après avoir reçu les propositions de la société civile pour la paix, nous avons organisé des réunions avec les politiciens pour leur présenter nos propositions et les faire valider et contribuer afin que nous ayons un document consensuel qui souligne les propositions de paix de chacun. [...] Voici ce que nous avons trouvé : les femmes avaient le souci de contribuer à la restauration d'une paix durable en Côte d'Ivoire et nous avons fait nos propositions qui, enfin, n'ont pas été acceptées. Nous avons donc nous-mêmes établi une

⁷⁶ Ambassade du Canada en Côte d'Ivoire. "Participation of women in the decision-making round table; peace and security in Ivory Coast (Participation des femmes à la table ronde de prise de décision ; paix et sécurité en Côte d'Ivoire)." 2019. <https://www.international.gc.ca/world-monde/stories-histoires/2019/cotedivoire-peace-paix.aspx?lang=fra>.

⁷⁷ Gorée Institute "Plaidoyer en Côte d'Ivoire sur le thème « Les femmes dans le processus de réconciliation et la consolidation de la crise en Côte d'Ivoire." 24 juillet 2014. <https://goreeinstitut.org/plaidoyer-en-cote-d-ivoire-sur-le-theme-les-femmes-dans-le-processus-de-reconciliation-et-la-consolidation-de-la-crise-en-cote-d-ivoire/>; Ibrahim, Diarra. « Analyse de La Durabilité Des Accords de Paix En Afrique de l'Ouest. » Centre Ivoirien De Recherches Economiques Et Sociales, Décembre 2015. <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/55839/IDL-55839.pdf>.

⁷⁸ Gorée Institute "Plaidoyer en Côte d'Ivoire sur le thème « Les femmes dans le processus de réconciliation et la consolidation de la crise en Côte d'Ivoire." 24 juillet 2014. <https://goreeinstitut.org/plaidoyer-en-cote-d-ivoire-sur-le-theme-les-femmes-dans-le-processus-de-reconciliation-et-la-consolidation-de-la-crise-en-cote-d-ivoire/>

stratégie pour y parvenir. Notre problème est le manque de moyens, mais les femmes peuvent vraiment contribuer, elles sont capables ! [Nous] avons soutenu tout un processus avec la Commission électorale indépendante et le réseau des femmes médiatrices de paix, nous nous sommes mobilisés pour détecter les signes avant-coureurs et avons facilité l'inscription des femmes sur les listes électorales, parce que la participation politique ne dit pas seulement être candidat. » (— KII avec un bailleur de fonds à Abidjan)

OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS POUR LE WPPL

Cette section aborde les dynamiques socioculturelles, institutionnelles et individuelles en jeu en Côte d'Ivoire qui définissent et contribuent au WPPL. Les trois facteurs interdépendants qui contribuent à l'écosystème du WPPL sont traduits en relation avec leur effet sur la participation politique et le leadership politique des femmes.

PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

FACTEURS SOCIOCULTURELS

Les normes patriarcales qui accordent aux hommes la prise de décision et aux femmes la prestation de soins figurent dans la masculinisation du domaine politique.

Les normes patriarcales sont l'un des principaux obstacles socioculturels à la participation politique des femmes en Côte d'Ivoire. Les normes patriarcales, fondées sur des hiérarchies patriarcales et religieuses traditionnelles, sont présentes dans presque toutes les régions, mais plus particulièrement notables dans le nord du pays. Ces croyances fixent totalement la subordination des femmes aux hommes et se traduisent de façon différente, par exemple en limitant la liberté de sortir et la capacité des femmes à participer aux activités politiques, la façon de prendre les décisions au sein des ménages et la répartition des tâches au sein des ménages.

Par exemple, les résultats de l'Indice SIGI 2022 de l'OCDE pour la Côte d'Ivoire soulignent que dans la plupart des ménages, le père ou le chef de famille masculin est le seul à prendre les décisions relatives à la santé et à l'éducation des enfants.⁷⁹ Dans certains districts comme Sassandra-Marahoué, Denguélé et Woroba, les hommes étaient les seuls à prendre les décisions dans plus de 60 % des ménages. Ils sont les seuls à prendre les décisions relatives aux investissements et aux achats importants (logement, terres, véhicules, outils agricoles et intrants, etc.) dans 72 % des ménages. Cette tendance est plus accentuée dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Le rapport révèle également que 87 % de la population pensent que les hommes devraient avoir le dernier mot en terme de décisions du ménage, et cette valeur atteint 92 % dans les zones rurales.

Ces déséquilibres dans la prise de décision au sein des ménages peuvent commencer par l'utilisation généralisée de la dot, qui peut impliquer de l'argent, des terres ou d'autres biens de valeur (bétail, et véhicules, entre autres). Le rapport SIGI a révélé que la dot chez 72 % des femmes résultait d'un arrangement, et ce nombre s'élève à plus de 90 % dans certains districts du Nord. En tant qu'institution, la dot peut favoriser la subordination et limiter l'autonomie des femmes, et dans le cas de la Côte d'Ivoire, certains éléments montrent que c'est le cas. L'étude SIGI a révélé que 57 % des Ivoiriens pensent que la femme appartient à son mari, une fois la dot offerte.

Ces données montrent combien les normes et attitudes restrictives empêchent systématiquement les femmes de participer à la prise de décision pour leurs ménages. La citation suivante montre également comment les coutumes limitent la capacité des femmes à décider de façon indépendante et à exprimer en toute transparence leurs décisions et leurs préférences.

« Il y a aussi des coutumes où, jusqu'à présent, la femme n'a pas le droit de parler, où elle ne doit pas s'exprimer et que c'est toujours l'homme qui garde la tête haute. Même si la femme décide, elle doit toujours le faire en coulisses ou en cachette, et l'homme vient

⁷⁹ OCDE. « Institutions sociales et égalité femmes-hommes en Côte d'Ivoire. » 30 juin 2022.
<https://www.oecd.org/fr/dev/institutions-sociales-et-egalite-femmes-hommes-en-cote-d-ivoire-c798990a-fr.htm>

valider ce que la femme a dit. » (FGD avec les femmes de la société civile, Man)

Les normes et croyances patriarcales veillent à ce que les femmes continuent à assumer les responsabilités pour la plupart des tâches ménagères et des soins non rémunérés. Les hommes sont en général comme les pourvoyeurs du ménage, en plus de leur rôle de prendre les décisions. Les femmes ivoiriennes, de ce fait, consacrent en moyenne 5,1 heures par jour aux tâches ménagères et aux soins non rémunérés, contre 1,3 heure pour les hommes. Le rapport SIGI 2022 indique toutefois des variations importantes selon les districts. Dans le district de Savanes par exemple, les femmes consacrent huit fois plus de temps par jour aux tâches ménagères que les hommes, mais ce ratio peut être aussi bas que deux dans les districts comme Denguélé. Le lien entre ces chiffres et les normes et attitudes est clair : 84 % de la population pensent que faire la cuisine pour la famille est exclusivement réservé aux femmes, et 70 % pensent que laver les enfants et nettoyer la maison sont exclusivement réservés aux femmes.⁸⁰

Les progrès réalisés en relation avec le rôle des femmes dans la société ivoirienne signifient qu'on attend désormais qu'elles contribuent également aux revenus totaux du ménage en plus d'être toujours responsables de ces tâches ménagères. En général, les femmes travaillent plus de 10 heures par jour, les activités rémunérées et non rémunérées. Le manque de temps libre peut donc être un obstacle important à leur participation aux activités politiques. Les tâches et responsabilités domestiques des femmes et le manque de temps libre sont également des obstacles à la participation politique identifiés par les personnes interrogées dans le cadre de l'évaluation.⁸¹

Ces croyances encouragent également l'acceptation collective de la masculinisation de la sphère politique. Certains hommes politiques croient encore que « la politique est une affaire des hommes en Afrique » (KII avec un chef du parti politique PPA- CI, Abidjan). La recherche révèle que ce type d'attitude des hommes politiques est accepté dans presque toutes les régions que l'équipe d'évaluation a visitées et qu'elle est un obstacle au fait d'exercer le pouvoir dans la participation politique des femmes. Comme l'a dit une femme leader d'une zone rurale :

« Les hommes sont encore dans le passé ; ils veulent que nous restions primitives au moment où le monde a évolué... c'est pourquoi, depuis plusieurs années, ils font tout ce qui est possible pour m'empêcher d'être secrétaire de section de mon parti dans ce village. » (FGD avec les femmes de la société civile, Waraniéné Korhogo)

Même lorsque les femmes parviennent à surmonter ces obstacles et à participer aux débats politiques, leur voix n'est pas toujours entendue que celle des hommes et leur influence peut être plus faible. Par exemple, seule la faible majorité des politiciens interrogés dans le cadre de cette évaluation affirment que les femmes ont la même voix et la même influence sur les débats politiques. Les politiciennes étaient réparties d'une façon égale entre les deux postes. La citation suivante explique également cet obstacle.

« Bien que l'on dise que les femmes et les hommes sont sur le même niveau d'égalité, ce n'est pas ce qui est pratiquement visible. [...] L'homme est beaucoup plus écouté que la femme. [...] Quand un homme parle, les gens pensent qu'il dit la vérité et que sa parole est consistante, mais quand c'est la femme qui parle, on ne suit même pas peut-être attentivement. Personne ne la prend au sérieux. » (FGD avec les femmes de la société civile, Man)

⁸⁰ OECDE. « Institutions sociales et égalité femmes-hommes en Côte d'Ivoire. » 30 juin 2022.

<https://www.oecd.org/fr/dev/institutions-sociales-et-egalite-femmes-hommes-en-cote-d-ivoire-c798990a-fr.htm>

⁸¹ KII, FGD, enquêtes auprès des politiciens.

Les normes concernant les sorties des femmes limitent leur capacité à participer aux activités politiques et aux réunions des partis.

Les coutumes socioculturelles liées aux sorties des femmes en dehors de leur foyer constituent également un obstacle à leur participation politique. Cet obstacle est réel qu'une femme soit mariée ou non, bien que la forme et le degré d'impact sur les sorties semblent varier selon le statut matrimonial. L'étude SIGI 2022 montre que plus de 3/4 de la population ivoirienne pensent que les femmes célibataires sont libres de faire des sorties seules. Mais au contraire, les femmes sont stigmatisées lorsqu'elles assistent seules à des réunions politiques. Une participante à la FGD (une femme de la société civile) a dit que, quelquefois, les partisans attribuent des amis imaginaires aux femmes célibataires au sein du parti ou à l'extérieur pour abuser leur réputation. D'autres participants aux FGD ont également dit que les femmes célibataires candidates aux élections peuvent être désavantagées et faire l'objet d'un contrôle supplémentaire, ce qui montre que la participation politique des femmes célibataires subit encore un certain soupçon ou stigmatisation, même si leurs sorties ne sont pas aussi limitées.

Cependant, l'attitude de la population devient très différente lorsque la discussion concerne les femmes mariées. L'étude SIGI 2022 révèle que la quasi-totalité de la population ivoirienne, dont 96 % des femmes (soit 5 points de pourcentage de plus que les hommes, 91 %), pense qu'une femme mariée ne peut pas quitter son domicile sans permission de son mari. Comme l'explique une participante à la FGD avec les femmes politiques à Abidjan, le comportement de rentrer tard à la maison n'est pas socialement accepté pour les femmes et peut provoquer des accusations d'infidélité. Par contre, ces préjugés peuvent être atténués si une femme assiste à la même réunion avec son mari.

« Je connais une femme qui était très avancée en politique, mais son mari a divorcé avec elle. Pourquoi ? Parce qu'elle va à des réunions la nuit. Les réunions politiques ont lieu de 19 h à 20 h. Le mari se plaignait et ils disputaient chaque fois qu'elle revenait des réunions. Il a fini par divorcer et prendre ses enfants. » (FGD avec les femmes de la société civile, Abengourou)

Un informateur clé, un homme, a également dit que la participation des femmes à des réunions nocturnes n'était pas socialement acceptable, et a même souligné l'hypocrisie de cette idée :

« Moi, en tant qu'homme, je peux aller à une réunion après le travail. Je l'ai fait hier et je suis rentré à minuit. Mais, puis-je permettre à ma femme d'aller à une réunion après le travail ? Non, si c'était ma femme qui est rentrée à minuit hier ... ah, je dois être honnête... Parfois, nous essayons de changer le comportement que nous ne sommes pas capables de changer nous-mêmes. » (KII avec un bailleur de fonds)

Le statut matrimonial limite la liberté du choix politique des femmes, le mariage précoce étant particulièrement néfaste.

Une autre révélation néfaste des normes patriarcales est l'idée qu'une femme mariée doit voter pour le même parti politique que son mari. L'étude SIGI 2022 révèle que cette idée est très répandue, puisqu'elle est partagée par près d'un Ivoirien sur deux (46 %). Cette limite à la prise de décision libre peut également toucher les femmes qui ne sont pas mariées, mais cohabitent avec un partenaire. Ceci est un obstacle sérieux pour les femmes qui cherchent à faire partie des sujets qui ne sont pas une priorité pour leurs partenaires, y compris les sujets liés aux femmes mais aussi les sujets plus généraux liés à l'éducation et à la santé, auxquels les femmes accordent généralement une grande importance. Ici, il faut noter que plus de la moitié des Ivoiriens (57 %) ont déclaré ne pas avoir voté lors des dernières élections nationales, selon l'enquête Afrobarometer 2022/2023. Donc, cette forme de participation politique est en général faible et les leaders élus ont un mandat qui ne vient que de 40 % de la population. Beaucoup plus de femmes que d'hommes ont déclaré ne pas avoir voté (62 % contre 52 %), ce qui peut renvoyer à une multitude d'obstacles évoqués dans cette section.

Tous ces obstacles auxquels se heurtent les femmes mariées doivent être pris en compte dans un contexte où le mariage précoce des filles n'est pas surprenant. Même si les filles doivent avoir 18 ans pour se marier légalement en Côte d'Ivoire, cette loi est souvent violée. L'étude SIGI 2022 a montré que 23 % des femmes de plus de 15 ans étaient mariées avant l'âge légal de 18 ans et que parmi les femmes de 20 à 24 ans, 41 % étaient mariées avant l'âge légal de 18 ans. Cependant, le mariage précoce n'est pas réparti de la même façon dans le pays et est beaucoup plus répandu dans le nord (et surtout dans le nord-ouest). Le mariage précoce non seulement soumet les jeunes femmes à la volonté restrictive de leur mari dans les domaines abordés précédemment, mais expose également des conséquences sur la réussite scolaire et la santé reproductive des filles et des jeunes femmes (ex., la grossesse à l'adolescence). Le mariage précoce des filles augmente la probabilité de leur priver d'éducation formelle et de l'abandon de l'école primaire et secondaire. Les femmes ayant le faible niveau d'éducation, le faible bagage de participation au marché de travail, moins de salaires et moins de temps libre ont des niveaux de participation politique plus faibles et une probabilité plus faible d'accéder à un leadership politique.⁸² En effet, des recherches effectuées ailleurs dans les pays en développement montrent que le mariage retardé a des effets positifs significatifs sur la participation politique des femmes.⁸³

Le mariage précoce a également une relation avec la violence conjugale, qui est relativement répandue et culturellement tolérée en Côte d'Ivoire. L'étude SIGI 2022 révèle que 22 % de la population pensent que l'homme a le droit d'utiliser la violence contre sa femme ou sa partenaire dans certaines circonstances (ex., brûler un repas ou négliger les enfants, se disputer, quitter la maison sans permission, refuser des relations sexuelles), mais ce chiffre peut être à peu près 50 % dans certains districts (surtout au nord). Il n'est pas étonnant que les hommes soient plus intéressés que les femmes d'adopter cette attitude (28 % contre 16 %, au niveau nationale). C'est pourquoi il n'est pas étonnant que 31 % des femmes ivoiriennes qui ont vécu avec un partenaire ont été victimes de violence conjugale, et 17 % ont été victimes de telles violences au cours des 12 mois passés. La violence physique est la forme la plus courante de la violence conjugale, suivie de la violence psychologique.

L'intimidation, les menaces et la violence affectent l'activité politique des femmes, en particulier leur capacité de vote.

Les normes patriarcales peuvent être un facteur important de la violence, de l'intimidation et du harcèlement auxquels se heurtent les électrices et les femmes qui ont envie de participer à d'autres formes de participation politique. La prévalence de ladite violence est difficile à établir, mais un grand nombre de politiciens ont indiqué que le problème est réel.

Comme le montre la figure 3 ci-dessous, 42 % des personnes interrogées dans le cadre de l'évaluation ont dit que les électrices sont victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement lorsqu'elles souhaitent voter. Ces résultats présentent un grand écart entre les sexes, mais il est acceptable de considérer que les femmes politiques ont plus de chances d'entendre parler de ces questions à travers leurs interactions quotidiennes avec leurs électrices, qui peuvent être plus franches à ce sujet qu'elles ne le seraient avec des hommes politiques. Comme le présent rapport l'indique, les femmes politiques occupent souvent des postes liés aux sections féminines au sein des partis politiques en général, ce qui pourrait leur donner un meilleur aperçu sur ce problème.

Un point important à noter est qu'il y avait un accord quasi commun (96 %) parmi les politiciens qui ont répondu que ces formes de violence existent et qu'elles affectent la capacité des femmes à voter. C'est

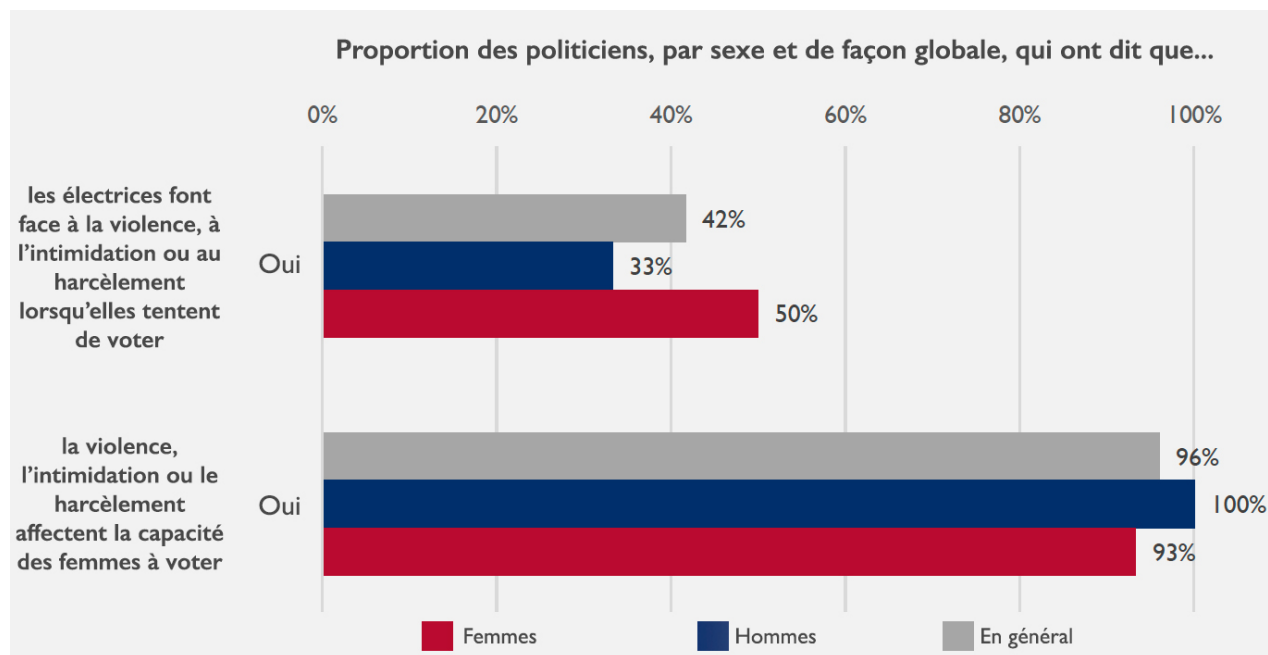
82 The Cloudburst Group. What works for women's political participation and leadership (Ce qui convient pour la participation et le leadership politiques des femmes).

https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00ZVWP.pdf

83 Carpena, F. et Jensenius, F. R. (2021). "Age of Marriage and Women's Political Engagement: Evidence from India (L'âge du mariage et l'engagement politique des femmes : données provenant de l'Inde)," *Journal of Politics*, 83(4). <https://doi.org/10.1086/712141>

pourquoi ces différentes formes de violence devraient être considérées comme un obstacle important à la participation politique des femmes.

Figure 3. Violences faites aux électrices



Source : données d'enquête auprès des politiciens sur le WPPL, 2023

La forme de violence la plus fréquemment signalée à laquelle les électrices font face est l'intimidation et les menaces, ainsi que des violences physiques et verbales signalées occasionnellement. Par ailleurs, les arrestations et les emprisonnements n'ont été signalés que rarement. Sur la question de savoir le promoteur de ces actes de violence, les politiciens accusent généralement le ou les partis qui constituent leur opposition et accusent plus rarement les activistes de leurs propres partis ou des groupes de jeunes affiliés à leurs partis.

Malgré ces résultats, certains ne sont pas d'accord sur le fait que différentes formes de violence affectent les femmes si elles tentent de voter et affectent leur comportement électoral. L'un des exemples est celui d'une femme agent électorale qui travaillait auparavant dans la société civile et occupait des postes liés aux droits des femmes pour l'UA et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Elle a souligné le manque de preuves derrière ces allégations et affirme qu'elle n'a « jamais assisté à de violences simplement parce que les victimes souhaitent exercer leur droit de vote » et qu'elle n'en avait jamais subi une personnellement quand elle était candidate et après être élue. Elle a plutôt fait remarquer que les ONG ont un intérêt fort à avancer cette question en vue d'obtenir des financements.

Peu importe la sévérité de ces différentes formes de violence envers les femmes qui cherchent à participer à la politique, la simple menace et la peur de cette violence peuvent suffire à éloigner les femmes des activités politiques.

FACTEURS INSTITUTIONNELS

Les écarts dans les capacités de mise en œuvre et de législation limitent la participation politique des femmes.

Comme nous l'avons vu dans le présent rapport, la Constitution de la Côte d'Ivoire de 1960 accorde aux femmes le droit de vote tandis que sa constitution de 2016 réaffirme son engagement en faveur de la

participation politique et des droits des femmes, entre autre le droit de vote. Toutefois, on assiste à l'absence de mécanismes d'application et les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs. Ce problème d'application a été abordé par un représentant de la société civile, qui a dit :

« La Côte d'Ivoire est un champion dans l'élaboration de dispositions légales, mais leur application en faveur des femmes n'est pas prise en compte. [...] Nous avons beaucoup de textes et règles en termes de leadership et de participation politique, mais l'application proprement dite fait défaut. » (KII avec un expert de la société civile, Abidjan)

De même, un agent électoral interrogé dans le cadre de l'évaluation a témoigné que, bien que la CEI ait une unité genre chargée de veiller à ce que les élections soient inclusives, elle ne dispose pas de budget dédié ni de pouvoir de sanction pour faire respecter la loi. Cependant, cet agent électoral a révélé que la CEI se prépare, pour les prochaines élections, à garantir qu'au moins une (si ce n'est plus) des trois personnes requises dans chaque bureau de vote soit une femme, ce qui montre une certaine volonté politique de promouvoir la participation des femmes aux élections bien que les ressources soient très limitées.

Quant à l'existence et le contenu de la loi elle-même, au moment où plusieurs lois et traités internationaux ratifiés par la Côte d'Ivoire couvrent les garanties des droits politiques clés (ex., les Constitutions de 1960 et 2016) et la protections contre la VBG (ex., le Code pénal et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes), il n'y a actuellement aucune législation spécifique à la lutte contre la violence à l'égard des femmes en politique, que ce soit en tant que leader ou participantes. En plus de combler ce vide législatif important signalé, la réactivation du UNSCR NAP, qui a expiré, pourrait aider à signaler le nouvel engagement du gouvernement à intégrer les femmes dans les processus de paix et de réconciliation, et plus généralement dans la participation et le leadership politiques.

Certains obstacles logistiques entravent la participation des femmes, mais peuvent être surmontés.

La plupart des obstacles socioculturels à la participation des femmes abordés précédemment dans cette section — dont les normes patriarcales sur les sorties des femmes, la peur de la violence et les attentes familiales sur les tâches domestiques des femmes — sont encore aggravés par les défis logistiques liés à la participation aux réunions politiques. Comme l'a expliqué une participante à la FGD avec les femmes politiques à Abidjan, ces défis logistiques s'ajoutent aux tâches domestiques des femmes mariées, en particulier si les réunions politiques se tiennent la nuit ou le weekend, les moments où les femmes devraient être libres pour les tâches domestiques. Les FGD avec les hommes politiques ont également confirmé ce point de vue :

« D'habitude, nos réunions se tiennent vers 17 h, 18 h ou 19 h ; c'est juste une réunion de 30 minutes ou une heure. La plupart des femmes ne viennent pas. Nous avons peut-être des jeunes filles qui ne sont pas mariées ou des étudiantes. Ce sont elles qui participent normalement, pas les femmes mariées en général. C'est difficile. Elles peuvent venir pendant les campagnes et quand il y a des délais. » (FGD avec les hommes politiques, Abidjan)

« Les règles de la scène politique ne sont pas toujours favorables aux femmes. Les réunions nocturnes peuvent être tolérées pendant un mois ; mais au-delà, cela devient un problème. » (FGD avec les hommes politiques, Abidjan)

Bien que les défis sous-jacents soient sociaux et structurels, et donc complexes, au moins quelques solutions le sont moins. Ces solutions peuvent comprendre la tenue de réunions politiques et les campagnes pendant la journée, à des heures et sur les lieux plus pratiques pour les femmes, ou la tenue de

réunions et événements dirigés par des femmes.

FACTEURS INDIVIDUELS

Le faible niveau de confiance et de connaissance politique affecte le taux de participation politique des femmes, mais les efforts en cours visant à éloigner ces obstacles promettent le positif.

L'un des obstacles individuels à la participation politique des femmes est le faible niveau d'alphabétisation en général et en particulier chez les femmes rurales. Comme évoqué précédemment dans le rapport, le taux d'alphabétisation des femmes est inférieur à celui des hommes, soit 86,7 % des femmes de 15 ans et plus, contre 93,1 % des hommes du même âge.⁸⁴ Les disparités dans le domaine de l'éducation subsistent entre les régions et entre les filles et les garçons au niveau de l'enseignement secondaire. L'examen national sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable en Côte d'Ivoire (2019) révèle que les régions où le taux de scolarisation est faible dans l'enseignement secondaire ont tendance à avoir les indices de parité entre les sexes les plus bas. Le faible niveau d'alphabétisation lié aux normes traditionnelles en Côte d'Ivoire affecte également la confiance des femmes et leur volonté de s'engager dans la sphère publique. Une participante à la FGD a dit :

« La culture fait que les femmes ont tellement honte et ont peur de sortir... nous nous demandons ceci 'que vais-je devenir dans la société si je me présente pour le même poste que les hommes et que j'échoue' ? Elle se dit qu'elle serait méprisée pour avoir désobéi à la culture... mais dans notre pays, nous disons que la mort vaut mieux que la honte. »
(FGD avec les femmes de la société civile, Korhogo)

Bien que les taux des formes différentes de participation politique varient entre les femmes et les hommes, les données montrent que plusieurs facteurs, au-delà du simple intérêt pour la politique, viennent influencer. La dernière enquête Afrobarometer en Côte d'Ivoire révèle que 2/3 des femmes ne discutent jamais de politique avec leurs amis ou leur famille, tandis que 6 % seulement déclarent discuter beaucoup de ce sujet.⁸⁵ En comparant, 12 % des hommes ont dit qu'ils discutent beaucoup de la politique avec leurs amis ou leur famille, et 43 % ont dit qu'ils le font de temps en temps. Toutefois, certains informateurs clés ont carrément contredit l'idée que les femmes ne sont pas intéressées et motivées à s'impliquer dans la politique, idée évoquée dans différentes parties du présent rapport et par différents types d'acteurs. Un bon exemple d'un expert universitaire en gouvernance à Abidjan :

« Il y a beaucoup de femmes en Côte d'Ivoire qui luttent au sein des et pour les partis politiques. Elles sont les premières à arriver aux réunions. Celles qui sont analphabètes et démunies sont prêtes à se lever à 4 heures du matin et à parcourir des kilomètres et des kilomètres pour assister à des réunions politiques. » (KII avec un expert en gouvernance, Abidjan)

Les données de l'enquête Afrobarometer dressent un tableau intéressant mais complexe de ce sujet. L'enquête comprend une série de questions sur les actions politiques (par ex., assister à une réunion communautaire, joindre les autres pour exposer un problème, assister à une manifestation ou une protestation) que les répondants ont pu entreprendre au cours de l'année passée. Malgré les variations notées entre les questions, deux tendances se dégagent. Premièrement, même si moins de femmes aient entrepris ces actions politiques au cours de l'année passée, il y a néanmoins une proportion non négligeable de femmes dans la population qui l'ont fait. Deuxièmement, les femmes qui ne l'ont pas fait ont eu le choix entre « non, je ne le ferais jamais » et « non, mais je le ferais si j'en avais la chance. » Elles ont donc choisi

⁸⁴ <https://genderdata.worldbank.org/countries/cote-d-ivoire/>.

⁸⁵ Afrobarometer. "Côte d'Ivoire Round 9 Data." 2023. <https://www.afrobarometer.org/survey-resource/cote-divoire-round-9-data-2023/>

la deuxième option, témoignant ainsi leur ouverture à la participation politique, malgré des obstacles.

Une exception claire à ces tendances concerne la participation à une manifestation ou à une protestation pour laquelle la majorité a choisi « non, je ne le ferais jamais. » En mettant ces éléments ensemble, il semble que le manque d'intérêt ne soit pas aussi répandu comme certains le pensent et que d'autres obstacles — comme le manque de confiance, la connaissance limitée des opportunités de participation et les obstacles logistiques — influencent par contre. L'exception concernant la participation à une manifestation peut indiquer la peur de la violence ou des représailles chez les femmes, par exemple.

Plusieurs acteurs soutiennent les femmes qui ont l'ambition de participer à la politique. Il s'agit des organisations internationales et les bailleurs de fonds (ex., l'ONU Femmes, le Fonds des Nations Unies pour la population et le USAID), les institutions gouvernementales (ex., l'ONEG et le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant) et les CSO dirigées principalement par des femmes et avec une couverture nationale.

« Nous accompagnons la personne qui est prête à voyager. Pour vous dire que, dans notre communauté, si nous voyons une femme déterminée, ambitieuse et courageuse... nous l'accompagnons... mais la majorité des femmes ne se mêlent pas dans la politique. » (FGD avec les femmes de la société civile, Abengourou)

Certains ont souligné l'importance de ce soutien. La citation suivante montre qu'il y a une nécessité de formation sur la façon de parler en public à l'aise, même dans des contextes parfois hostiles ou difficiles.

« Quand une femme s'exprime en public, elle ne fait que crier. Et c'est fini, elle a perdu. Il fallait que nous soyons formées pour pouvoir tenir une parole devant l'audience sans avoir peur, pour que nous puissions donner ce nous avons à donner. Nous voulons être ce type de femmes politiques. » (FGD avec les femmes de la société civile, Bouaké)

Ces points de vue soulignent l'importance que les bailleurs de fonds, les ONG internationales, les organismes gouvernementaux et la société civile accordent au renforcement de l'autonomie et des compétences des femmes en tant qu'actrices politiques, en les sensibilisant sur les opportunités de participation et, en particulier, en abordant les problèmes liés à la violence qui font qu'elles ont peur de participer à la sphère politique.

LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES

FACTEURS SOCIOCULTURELS

Les normes et attitudes patriarcales affectent les perceptions des femmes en tant que leaders politiques, et parfois influencent leur comportement une fois élues.

Tout comme la participation politique, la culture patriarcale, les valeurs traditionnelles et la religion affectent négativement les perceptions des femmes en tant que leaders politiques. Le rapport SIGI 2022 a révélé que 56 % de la population générale ivoirienne pensent que les hommes font de meilleurs leaders politiques que les femmes. Les grandes différences au niveau des districts ont été révélées à cet égard ; moins de 20 % de la population de Yamoussoukro pensent que les hommes font de meilleurs leaders politiques que les femmes, contre près de 80 % pour Savanes, de l'autre côté. De même, 45 % de la population pensent que les hommes font de meilleurs juges que les femmes. Le rapport a révélé des corrélations entre ces attitudes et certaines caractéristiques socio-démographiques, entre autres, être un homme (l'écart entre les sexes dans les chiffres nationaux concernant le fait que les hommes font de meilleurs leaders politiques que les femmes est supérieur à 20 %), vivre dans une zone rurale, être marié

et avoir un faible niveau d'éducation.

Ces données ont été confirmées par certains participants aux FGD. Par exemple, un homme participant à la FGD de membres des partis politiques à Abidjan a insisté en disant que la situation ne peut pas être stable si une femme est présidente. Il a expliqué en disant que cela n'a pas été le cas pour le Libéria parce qu'Ellen Johnson Sirleaf avait des hommes pour la soutenir et la conseiller. Il a ajouté que c'est un danger réel pour le bon fonctionnement d'une société si la majorité des postes de responsabilité sont occupés par des femmes. Son argument renvoyait aux motifs que les femmes prennent plus de temps pour se maquiller au lieu d'être productives. Un imam a fait écho à certains de ces points de vue, en soulignant que « une société gouvernée par une femme est une société maudite ».

Cependant, l'enquête menée auprès des politiciens montre une image radicalement différente. Les résultats montrent une acceptation généralisée — du moins parmi ces politiciens — que les femmes sont aussi dynamiques que les hommes dans le rôle de leaders politiques. Toutes les femmes politiciennes et la grande majorité de leurs collègues hommes ont fait écho à ce point de vue. La divergence entre ces résultats et ceux de l'enquête SIGI peut être due aux échantillons très différents de ces deux sources de données (c'est-à-dire un échantillon de politiciens et un celui de la population générale). Peut-être que les réponses des politiciens ont été influencées par un biais de désirabilité sociale. Cela dit, un expert gouvernemental a dit que l'éligibilité des femmes est sous-estimée et repose sur une vision archaïque et entravée par les stéréotypes. Elle conclut que les choses ont beaucoup évolué en Côte d'Ivoire, en donnant l'exemple du nord où les choses étaient difficiles en particulier pour les femmes dans le passé, mais qu'à présent plusieurs femmes élues viennent de cette région.

Les données de l'évaluation ont également révélé que quand les femmes assument des rôles de direction, les hommes les considèrent comme un défi à leur autorité naturelle de patriarches, et que sur ce, ils les traitent durement :

« Lorsqu'une femme entre en politique ou occupe un poste de direction en politique, elle est considérée comme un homme. Nous ne lui faisons donc aucune faveur... Nous la traitons comme un homme. » (KII, un homme élu, Abidjan)

À cause de ce type d'attitude des hommes, les femmes leaders doivent intégrer et incorporer les normes patriarcales dans leur propre personnalité publique. Parfois, pour lutter contre la perception patriarcale, certaines femmes adoptent une approche qui crée un personnage de « super-leader » que les femmes cadres de haut niveau adoptent « pour lutter contre les stéréotypes liés aux sexes et briser les limites des opportunités. »⁸⁶ Une femme de la société civile interrogée a dit :

« Les femmes doivent travailler beaucoup plus que les hommes pour être reconnues. Quand une femme devient leader, elle se comporte comme un homme...une femme qui montre les 'aptitudes de leadership est appelée 'femme-garçon [femmes ayant des attributs masculins, ou un 'garçon manqué']. C'est comme si le leadership était inhérent à la capacité d'être un homme. »⁸⁷

Ce changement de comportement peut également être important pour éviter d'être perçu comme trop émotif ou excessive avec ses émotions. En effet, presque 2/3 des Ivoiriens ont dit que les femmes sont trop émotives pour devenir des leaders politiques. Cela s'explique également par les résultats selon lesquels près de 40 % des hommes et 1/4 des femmes ont répondu Préférer travailler pour un homme (étude SIGI 2022), alors que très peu d'hommes et seulement 13 % des femmes ont répondu Préférer

⁸⁶ Muhr, Sarah Louise. "Caught in the gendered machine: On the masculine and feminine in cyborg leadership (Pris dans la machine genre : sur le masculin et le féminin dans le leadership cyborg)." *Gender, Work and Organization*, 18, 337–357. 2011.

⁸⁷ KII avec les femmes activistes de la société civile.

travailler pour une femme.

Même si les femmes peuvent être considérées comme « naturellement enclines » à soutenir d'autres femmes, ce n'est peut-être pas le cas dans la politique. Une personne interrogée a parlé de ce comportement :

« L'opposition féroce à laquelle j'ai fait face dans ma carrière vient des femmes. Jusqu'à présent je ne comprends pas... On dirait que certaines femmes ont bien accepté les idéologies du patriarcat qu'elles semblent souffrir d'une overdose. » (KII, femme expert en WPPL, Abidjan)

La même idée a été soutenue par une femme active dans la société civile qui a déclaré qu'elle ne soutient pas les femmes leaders parce qu'elles sont trop émotives, contrôlées par les hommes et sans moyens financiers. Une autre participante au KII, une femme politique, a déploré ce même problème. Elle a noté que « les femmes n'ont pas de solidarité » et que « nous préférons aller soutenir les hommes plutôt que nous-mêmes. »

Une multitude de normes sociales affectent la capacité et la volonté des femmes de se présenter aux élections.

Les politiciens, hommes et femmes, interrogés dans le cadre de cette évaluation ont indiqué que le patriarcat et les obstacles culturels sont des facteurs importants pour lesquels les postes politiques élus dans le pays sont occupés principalement par les hommes. Les facteurs clés comprennent la marginalisation et l'exclusion, la perception de la population et de la classe politique que les femmes ne sont pas compétentes ou dignes de confiance, et le niveau élevé de discrimination dans les institutions sociales et politiques du pays.

Une deuxième question connexe de l'enquête auprès des politiciens portait sur les défis auxquels les femmes se heurtent pour gagner les élections. Les deux sexes ont convergé sur plusieurs défis clés, y compris des facteurs sociaux comme la marginalisation des femmes, la mauvaise impression des Ivoiriens à l'égard des femmes en politique et le manque de confiance à leur égard.

Entre temps, si les obstacles culturels sont éloignés, les femmes sont confrontées à l'idée que leur expression et la capacité de défendre activement des groupes ou des idées est « vulgaire. » Elles se retrouvent donc à des postes inférieurs et avec moins de pouvoir de décision. Les femmes d'une FGD de la société civile à Korhogo ont fait remarquer que les femmes sont, de nature, enclines à aider et à soutenir les autres (et souvent les hommes), ce qui fait que ces postes soient un choix naturel pour elles malgré les inconvénients associés (ex., absence de participation directe aux décisions).

Un autre défi socioculturel qui affecte les jeunes membres des partis politiques est l'importance de respecter et de se soumettre aux aînés. Il est normal pour les partis politiques de demander (de façon explicite ou implicite) à leurs membres moins anciens (âge et/ou ancienneté) de ne pas participer aux élections si les membres plus âgés décident de se présenter. Un homme d'une FGD de personnalités des médias a expliqué que ce processus affecte les candidats potentiels plus jeunes en général, et les femmes en particulier. Par exemple, Yasmina Ouegnin, jeune femme députée de Cocody, a été jugée non respectueuse envers l'ancien président et chef du parti, Henri Konan Bédié, pour avoir postulé contre le choix de son parti en tant que candidat maire de Cocody lors des élections municipales du 2 septembre 2023. Elle a donc été obligée de postuler comme candidate indépendante après que son parti a proposé un homme comme candidat au poste qu'elle désirait. Il n'est pas facile, sur le plan culturel et social, de s'opposer aux souhaits des aînés, en particulier ceux qui ont le pouvoir. Et pourtant il est possible. L'un des exemples est celui d'une femme qui a été encadrée par un ancien maire qui l'a parrainée et poussée à postuler malgré le fait qu'elle n'ait pas eu la bénédiction du chef du parti.

FACTEURS INSTITUTIONNELS

La loi sur les quotas de 2019 est un bon début, mais elle n’a pas encore couvert l’égalité des sexes dans la représentation politique.

Bien que la loi sur les quotas de 2019 n’ait pas été encore visible quant à l’égalité des sexes en termes de représentation politique, à cause de sa mise en œuvre tardive (c’est-à-dire après les élections législatives de 2021) d’une part et des obstacles persistants à son application d’autre part, elle est toujours considérée comme un mécanisme institutionnel prometteur pour améliorer la représentation politique des femmes. Selon les politiciens interrogés dans le cadre de l’étude, la loi sur les quotas de 2019 a été le plus souvent identifiée comme un facteur incitant leur parti à recruter des femmes comme candidates. Toutefois, les acteurs autres que les politiciens ont été plus pessimistes sur les objectifs et l’efficacité de la loi sur les quotas jusqu’à présent, comme le montrent les citations suivantes, et ont déclaré que « les quotas ne transforment pas les sociétés. »

« Aucun parti politique n’aborde la question de participation politique des femmes dans son texte... et ils l’admettent tous. » (KII, femme de la société civile, Abidjan)

« La loi sur les quotas a été votée justement, pour que l’engagement de l’État et du peuple ivoiriennes soit conforme à la réalité des choses ... Et pourtant, on a l’impression que les lois sont votées pour créer une bonne image. [Pour les élections de 2021], aucune parti politique, je dis bien aucun parti politique, ne s’est tenu à présenter 30 % de candidates. » (KII avec les experts du secteur des médias, Abidjan)

En plus du retard dans sa mise en œuvre, les participants à l’évaluation ont également souligné le faible respect de la loi sur les quotas de 2019 par les partis — pour les élections législatives de 2021 — en soulignant l’absence de mécanismes d’application et de sanction qui imposeraient le respect de la loi.

« Nous devons fixer des objectifs clairs. Nous voulons que les femmes soient en tête de listes. Nous avons besoin d’une clause coercitive ; c’est le seul langage que nous comprendrons. Nous pouvons faire du plaidoyer, de la coercition et encore du plaidoyer. Si vous n’atteignez pas 30 %, il n’y a actuellement aucune sanction. Les femmes doivent être formées et pouvoir participer à la vie politique. » (FGD avec un bailleur de fonds, Abidjan, se référant aux élections de 2021)

Malgré les points de vue pessimistes exprimées dans les entretiens qualitatifs sur la mise en œuvre et l’application de la loi sur les quotas de 2019, ils oublient que la CEI a le pouvoir de rejeter les listes de candidats qui ne respectent pas le quota de 30 %. Toutefois, le problème de la non application de la loi semble lié à l’indépendance et à l’autorité de la CEI, et non à la loi en soi.

L’importance de donner plus de poids à la loi a également été renforcée par certains experts du pays, comme le président de l’Association ivoirienne de défense des droits de la femme, qui pense que la loi sur les quotas n’est pas respectée parce que la loi qui l’institut ne prévoit aucune mesure contraignante ou de sanctions :

« Il n’y a aucune sanction dissuasive. La commission électorale nationale devrait rejeter toutes les listes [de candidats] où le quota a été omis. Une sanction financière doit être en place. Des taxes doivent être imposées aux partis politiques qui ne respectent pas cette disposition. » (Constance Yaï, présidente et fondatrice de l’Association ivoirienne pour la

défense des droits des femmes)⁸⁸

Ces points de vue soulignent la nécessité de renforcer l'application — et donc le respect — de la loi sur les quotas en renforçant l'indépendance et l'autorité de la CEI. Les mesures visant à promouvoir le respect volontaire des règles par les partis pourraient comprendre une meilleure couverture médiatique de l'équilibre entre les sexes (ou de son absence) sur les listes de candidats des partis et prévoir un financement public supplémentaire pour les partis dont les listes comprennent au moins 50 % de candidates, ce qui est déjà une disposition de la loi actuelle (Article 4).

Les lois existantes sur la violence envers les femmes ne couvrent pas spécifiquement la violence politique, et les avis sur son efficacité sont en général négatifs.

Bien que la loi semble être le meilleur outil pour protéger les femmes contre cette violence, plusieurs obstacles persistent. D'abord, aucune loi spécifique ne porte sur les cas de violence à l'égard des femmes en politique. Ces cas de violence seraient couverts par les lois plus générales relatives à la discrimination fondée sur le sexe et au viol. Dans le droit ivoirien, le viol est longtemps resté un concept flou et imprécis. La récente réforme législative votée le 26 juin 2019 a mis fin à ce vide juridique avec la loi n° 2019-579 portant code pénal. Le viol est désormais expressément défini par l'article 403 du nouveau code pénal tandis que la discrimination fondée sur le sexe est condamnée par la loi en vertu de l'article 223 du nouveau code pénal. La loi offre désormais aux victimes protection et réparation.

Les opinions sur l'efficacité des lois existantes sont généralement négatives. La plupart des politiciens interrogés pensent que les lois existantes ne suffisent pas à lutter contre la violence, l'intimidation ou le harcèlement auxquels les femmes font face si elles tentent de voter, faire campagne pour un mandat politique ou occuper des postes de direction. Seuls 41 % des politiciens pensent que les lois existantes suffisent. L'étude de menée par le NDI en 2017 est arrivée à une conclusion similaire.⁸⁹

Un expert du NDI en WPPL interrogé dans le cadre de l'évaluation a indiqué que le problème n'est pas l'insuffisance des lois existantes, mais le défaut de leur application.⁹⁰ L'ONU Femmes a également noté en 2022 que l'accès à la justice et les contraintes socioculturelles peuvent parfois décourager les victimes de recourir à la loi. Au contraire, les femmes font parfois recours au système similaire de justice traditionnelle informelle. Là où les femmes signalent la violence et demandent justice importe peu, les données qualitatives montrent que les Ivoiriens s'attendent toujours à ce que la femme qui se plaint soit critiquée, harcelée ou humiliée par les membres de sa communauté, ce qui est décourageant. Cet effet décourageant a été remarqué lors des discussions ; selon les femmes journalistes, les femmes qui subissent des violences sur la scène politique ne le signalent pas ou n'engagent pas de poursuites judiciaires par peur de la stigmatisation, des représailles et du risque pour leur réputation instiguée par les hommes leaders politiques.⁹¹ Les femmes sont également encouragées à garder le silence sur les violences rencontrées au sein de leur parti en vue de protéger « le secret du parti. »⁹²

La plupart des politiciens parlent des mesures de lutter contre la violence prises au sein de leur parti, mais les avis sur l'efficacité de ces mesures divergent selon le sexe.

Les partis politiques peuvent également prendre des mesures et adopter des politiques visant à atténuer

88 Yaï, Constance. 2023. « Conférence de presse représentant la Coalition au nom de l'Association Ivoirienne pour la Défense des Droits des Femmes. » Coalition des organisations de la société civile pour les droits politiques des femmes. Palm Club Hotel, Cocody, Abidjan, 1 juin 2023.

89 NDI. « La Violence Contre les Femmes dans les Partis Politiques. » 2017.

<https://www.ndi.org/sites/default/files/A%20IMPRIMER%20-%20Version%20finale%20-%202024%2020%20Novembre%20-%20Rapport%20Etude%20VCF-P%20CORRIGE2.pdf>

90 KII avec un expert du NDI à Abidjan.

91 FGD avec les femmes journalistes à Abidjan.

92 KII, femme élue, Abidjan

ces menaces au sein de leurs rangs, ce qui peut être particulièrement important compte tenu des défis cités ci-dessus. Bien que la plupart des hommes politiques (55 %) aient signalé que de telles mesures existent au sein de leur parti, les femmes politiques étaient beaucoup moins en état de le signaler que les hommes, ce qui fait un écart de 30 % entre les sexes. Les mesures évoquées par les membres des trois partis mettent l'accent principalement sur la création de comités responsables du traitement des plaintes. Certains ont également évoqué des campagnes de sensibilisation des membres des partis et des mesures visant à protéger les candidats lors de la campagne.

Les femmes politiques sont beaucoup moins optimistes que les hommes politiques au sujet de l'application des politiques et des mesures annoncées au sein de leur parti. Bien que 64 % des politiciens estiment que les mesures prises ont été appliquées, seuls 44 % des femmes politiques partagent le même avis, contre 71 % des hommes. Les femmes politiques, en parlant surtout des comités, ont souvent souligné que ces mesures ne suffisaient pas et ne résolvaient pas le problème.

C'est pourquoi il n'est pas étonnant de trouver que la grande majorité des politiciens, soit 93 % au total et des deux sexes, estiment que d'autres mesures sont nécessaires pour résoudre ce problème. À la question de savoir les organisations ou entités qui devraient être responsables de la lutte contre ces actes de violence et de rendre justice aux victimes, les hommes politiques, en particulier, ont le plus souvent désigné le système judiciaire et le gouvernement en général (ex., l'Assemblée nationale et le pouvoir exécutif). Les femmes politiques ont également suggéré le système judiciaire et le gouvernement, mais avaient également plus tendance à parler des organes au niveau du parti, tels que la direction du parti et les comités exécutifs et de gestion, ainsi que les révisions aux lois existantes.

Les processus de sélection des candidats des partis sont opaques et favorisent les hommes.

En plus d'un petit nombre de candidatures féminines, l'équipe d'évaluation a remarqué que les partis politiques ont traditionnellement mis les femmes à la fin des listes de candidats, ce qui a par donc limité leur potentiel à accéder à des fonctions nécessitant les électives au parlement ou au conseil municipal. Les hommes dominent le plus souvent les listes électorales présentées par les partis et sont souvent placés en tête.⁹³ Évidemment, ces listes de candidats apparaissent par ordre d'importance. Les noms en tête ont plus de chances d'occuper des postes tels que maire adjoint ou vice-président du conseil régional.

Les entretiens menés dans le cadre de la présente évaluation suggèrent que les processus de sélection des candidats par les partis sont souvent opaques. Par exemple, une FGD avec les femmes politiques locales a relevé un cas où une candidate a été sélectionnée à huis clos et sans en informer les autres candidates potentielles. Cependant, la candidate choisie n'avait même pas l'intention ni la volonté de se présenter, contrairement à d'autres femmes du parti. La décision a été prise sans que personne ne le sache jusqu'au dépôt de la candidature. Selon elles, le processus était délibérément vague et opaque, et le parti a agi comme s'il avait suivi les procédures, ce qui leur a rendu particulièrement mécontentes.

Malgré ces frustrations liées aux processus de sélection des partis, se présenter comme candidate indépendante n'est pas une solution possible pour la plupart des femmes. Bien qu'il soit possible pour elles de se présenter comme candidates indépendantes, une femme dans une FGD avec les médias a fait remarquer qu'il peut y avoir beaucoup d'inconvénients qui limitent les chances d'être élues. Malgré tous leurs défauts, les partis politiques sont des organisations puissantes et dotées de ressources qui détiennent un avantage important en termes de visibilité des candidats. Travailler en dehors des partis leur prive de cet avantage.

⁹³ Yéo, Arnaud, Kaphalo Ségorbah Silwé et Joseph Koné. « Démocratie en Côte d'Ivoire : Mythe ou réalité ? » Afrobarometer, 2020. https://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Documents%20de%20politiques/ab_r8_policypaper64_democratie_en_cotedivoire_mythe_ou_realite.pdf

« Mais on voit que [les candidates] qui sont pistonnées par leur parti politique dirigé par des hommes, ce qui est accepté par le système patriarcal, c'est que ce sont elles qui vont tout d'un coup se lever. Parce que dans le sens des gens, des hommes, c'est facile quand le leader dit : 'voici mon candidat'. Mais quand je viens en tant que politicien, je viens tout seul, mais quand c'est un grand parti politique qui m'envoie, j'ai plus de visibilité. » (FGD avec les femmes du secteur des médias, Abidjan)

Les femmes dans une FGD d'acteurs politiques locaux à Korhogo ont indiqué que la motivation et le soutien des partis sont également des facteurs importants dans le succès d'une candidature. Cependant, une candidate forte et prête à lutter, que ce soit parce qu'elle a déjà été en politique ou parce qu'elle dispose d'autres avantages tels que l'éducation et des ressources, peut être en mesure de suivre cette voie et réussir.

Les partis offrent un soutien financier et en nature inégal aux candidats hommes et femmes.

La façon dont les partis soutiennent leurs candidats, et si le soutien fourni diffère entre les hommes et les femmes, constitue également un obstacle potentiel à l'accès des femmes à des rôles de leadership politique. Les résultats de l'enquête montrent que le soutien financier ou en nature donné aux candidats par les différents partis est inégal.⁹⁴ Bien que la majorité des politiciens aient déclaré que leur parti offrait un soutien financier ou en nature aux candidats, les femmes tendaient à indiquer que leur parti ne le faisait pas. Pour le soutien financier, 26,7 % des femmes ont déclaré que leur parti ne leur avait pas financé, contre 3,3 % des hommes. Pour le soutien en nature, 20 % des femmes ont déclaré que leur parti ne leur avait pas donné de soutien, contre 3,3 % des hommes.

Il a été demandé à ceux qui ont indiqué que leur parti offrait un soutien financier ou en nature s'ils pensaient que ces deux formes de soutien étaient réparties de façon uniforme. Seules 59 % des femmes ont estimé que c'était le cas pour le soutien financier (contre 83 % des hommes). L'écart entre les sexes était très faible (5 points de pourcentage) lorsque la discussion s'est tournée sur la répartition uniforme de l'aide en nature par les partis. Dans l'ensemble, ces données montrent que les femmes sont particulièrement touchées, ou du moins particulièrement au courant de cette répartition inégale des ressources financières.

La raison principale évoquée pour expliquer cette répartition inégale des ressources entre les candidats était la taille, la population et l'importance politique de la circonscription électorale pour laquelle un candidat se présente. D'autres raisons comprenaient l'appréciation des candidats par les chefs des partis et la capacité existante des candidats. Bien que la discrimination totale ou le favoritisme aient été peu cités, une répartition basée sur la taille, la population et l'importance politique d'une circonscription électorale pourrait néanmoins être défavorable pour les femmes candidates. Par exemple, les femmes peuvent en moyenne se présenter et être autorisées dans des territoires plus petits et moins importants politiquement, et donc recevoir moins de soutien. En plus de cela, les candidats, femmes et hommes ne partent probablement pas du même niveau en termes de ressources existantes et de réseaux d'aides potentiels.

Les points de vue des participants, ainsi que l'examen des documents, révèlent un manque important de formation des membres ou des candidats des partis sur les questions féminines et la sensibilité au genre. Les participants, d'après leurs commentaires, disent que la formation des femmes visant à accroître leur participation politique n'est pas une priorité pour les partis et mouvements politiques.

« Je peux dire que les formations sont offertes. La formation que nous recevons se fait par notre CSO, le parti en soi organise rarement des formations. Même s'il le fait, les chefs n'invitent que les personnes avec qui ils ont des affinités. La scène politique est un cercle

⁹⁴ En général, le soutien en nature comprenait des outils de formation et de communication, ainsi qu'un soutien logistique.

fermé. (FGD avec les femmes de la société civile, Bouaké)

Cela souligne la nécessité de mécanismes ou de politiques des partis qui encouragent une communication transparente du financement des partis et du soutien en nature aux candidats hommes et femmes, potentiellement accompagnés d'incitations (comme Financement public accru) pour les partis qui offrent un soutien égal aux candidats des deux sexes.

Les hommes politiques surestiment les efforts de leur parti dans l'amélioration du WPPL, mais les politiciens des deux sexes soutiennent les mesures visant à renforcer le leadership des femmes.

Les sections précédentes du présent rapport ont mis en évidence un écart entre les sexes dans la façon dont les hommes et les femmes politiques perçoivent les efforts de leurs partis pour promouvoir le leadership politique des femmes, les opinions des hommes étant systématiquement plus positives. Il s'agit ici d'un écart entre les sexes allant de 27 % à 35 % au sujet de l'efficacité des sections féminines pour peser sur les programmes des partis, suggérer des candidats et influencer les décisions du parti ; et un écart entre les sexes allant de 17 % à 23 % au sujet de la question de savoir si les politiciens ont déclaré que leur parti a offert aux candidats un soutien en nature et financier.

À cette tendance s'ajoutent les réponses données dans l'enquête auprès des politiciens sur le nombre de femmes au sein du comité exécutif de chaque parti, où les politiciens d'un même parti ont indiqué des chiffres très différents.⁹⁵ L'analyse de cette question a abouti à un résultat révélateur montrant que les hommes politiques des trois principaux partis politiques du pays ont tendance à déclarer des chiffres plus élevés que leurs collègues femmes. Par exemple, le nombre médian rapporté par les hommes politiques du PPA-CI était de 6 femmes au sein du comité, tandis que le nombre médian rapporté par leurs collègues femmes était de 2 seulement. Les postes occupés par les femmes au sein des comités exécutifs étaient similaires dans les trois partis. Il s'agit de divers rôles de secrétaire (par exemple, comité exécutif, finances, communications), vice-présidente et responsable des affaires sociales, culturelles et féminines.

Ces tendances montrent la nécessité d'accroître la sensibilisation sur les inégalités liées au WPPL dans les investissements des partis politiques et leurs résultats, y compris la collecte, la publication et la diffusion des données sur le financement des partis en faveur des femmes candidates, le nombre et la proportion de femmes candidates et des femmes élues aux niveaux local et national, ainsi que la représentation des femmes aux postes de direction et de gestion au sein des partis politiques.

Même si la compréhension de l'ampleur du problème peut varier entre les hommes et les femmes, les données qualitatives et quantitatives recueillies dans le cadre de l'étude indiquent que les politiciens et les représentants des partis ont reconnu qu'ils devaient accroître le nombre de femmes à des postes de direction et de prise de décision. En outre, l'enquête menée auprès des politiciens a révélé que les mesures visant à accroître le nombre de femmes élues —y compris l'application de la loi sur les quotas, la création de sections féminines, la fourniture de formations, l'allocation de fonds aux candidates et la nomination de femmes à des postes de haut niveau au sein de leurs partis — ont été soutenues par la majorité des politiciens des deux sexes (93 % des femmes contre 96,7 % des hommes) et systématiquement par tous les partis.

Les politiciens ont exprimé leur optimisme quant à la façon dont le leadership politique des femmes évoluera au cours des trois prochaines années. La plupart d'entre eux, quel que soit leur sexe, s'attendent à une augmentation du nombre des femmes en politique et des responsabilités qui leur sont confiées, et un poids accru accordé à leur voix. Toutefois, ces points de vue ont souvent été exprimés en fonction de changements politiques et institutionnels importants qui peuvent ou non se matérialiser. Certains lient leur

⁹⁵ La plage pour le PDCI-RDA était de 0 à 11 femmes, de 1 à 20 femmes pour le PPA-CI et de 3 à 14 femmes pour le RHDP.

entente à un changement de gouvernement et une amélioration de la démocratie en Côte d'Ivoire, ou encore de changements dans le système judiciaire ou dans les lois et règlements. La minorité est plus pessimiste ou prévoit une lutte difficile pour que les choses s'améliorent.

FACTEURS INDIVIDUELS

La violence politique est décourageant pour les femmes candidates, politiciennes et leaders et freine également leur capacité d'assumer leurs fonctions une fois en poste.

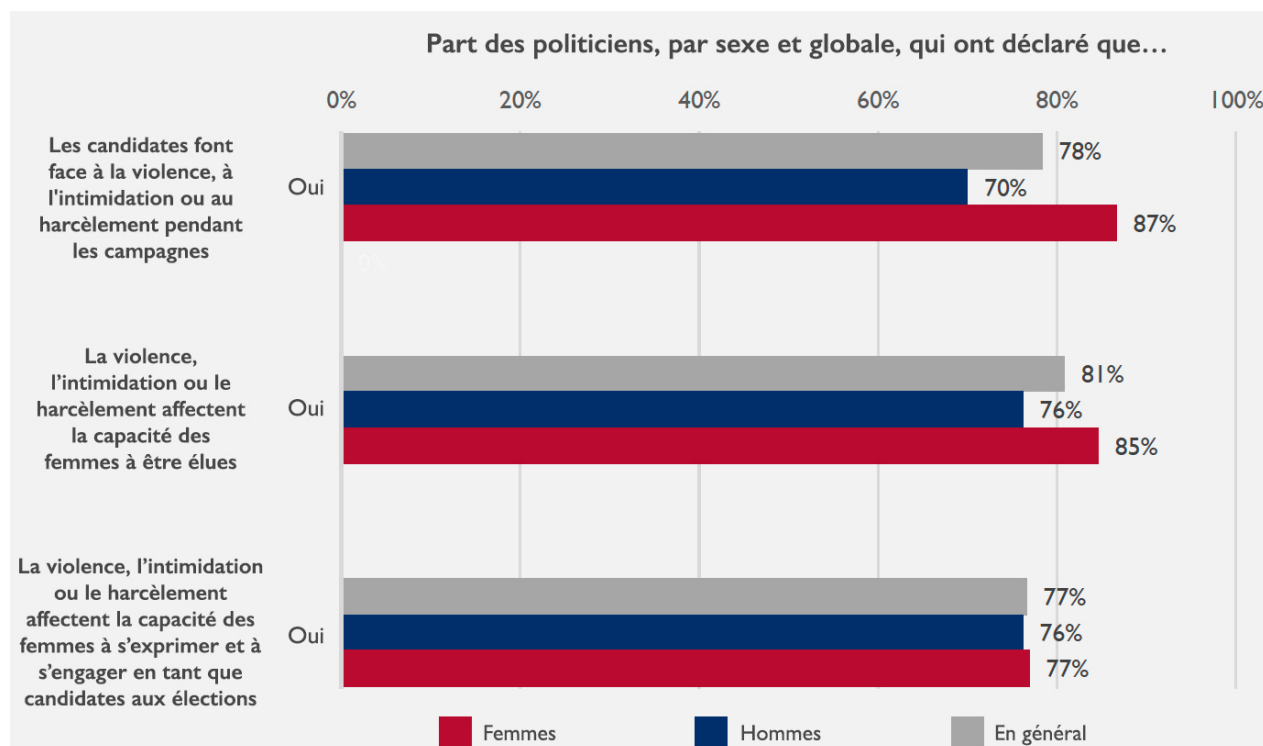
L'un des principaux obstacles au leadership politique des femmes semble être la culture de la violence, de l'intimidation et du harcèlement au sein des partis politiques. Ce phénomène s'est manifesté dans les FGD, l'enquête auprès des politiciens et la documentation au sens large.⁹⁶ Cependant, il y a peu de données permettant d'évaluer de façon fiable la prévalence des violences en Côte d'Ivoire, étant donné que les partis politiques n'ont pas parfois de volonté, de structures et de ressources pour surveiller les incidents de violence, tandis que les CSO n'ont pas les ressources nécessaires.

Les participants aux FGD ont discuté de la fréquence des cas de violence politique au sein des partis. Elles ont dit que « l'intimidation et le harcèlement envers les femmes se trouvent dans tous les partis politiques et sont plus forts dans les grands partis politiques que dans les petits qui n'ont pas de représentants élus. » Les femmes politiquement engagées et ambitieuses qui souhaitent gagner les élections ou occuper des postes de responsabilité sont les principales victimes de ce type de violence.

L'enquête menée auprès des politiciens sur le WPPL confirme ces résultats qualitatifs. Le premier panneau de la figure 4 montre que 87 % des politiciennes interrogées ont déclaré que les candidates avaient été victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement au cours de leur campagne. De même, la majorité de collègues masculins ont reconnu ce problème, même s'il y a un écart de 17 points de pourcentage entre les sexes.

⁹⁶ Voir, par exemple, la note d'information 2021 de l'IPU (Union interparlementaire) sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements africains. 80 % des femmes parlementaires interrogées ont subi des violences psychologiques au cours de leur mandat et 39 % ont subi des violences sexuelles. <https://www.ipu.org/file/12951/download>

Figure 4. Violences faites aux femmes candidates



Source : données d'enquête auprès des politiciens sur le WPPL, 2023

Les politiciens interrogés affirment que les candidates sont les principales victimes des menaces et d'intimidations, ainsi que des violences verbales. Ils ont parfois évoqué la violence physique et psychologique, et rarement l'exclusion sociale. La majorité des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête auprès des politiciens ont désigné le ou les partis d'opposition, et en particulier leurs militants, comme des auteurs de ces violences. Les hommes, en général ou affiliés à des partis d'opposition, constituent un autre groupe d'auteurs de violences identifiés par les répondants.

Les types de violence signalés correspondent bien à ceux identifiés dans une étude menée par le NDI en 2021. L'étude a interrogé des femmes et des hommes de sept partis politiques (RHDP, PDCI, *Ensemble pour la démocratie et la souveraineté* et PPA-CI, Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire, FPI, Liberté et Démocratie pour la République et URD) et enquêté sur 16 formes de violence subies par les femmes au sein des partis politiques. Par ordre de fréquence décroissante, les sept actes de violence les plus courants auxquels les femmes sont victimes au sein des partis politiques sont les fausses accusations, les menaces, la diffamation et la calomnie, les agressions, les discours de haine, les insultes assimilant la participation politique des femmes à des pratiques immorales et l'abus sexuel.⁹⁷ Les politiciens interrogés dans le cadre de l'évaluation semblent cependant sous-estimer le degré de violence politique perpétrée par les membres de leurs propres partis, ce qui est un élément important des résultats de l'étude du NDI. Il s'y ajoute les données qualitatives de l'évaluation qui révèlent que l'abus sexuel est courant dans les partis politiques :

« Les hommes ont dénoncé le harcèlement et les abus sexuels envers les femmes au sein des partis politiques : « implanter le parti ». L'expression signifie avoir des relations sexuelles avec des femmes ayant des ambitions politiques en vue de les ridiculiser et de les tourmenter. Cela signifie également faire honte aux femmes membres d'un parti pour

⁹⁷ NDI. La violence contre les femmes dans les partis politiques ; analyse de la situation en Côte d'Ivoire. Abidjan : NDI, 2021.

montrer qu'il est un homme. » (KII, femme de la société civile, Abidjan)

Ces formes de violence ou le risque perçu d'en être victime, sont largement perçus comme limitant la capacité des femmes à être élues. Comme le montre le deuxième panneau de la figure 4, quatre politiciens sur cinq ayant déclaré que les candidates étaient victimes de ces formes de violence ont également dit que ces violences affectent la capacité des femmes à être élues. Bien qu'un écart entre les sexes subsiste dans les réponses, il est relativement faible et ne change pas la situation globale.

Les données qualitatives confirment cet effet décourageant sur les femmes politiques qui souhaitent accéder à des postes de direction et exercer un pouvoir. Un exemple particulièrement triste est le cas d'une jeune femme qui s'est engagée en politique. Son engagement politique a fait qu'elle soit considérée comme une menace pour la primauté d'un ancien ministre de la région. La jeune femme a subi des menaces de mort de la part du personnel de l'ex-ministre. Elle a été donc obligée de quitter sa région natale pendant plusieurs mois pour sauver sa vie :

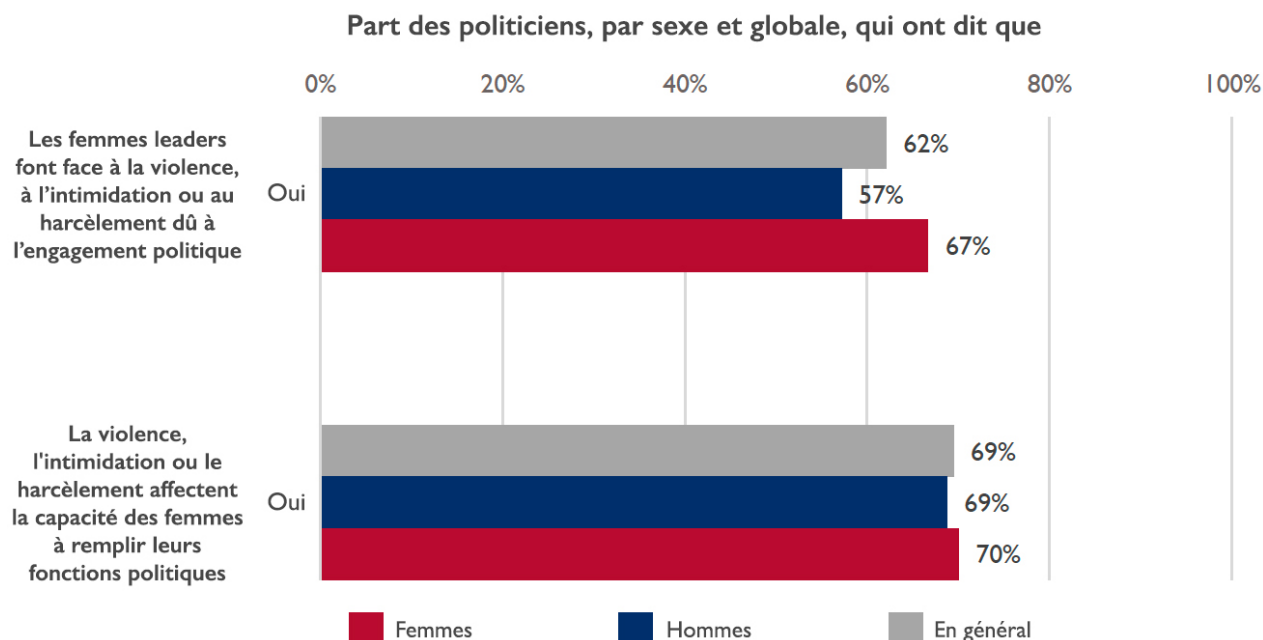
« À cause de cette situation, mes parents et moi avons décidé de quitter la scène politique, car mes enfants sont encore petits et je ne peux pas risquer ma vie à ce point. » (FGD avec les femmes de la société civile)

À la question de savoir si les différentes formes de violence affectent la capacité des femmes candidates à s'exprimer et à s'engager dans les élections, le dernier panneau de la figure 4 montre que plus de trois politiciens, hommes et femmes, sur quatre le pensent. Les participants aux FGD ont répété ce constat, en soulignant que les femmes en particulier sont intimidées lorsqu'elles expriment leur propre point de vue :

« Nous étions à une réunion politique et une femme a contredit une idée d'un homme. L'homme a tout à coup répondu : « une femme ne me parle pas comme ça. Les hommes doivent décider et les femmes mettre en œuvre. » (FGD avec les hommes de la société civile, Abidjan)

On peut espérer qu'une fois élues ou nommées à des postes de direction, les femmes seraient à l'abri de la violence politique. Par exemple, elles peuvent bénéficier d'une certaine protection de l'État et être prises plus au sérieux si elle signale ces problèmes. Cependant, les résultats de l'enquête menée auprès des politiciens indiquent que la situation des femmes élues est un peu meilleure. Comme le montre le premier panneau de la figure 5, presque deux politiciens sur trois (62 %) pensent que les femmes leaders font face à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement à cause de leur engagement politique.

Figure 5. Violences faites aux femmes leaders



Source : données d'enquête auprès des politiciens sur le WPPL, 2023

Les données qualitatives ont également confirmé ce résultat de l'enquête. Par exemple, une femme élue a confié que les partisans de ses adversaires l'attaquent régulièrement et qu'elle avait été victime de violences sexuelles sur les réseaux sociaux. Les rumeurs et la désinformation jouent également un rôle non négligeable dans la politique en Côte d'Ivoire. Les mensonges et les rumeurs à propos de la vie conjugale d'une femme politique se répandent principalement sur les réseaux sociaux et 'de bouche à oreille'. Comme l'a déclaré une élue :

« Pour vous décourager ou vous nuire, ils vous collent une fausse histoire... vous êtes moralement endommagé... si vous n'êtes pas assez forte, votre leadership est affaibli à jamais. » (KII, femme élue)

Ces différentes formes de violence affectent non seulement la capacité des femmes à être élues mais aussi leur capacité à assumer leur responsabilités une fois élues. Le deuxième panneau de la figure 5 le montre, près de 70 % des politiciens, hommes et des femmes, déclarent que ces attaques affectent la capacité des femmes leaders à remplir leurs fonctions politiques. Les auteurs et les types de violences signalés sont en général similaires à ceux qui affectent les femmes candidates, mais s'y ajoutent de nouvelles formes comme le harcèlement familial et les implications économiques.

En dehors du découragement aux femmes ambitieuses à devenir politiciennes,⁹⁸ cette situation a des conséquences sur leur réélection ou leur volonté de rester sur la scène politique. Les femmes qui se trouvent dans ces conditions difficiles peuvent ne pas avoir le même degré de liberté et les mêmes opportunités que les hommes pour tenir les promesses qu'elles ont faites et répondre aux besoins de ceux qui les ont élues. Plusieurs femmes ont déclaré avoir quitté l'espace politique suite à des violences qu'elles ont subies. En pleurant, une femme interrogée a raconté son histoire :

« Il y a quelques années, j'ai exprimé mon désir de participer aux élections législatives. Juste après avoir déclaré ma candidature, j'ai commencé à recevoir des appels

⁹⁸ KII avec une ancienne candidate aux élections présidentielles.

téléphoniques anonymes de menaces. Quelques semaines avant le début officiel de la campagne, j'ai connu une agression sexuelle devant mon équipe... Cette humiliation organisée par mes adversaires m'a fait renoncer à mes ambitions politiques. Je me sens aujourd'hui dévastée et détruite. » (KII, ancienne politicienne)

Les faibles niveaux d'éducation et de formation « sur l'art de la politique » limitent le potentiel de leadership politique des femmes.

Le faible niveau d'éducation des femmes et leur manque de formation constituent des obstacles majeurs au niveau individuel à leur promotion au sein des partis politiques. Selon le NDI, plusieurs femmes n'atteignent pas des postes de responsabilité et de prise de décision à cause de leur faible niveau d'éducation.⁹⁹ Les principaux mécanismes par lesquels le faible niveau d'éducation affecte le leadership politique des femmes comprennent une connaissance insuffisante (selon les partis) du développement et des sujets quotidiens qui entrave la capacité des femmes à cerner les problèmes politiques et à proposer des solutions pertinentes, ainsi que les défis liés à la navigation dans le système politique ivoirien dû à une connaissance limitée de son fonctionnement interne. Ces points ont été répétés par un expert en matière de genre interrogé dans le cadre de l'évaluation :

« Les partis ont besoin de femmes capables de gérer les questions politiques et sociales. Mais la majorité des femmes engagées en politique n'ont pas une connaissance suffisante de ces sujets et ne peuvent pas faire de propositions. » (KII, un homme expert en WPPL)

Le rapport du NDI indique également que les femmes, selon les leaders des partis, n'ont assez de formation sur « l'art de la politique. » Il est également inquiétant pour certaines politiciennes qui ne peuvent pas jusqu'ici parler en public et bien diriger une réunion, surtout celles qui ont peu d'expérience de la vie communautaire et politique.

Le manque de confiance en soi des femmes dans leur capacité à se présenter et à gagner les élections a été vu comme un point commun dans la collecte de données quantitatives et qualitatives.

Les hommes et les femmes interrogés dans le cadre de l'enquête auprès des politiciens ont souvent cité le manque de confiance en soi des femmes comme l'une des raisons pour lesquelles il y a moins de femmes à des postes politiques élus en Côte d'Ivoire. À la question sur les défis qui freinent les femmes à se faire élire, les politiciens des deux sexes ont encore cité le manque de confiance en soi des femmes et la peur. Cependant, de nouveaux défis se sont présentés, à savoir les contraintes familiales, le manque de moyens et le manque d'engagement des femmes.

Le manque de confiance en soi et de motivation chez les femmes a également été noté dans les FGD. Les femmes du nord du pays ont hâte à lier ces traits à la culture sénoufo, soulignant qu'elles évoluent dans une culture qui les rend timides et craintives. La peur, dans ce cas, renvoie à la honte de ce qui peut arriver en cas d'échec. Ils peuvent se demander : « Comment les électeurs réagiront-ils et qu'est-ce qui peut arriver à cette femme dans sa communauté ? » Les femmes des CSO qui ont participé à une FGD à Korhogo ont fait savoir que la formation qu'elles ont reçue a beaucoup aidé à avoir la confiance nécessaire pour quitter la maison et s'impliquer.

⁹⁹ NDI. « La Violence Contre les Femmes Dans Les Partis Politiques : Analyse de la situation en Côte d'Ivoire. » 9 novembre 2017. <https://www.ndi.org/node/24940>

Les femmes politiques n'ont pas souvent d'avantages car leurs moyens financiers personnels, les réseaux et le soutien financier de leur parti sont limités.

Même pour les femmes dont le niveau d'éducation et d'alphabétisation leur permet de participer à la politique, le manque de moyens constitue un obstacle majeur. Les personnes interrogées dans la plupart des FGD ont maintes fois repris que les femmes n'ont pas de ressources financières suffisantes par rapport aux hommes pour réussir en politique. Ils ont identifié trois sources de financement pour les campagnes électorales. La première est l'argent personnel, ce qui est un défi pour les femmes car la plupart d'entre elles sont économiquement défavorisées par rapport aux hommes. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 2007), cette disparité de financement résulte du fait que les femmes touchent des salaires nettement inférieurs à ceux des hommes et qu'elles occupent en majorité des emplois mal payés et non protégés, surtout dans le secteur informel et au sein de la main-d'œuvre immigrée.¹⁰⁰ D'autres facteurs entrent également dans cette disparité de financement. Comme indiqué précédemment, les femmes n'ont pas en général de contrôle sur les biens et les investissements du ménage ou de la famille qui pourraient les aider à financer une campagne, et ont souvent besoin de l'approbation de leur mari ou d'autres hommes de leur famille pour prendre des décisions financières importantes. Ils sont également défavorisés en matière d'héritage, y compris les terres. Bien que la révision de la loi relative à l'héritage en Côte d'Ivoire en 2019 ait établi des conditions sur la division de l'héritage, l'enquête SIGI a révélé que 35 % des veuves n'ont reçu aucun héritage.

Le deuxième est le soutien financier des amis qui soutiennent les priorités et la vision du candidat pour la société. Là encore, la situation n'est pas favorable aux femmes parce que, peut-être, leurs réseaux sociaux ne sont pas aussi étendus que ceux des hommes. Toutefois, il est fort probable que leurs réseaux sociaux ne comprennent pas autant de personnes aisées, unis et/ou influentes que celui des hommes, ce qui rend la collecte de fonds plus difficile.

La citation suivante témoigne des défis rencontrés par les femmes, liés à leurs propres ressources et leur capacité à les utiliser dans les campagnes, ainsi que les défis liés aux réseaux.

« Les moyens de production, comme la terre, sont le plus souvent gérés par les hommes. Les femmes politiques n'ont pas de moyens de corrompre et de motiver leurs partisans et elles n'ont pas des réseaux d'amis forts comparables à ceux de leurs adversaires masculins. » (FGD avec les femmes de la société civile, Bouaké)

Les femmes interrogées dans le cadre de la présente évaluation ont déclaré les options de financer leurs campagnes par des collectes de fonds dans leurs réseaux privés et professionnels, des prêts, des cadeaux et des économies négociées avec leurs maris. Cependant, ces options suscitent un autre défi pour elles, car le soutien financier aux campagnes peut être lié à des exploitations sexuelles, comme l'a dit une femme élue. Le financement est un problème très inquiétant de telle sorte que certaines organisations de femmes participant aux FGD dans le cadre de l'étude ont proposé que les coûts de candidature aux élections politiques soient réduits, suggérant qu'un soutien financier soit fourni aux femmes candidates.

Et enfin, il y a le financement des partis, qui est réparti suivant les enjeux électoraux. Les partis sont plus enclins à présenter des hommes comme candidats dans leurs bastions géographiques, plutôt que dans des zones traditionnellement considérées comme moins favorables au parti. Cette tendance affecte les chances des candidates de gagner et, comme indiqué précédemment, est également liée au mode de distribution

¹⁰⁰ UNDP. « Le financement électoral pour promouvoir la participation politique des femmes : un guide de soutien du PNUD. » 2007. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Electoral%20Financing%20to%20Advance%20Women%E2%80%99s%20Political%20Participation_2007_French.pdf

d'un soutien des partis politiques aux candidats, qu'il soit financier ou en nature.

Une personne impliquée dans les médias politiques a dit que les médias sociaux peuvent être un outil indispensable pour promouvoir les candidates qui ont des moyens limités, mais a ajouté que ces plateformes sont une arme à double tranchant :

« Ici il y a un problème. Autant les réseaux sociaux peuvent être des outils pour promouvoir la candidature des femmes politiques, en facilitant la communication avec les électeurs et à bas prix, autant notre incapacité à contrôler ce qui est diffusé peut contribuer à promouvoir des discours sexistes, de mépris et de haine envers les femmes. » (KII, professionnel du secteur des médias, Abidjan)

Un autre facteur individuel décelé lors des entretiens, bien qu'il affecte les deux sexes, est la famille d'un candidat, que ce soit à propos de l'histoire politique, de la richesse ou de la notoriété. La notoriété du nom d'une famille et son histoire politique peuvent être un atout qui attire l'attention des électeurs et des médias dès le début et peuvent apporter un certain confort et une certaine confiance aux électeurs lors des élections. La richesse et les ressources familiales peuvent aider le candidat à accéder aux ressources pour financer sa campagne. Un cas spécifique discuté lors d'une FGD démontre combien ces attributs familiaux peuvent être forts. Une candidate a été choisie, plus ou moins secrètement, par un parti parce qu'elle était issue d'une famille 'reconnue' et d'une région 'favorisée', mais finalement, elle n'était pas assez intéressée pour se présenter, selon les femmes qui ont partagé cette histoire. La famille peut donc dépasser d'autres facteurs importants au succès, comme la capacité et la volonté de s'engager dans une campagne.

Il n'est pas facile, en Côte d'Ivoire, de faire la politique tout en ayant une famille pour les deux sexes, mais surtout pour les femmes.

Un autre obstacle potentiel révélé par l'enquête auprès des politiciens est lié au statut matrimonial des femmes politiques. Seule la moitié des politiciens de notre échantillon étaient mariés ou en couple, malgré un âge médian de 41 ans.¹⁰¹ Les femmes politiques célibataires (jamais mariées, divorcées ou veuves) faisaient la majorité par rapport aux hommes (56,6 % des femmes contre 43,3 % des hommes). Ces données, comparées aux statistiques nationales, avec 61,5 % des femmes en âge de procréer et 49,7 % des hommes du même âge actuellement mariés,¹⁰² montrent la présence de défis d'être en politique tout en ayant une famille en Côte d'Ivoire chez les deux sexes, mais surtout les femmes. La tension entre le fait d'avoir une famille ou d'être marié et de s'engager en politique n'est pas propre à la Côte d'Ivoire, car le même a été également noté par les évaluations du WPPL en Guinée et au Népal.

Comme indiqué précédemment dans cette section au sujet de la participation politique des femmes, les normes socioculturelles concernant la dynamique du pouvoir dans le cadre du mariage en Côte d'Ivoire, les attentes liées aux responsabilités domestiques des femmes et le comportement socialement acceptable, ainsi que leur liberté de sortir affectent surtout les femmes mariées. Rien n'est donc pas étonnant de voir que la plupart des femmes qui parviennent à entrer en politique ne soient pas mariées.

Cependant, certains participants aux FGD ont dit que les femmes célibataires étaient les plus défavorisées et peuvent être sous une surveillance excessive. Les Ivoiriens semblent également penser que les femmes candidates aux élections ne peuvent pas avoir des problèmes avec leur famille. La dernière enquête Afrobarometer (2022/2023) révèle que plus de 70 % des personnes interrogées ont répondu qu'il était

¹⁰¹ À titre de référence, l'âge moyen du premier mariage en Côte d'Ivoire était de 23 ans pour les femmes et de 29,2 ans pour les hommes.

¹⁰² L'enquête démographique et de santé (DHS), de 2021 en Côte d'Ivoire, les données les plus récentes disponibles, inclut la prévalence du mariage pour les femmes âgées de 15 à 49 ans uniquement (61,5 %). Chez les hommes, la valeur pour la tranche d'âge 15-49 ans est de 49,7 %, alors que pour l'ensemble des hommes, elle est de 53,3 %. <https://www.statcompiler.com/en/>

très peu probable ou peu probable qu'une femme dans ce scénario ait des problèmes avec sa famille.¹⁰³ Ces résultats ne montrent pratiquement aucun écart entre les sexes.

Le grand succès des femmes politiques est souvent attribué à des traits de personnalité, comme la ténacité.

Certains traits personnels et la façon de postuler à un poste politique ont souvent été soulignés comme déterminants pour le succès d'une candidate. Une femme de la société civile à Man a dit que les femmes n'expriment pas souvent clairement leurs objectifs et leurs principes, ce qu'elle considère comme essentiels pour réussir en politique. Un autre moyen de réussir consiste être innovant et entreprenant pour faire face aux ressources des femmes limitées et d'être créatif pour surmonter les défis. Peut-être les éléments le plus souvent identifiés étaient la motivation et la ténacité, même si cela n'a pas toujours été étiqueté comme tel. Ceci parce que ces deux traits permettent de poursuivre son combat politique malgré les défaites et les défis. Une femme de la société civile à Bouaké a bien résumé ces points :

« Il y a des femmes qui luttent. Il y a des femmes qui sont prêtes à tout faire. Avec leurs moyens limités, elles sont prêtes à rencontrer la population parce qu'elles ont la chance de convaincre les électeurs et de voir le travail qu'elles ont fait. Et ces gens voteront sans aucun doute. Oui, nous avons assisté à de tels cas. Des femmes qui sont parties de rien, qui n'avaient qu'une éducation primaire, mais qui sont devenues députées, victorieuses contre des docteurs et des universitaires. » (FGD avec les femmes de la société civile, Bouaké)

Une FGD avec les femmes dans les médias a donné plusieurs exemples de femmes qui luttent et surmontent des obstacles et des obstacles. Selon la même FGD, la ténacité peut également attirer les électeurs. On a donné l'exemple de Yasmina Ouégnin, qui a fait face à des attaques sexistes et à la désinformation, mais qui a, à la fin, vu des gens revenir à elle avec leur soutien. Cependant, Yasmina Ouégnin a bénéficié et continue de bénéficier de différents avantages importants qui peuvent faciliter et continuent de faciliter son parcours politique. Ces avantages comprennent une carrière politique existante, un enseignement supérieur, une carrière commerciale établie et la richesse associée, par le fait de venir d'une famille politique et présenter sa candidature dans une région riche et favorisée de la Côte d'Ivoire. La même candidate se présente actuellement comme candidate indépendante, après que son parti, PDCI-RDA, ait proposé un homme au poste qu'elle souhaite occuper. Les avantages dont elle dispose lui permettent probablement de mener à bien ce statut d'être indépendante, ce qui a été noté précédemment comme plus difficile.

Les modèles constituent une opportunité évoquée dans les discussions. Les modèles jouent un rôle crucial non seulement en incitant les femmes à renforcer leur engagement politique, mais aussi en tant qu'agents de changement dans la société en général, en montrant que les femmes sont admissibles et capables de diriger des rôles politiques. Comme le montre la citation suivante, certains modèles ont déjà tracé la voie pour les femmes. Toutefois, cette approche pourrait continuer à maintenir la dynamique et à s'étendre à des contextes où les modèles sont encore rares, comme les leaders des partis politiques.

« Il y a des femmes de plus en plus motivées, qui veulent donc apporter leurs compétences et leurs expériences, mais c'est parce qu'il y a eu des modèles. Il y a eu des femmes avant elles qui ont prouvé que c'était possible et qu'elles pouvaient contribuer, même au niveau de la sensibilisation de la population, pour que la population commence à avoir plus de confiance en elles, et peut-être plus de confiance en elles par rapport aux hommes. » (KII, expert universitaire en gouvernance, Abidjan)

¹⁰³ Afrobarometer. "Côte d'Ivoire Round 9 Data." 2023. <https://www.afrobarometer.org/survey-resource/cote-divoire-round-9-data-2023/>

RECOMMANDATIONS

Cette section comprend des recommandations, issues des résultats de l'évaluation du WPPL présentés dans les sections précédentes du présent rapport. Les recommandations sont présentées suivant la façon dont elles abordent les obstacles socioculturels, institutionnels et individuels au WPPL en Côte d'Ivoire, et utilisent toutes les opportunités et recommandations pertinentes présentées par les acteurs durant la recherche dans le cadre de l'évaluation.

PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES

FACTEURS SOCIOCULTURELS

Les normes patriarcales sont l'un des principaux obstacles socioculturels à la participation politique des femmes en Côte d'Ivoire. La présente évaluation a révélé que les normes patriarcales qui accordent aux hommes la prise de décision et aux femmes la prestation de soins renvoient à la masculinisation de la sphère politique. Ces normes freinent également la liberté des femmes à faire des sorties et réduisent leur capacité à participer aux événements politiques et aux réunions des partis. Le statut matrimonial influence également la liberté de choix politique des femmes, le mariage précoce étant particulièrement néfaste. L'évaluation a également révélé que l'intimidation, les menaces et la violence (et la peur de la violence) limitent l'activité politique des femmes, en particulier leur capacité à voter.

- **Tactique 1 : Soutenir les programmes d'éducation transformatrice en matière de genre qui incluent le WPPL, dans les écoles et à l'extérieur.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec les CSO locales et le ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant pour élaborer des supports pédagogiques sur l'éducation civique et le WPPL. Ils devraient plaider pour l'inclusion de ces supports dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire, ainsi que dans les efforts d'éducation civique en dehors des écoles. Ces supports devraient inclure des éléments adaptés au changement de comportement axés sur les normes et attitudes liées de genre, ancrés dans les valeurs culturelles ivoiriennes et reflétant celles-ci, si politiquement possible. Ces supports devraient être conçus dans le contexte culturel ivoirien ; ainsi formulés, les interventions relatives au WPPL ont plus de chances d'être acceptées comme internes plutôt qu'imposées de l'extérieur.
- Ces supports pour l'éducation sur le genre devraient également viser à encourager les hommes et les femmes impliqués dans l'éducation (c'est-à-dire les enseignants, les directeurs d'école, etc.) à soutenir le développement de l'accès des filles aux opportunités de prise de décision au sein des structures de direction de l'école, telles que les conseils d'école et les élections.
- **Tactique 2 : Mobiliser les hommes et les femmes influents afin de plaider pour une évolution des normes concernant les sexes et la participation politique des femmes.** Les bailleurs de fonds et les partenaires (dont les CSO et les organisations de femmes) devraient identifier et mobiliser les femmes et les hommes influents au niveau national — comme les athlètes, les acteurs, les musiciens, les personnalités du secteur des médias et les chefs coutumiers et religieux — en tant que champions de la transformation des normes liées au genre et du rôle des femmes dans la politique. Ces champions pourraient faire des déclarations ciblées dans les médias sur les normes liées au genre en suivant l'actualité et sur le rôle important des femmes dans la politique. Ils pourraient également plaider pour que les femmes présentent leurs candidatures aux élections et soutenir leurs candidatures. Enfin, ces champions pourraient encourager les femmes à s'inscrire sur les listes électorales et promouvoir le vote des Ivoiriens aux élections nationales et locales, compte tenu des chiffres limités de participation électorale observés.
- **Tactique 3 : Encourager les parents — pères et mères — à promouvoir une culture d'égalité entre les garçons et les filles.** Les bailleurs de fonds devraient collaborer avec les

partenaires de la société civile pour concevoir des programmes visant à donner aux parents les moyens de modifier les rôles liés aux sexes dans leurs familles et leurs communautés. Ce programme pourrait comprendre les éléments comme un programme médiatique visant à former et à sensibiliser les pères et les maris sur les questions liées à l'égalité des sexes et aux obstacles socioculturelles au VPPL. Ce programme encouragerait également les pères à établir des normes égales pour les garçons et les filles dans la famille — à titre d'exemple, inclure les deux dans le processus de prise de décision au sein du ménage. Et ainsi les filles comme les garçons seraient tous préparés à développer des compétences en leadership.

FACTEURS INSTITUTIONNELS

L'évaluation a défini plusieurs facteurs institutionnels qui freinent la participation politique des femmes. Ces facteurs comprennent ces lacunes : la capacité de la CEI dans la mise en œuvre et le cadre juridique quant à la lutte contre la violence à l'égard des femmes en politique, à la fois en tant que participantes et leaders. Les femmes sont également exclues des processus de paix et de réconciliation, surtout au niveau national. Il s'y ajoute les obstacles socioculturels qui limitent leurs sorties et les activités politiques, aggravées par les défis logistiques à la participation, tels que les réunions qui se tiennent le soir et le weekend et entrent en conflit avec les responsabilités et les attentes domestiques.

- **Tactique 1 : Renforcer la CEI, notamment son unité genre.** L'importance de renforcer l'indépendance et l'autorité de la CEI, par exemple pour mieux appliquer la loi sur les quotas de 2019, a été évoquée par la majorité des participants à l'évaluation. Vu le défaut de budget de la CEI pour remplir son mandat, il faudra lui fournir un soutien financier et technique. Les contributions en nature, telles que l'aide au recrutement de femmes qui aideront lors des élections et le renforcement des capacités au sujet de surveillance des élections, peuvent également contribuer à renforcer la capacité de la CEI. L'ONU Femmes peut être un partenaire solide dans cette entreprise, car elle a déjà une programmation qui inclut une stratégie genre pour la CEI.¹⁰⁴ En outre, il sera important d'assurer la coordination avec les plateformes existantes pour une surveillance électorale inclusive du genre, telles que la Plateforme d'observation des femmes et des jeunes, la POECI et la PEACE-CI.
- **Tactique 2 : Travailler avec les partis politiques pour réduire les obstacles logistiques à la participation des femmes.** Cela pourrait comprendre une collaboration avec les sections féminines des partis pour plaider en faveur de la participation aux réunions de partis et d'événements politiques qui sont tenus pendant la journée ou dans des lieux plus favorables, ou pour plaider en faveur de réunions dirigées par des femmes afin de réduire toute stigmatisation sociale potentielle concernant la participation des femmes.
- **Tactique 3 : Encourager la participation des femmes dans la prise de décision au niveau local.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec les CSO et le gouvernement de la Côte d'Ivoire pour encourager la participation politique des femmes au niveau local. Des exemples peuvent être : établir et promouvoir les directives pour les quotas de femmes dans les organes de prise de décision dont différents comités au niveau du village ou de la commune (ex., comités de parents d'élèves et comités chargé de la planification du développement, des terres et de la santé) et travailler avec l'ONEG pour le suivi des progrès et le respect de ces règles. D'autres exemples sont d'encourager et de financer des communes, des villages et des sous-préfectures pour qu'ils puissent organiser régulièrement des événements communautaires spécifiques aux femmes afin qu'elles aient un mécanisme plus direct et moins intimidant permettant d'exprimer leurs doléances et de discuter de leurs priorités.

¹⁰⁴ Pour plus d'information, veuillez consulter: <https://africa.unwomen.org/fr/gouvernance-participation-politique-et-leadership-des-femmes#:~:text=Actions%20de%20l'ONU%20Femmes%20en%20C%C3%B4te%20d'Ivoire%20En,de%20la%20Plateforme%20d'E2%80%99Action%20de%20Beijing%20%28Beijing%20%2B25%29%3B>.

FACTEURS INDIVIDUELS

La combinaison des niveaux d'éducation plus faibles des femmes en Côte d'Ivoire et des facteurs socioculturels a un impact sur l'autonomie des femmes et leurs taux de participation politique. Ces taux plus faibles s'expliquent également par le fait que les femmes ne connaissent pas des opportunités de participation et ont la peur de subir la violence lors d'événements tels que des manifestations et des marches. Toutefois, les efforts des bailleurs de fonds, des ONG internationales, des agences gouvernementales et de la société civile dans le renforcement de la confiance des femmes en tant que participantes politiques ont été reconnus et jugés utiles par la plupart des personnes interrogées dans le cadre de l'évaluation.

- **Tactique 1 : Soutenir les actions qui favorisent la solidarité des femmes.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec les CSO, les médias et d'autres acteurs tels que les syndicats pour organiser des activités qui favorisent la solidarité des femmes, mettant l'accent sur l'entretien des liens interethniques (vu l'héritage de conflit de la Côte d'Ivoire et la composition actuelle monoethnique dans la plupart des groupes de femmes). Les exemples d'activités sont donc promouvoir et appuyer les réseaux des femmes et les efforts de collaboration ; encourager et appuyer les médias pour promouvoir la solidarité des femmes ; faciliter les dialogues et la collaboration entre les femmes des communautés, les candidates et les celles qui occupent des postes de direction ; et créer des espaces au niveau local pour que les femmes puissent discuter des problèmes auxquels elles sont confrontées (ex., la famille, la jeunesse, les relations entre les sexes, le VPPL, la sécurité).
- **Tactique 2 : Promouvoir l'éducation civique des femmes.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec le ministère de l'Éducation, la CEI, les CSO et les autres acteurs pour élaborer et déployer des supports d'éducation civique ciblant les femmes en vue de renforcer les connaissances et la confiance des femmes pour participer à la vie civique et politique. L'élaboration des supports devrait tenir compte des taux d'alphabétisation actuels et en mettre l'accent sur l'engagement des femmes à l'aide des espaces de réunion sûrs et connus existants.
- **Tactique 3 : Accroître le taux d'alphabétisation et d'éducation des filles et des femmes.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec le ministère de l'Éducation pour élaborer des plans de sensibilisation auprès des familles pour lutter contre les taux d'attrition des filles par rapport aux garçons, surtout parmi les élèves de l'école secondaire et dans les zones rurales. Les administrations des écoles et les enseignants devraient participer activement à la conception de cette sensibilisation et des mesures correspondantes pour évaluer les progrès chaque année scolaire.

LEADERSHIP POLITIQUE DES FEMMES

FACTEURS SOCIOCULTURELS

Comme les normes patriarcales constituent l'un des principaux obstacles socioculturels à la participation politique des femmes ivoiriennes, c'est la même chose pour leur leadership politique. Ces normes et attitudes influencent la perception des femmes en tant que leaders politiques et leur capacité et leur volonté d'être candidates aux élections. L'évaluation a également révélé que le contexte de violence politique a un effet dissuasif sur les femmes candidates, les femmes politiques et leaders et affaiblit leur capacité à s'acquitter de leurs attributions une fois au poste.

- **Tactique 1 : Reconnaître les femmes leaders comme modèles.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec les CSO, les partis politiques et les médias pour organiser des campagnes de communication visant à reconnaître et à célébrer les femmes qui ont réussi à occuper des postes de décision dans différents domaines et en particulier dans le domaine politique.

Reconnaître les contributions et les capacités des filles et des femmes en public pourrait contribuer à remettre en question les stéréotypes négatifs relatifs au genre et influencer l'opinion publique sur le rôle des femmes dans la vie publique. Les médias pourraient jouer un grand rôle dans ce processus, par exemple en diffusant des segments sur les femmes leaders dans les programmes de télévision ou de radio nationaux, ou sur les plateformes de médias sociaux pour cibler les jeunes.

- **Les tactiques 1 à 3 ci-dessus abordent les facteurs socioculturels qui affaiblissent la participation politique des femmes, entre autres :**
 - Appuyer les programmes d'éducation transformatrice dans le domaine genre comprenant les questions liées au WPPL, dans/en dehors des écoles.
 - Mobiliser les femmes et les hommes influents pour plaider en faveur d'une évolution des normes liées au genre et à la participation politique des femmes.
 - Encourager les parents — pères et mères — pour promouvoir une culture d'égalité entre les garçons et les filles.

Les trois tactiques citées ciblent également les principaux obstacles au leadership des femmes en favorisant la prise en compte et l'accès des femmes au leadership politique et en promouvant une plus grande participation politique des femmes, y compris le vote et l'ouverture aux candidatures féminines. Ce sont donc d'autres tactiques qui devraient être prises en compte pour promouvoir le leadership politique des femmes.

FACTEURS INSTITUTIONNELS

L'évaluation a identifié plusieurs facteurs institutionnels qui affectent le leadership politique des femmes, dont le retard de la mise en œuvre de la loi sur les quotas de 2019 ainsi que l'autonomie et les ressources de la CEI, y compris sa faible capacité à sanctionner la non-conformité des partis politiques. D'ailleurs, en Côte d'Ivoire, aucune loi existante sur la violence contre les femmes n'est spécifique à la violence politique, et bien que la plupart des politiciens disent que leurs partis prennent des mesures pour lutter contre la violence interne, les avis sur leur efficacité sont différents selon le sexe. En outre, les processus de sélection des candidats des partis sont opaques et favorisent les hommes, et c'est la même chose pour leur soutien financier et en nature aux candidats. Une note positive, l'évaluation a révélé que la majorité des politiciens, hommes et femmes, soutiennent beaucoup de mesures visant à accroître le nombre de femmes élues.

- **Tactique 1 : Renforcer la capacité de la CEI à faire respecter la loi sur les quotas de 2019.** La CEI a le pouvoir de rejeter les listes de candidats qui ne respectent pas les 30 % de femmes candidates ou l'alternance des sexes ; cependant, elle a été réticente à le faire jusqu'à présent (bien que, comme indiqué précédemment dans le présent rapport, les élections locales de 2023 indiquent que les quotas de 30 % de femmes sur la liste ont été atteints, ce qui est une étape importante dans la mise en œuvre de la loi de 2019). Renforcer davantage l'autorité et l'indépendance de la CEI pour mieux appliquer la loi sur les quotas de 2019 à tous les niveaux des élections législatives améliorera la représentation des femmes en tant que candidates politiques et en tant qu'élus ensuite. Le PNUD peut être un partenaire important à appuyer l'engagement de la CEI, vu son programme sur le genre et la démocratie en Côte d'Ivoire, y compris son travail avec la CEI et les femmes candidates.
- Il faudrait également penser à réviser la loi pour y inclure une disposition visant à augmenter le nombre de listes de candidats où les femmes figurent en tête. La loi sur les quotas de 2019 n'impose pas cette option, et les pourcentages de listes de partis l'ayant exercé aux élections de 2023 étaient faibles (pas plus de 10 %).
- **Tactique 2 : Encourager les partis politiques à respecter honnêtement la loi sur les quotas de 2019.** Travailler en partenariat avec la société civile et les acteurs du secteur des

médias pour organiser une campagne de communication et de plaider sur l'équilibre entre les sexes (ou son absence) parmi les représentants actuels des partis aux postes électifs et sur les listes des prochaines des candidats aux élections, comme moyen de conscientiser les partis sur l'inclusion du paramètre genre et de mettre en évidence ceux qui font des progrès. Ce « principe de carotte ou bâton » pourrait donner de meilleurs résultats qu'une approche stricte basée sur des sanctions. En outre, travailler avec les partis, leurs sections femmes, le FEMPACI et la CEI pour souligner les dispositions existantes dans la loi sur les quotas de 2019 qui offrent aux partis un financement public supplémentaire s'ils ont au moins 50 % de candidates sur leurs listes.

- **Tactique 3 : Adopter une loi complémentaire de quotas ciblant les pouvoirs exécutif et/ou judiciaire.** Les listes de candidats aux élections législatives constituent un aspect important, mais non unique, du renforcement du leadership politique des femmes. Les bailleurs de fonds devraient travailler avec le gouvernement pour adopter une loi parallèle sur les quotas ciblant les pouvoirs exécutif et judiciaire, et une représentation des femmes accrue à la direction des organes gouvernementales comme la Cour suprême, l'Assemblée nationale, le Sénat, etc. Comme indiqué précédemment dans le rapport, la représentation des femmes par nomination reste faible où elles ne sont que huit sur 41 ministres (17,39 %) ; six sur 48 chefs de cabinet (12,5 %) ; et 12 sur 52 magistrats (23,07 %). Des réformes juridiques supplémentaires pourraient comprendre l'accroissement du quota législatif de 30 % et d'autres réformes exigeant au moins 30 % de femmes aux postes exécutifs et judiciaires, ou des révisions au règlement intérieur du parlement et de la direction des commissions, etc.
- **Tactique 4 : Adopter une législation visant à lutter contre la violence politique et son impact nocif sur le leadership politique des femmes.** Tout comme une approche plus large de l'égalité des sexes peut contribuer à éloigner les obstacles qui freinent l'accès des femmes à la politique, il est nécessaire de lutter contre la violence politique, en particulier la violence à l'égard des femmes en politique. Les bailleurs de fonds devraient travailler avec les CSO, les partis politiques et le gouvernement pour accélérer l'adoption d'une législation spécifique à la réduction des cas de violence faite aux femmes en politique. Par exemple, les programmes pourraient chercher à mettre fin à l'impunité des auteurs de violences et à apporter un soutien aux survivants. En même temps, il est important de renforcer les efforts de suivi relatifs à la violence contre les femmes en politique, tant hors ligne qu'en ligne, afin de mieux concevoir et mettre en œuvre une législation et des programmes pour y remédier.
- **Tactique 5 : Promouvoir des mesures visant à accroître le leadership des femmes au sein des structures des partis, et non en tant que candidates seulement.** Comme point de départ, impliquer les hommes leaders des partis pour leur faire comprendre leurs propres privilèges et pouvoirs au sein des structures du parti, et pour leur faire reconnaître leur responsabilité de promouvoir l'égalité à l'aide de réformes institutionnelles et de plaider en faveur du WPPL. Encourager les processus de renouvellement des partis comme une étape de maturation pour les partis politiques établis et plus récents, pour mettre l'accent sur les opportunités de renforcer la participation des femmes en tant qu'élues ou nommés au sein du parti et en contribuant à la mise en place des politiques et des messages — faire évoluer les femmes au-delà du rôle de mobilisatrices.
- **Tactique 6 : Améliorer les données et les rapports sur l'inclusion et le soutien des partis aux candidates.** Au minimum, il s'agirait de la collecte et de la publication de statistiques accessibles sur les taux de nomination et de candidature des femmes sur les listes des partis, le nombre de femmes élues et non élues occupant des postes de direction par parti, et le nombre de femmes occupant des postes nommés.¹⁰⁵ De préférence, il devrait également comprendre des informations sur les niveaux de financement, la formation, les mesures contre la discrimination au

¹⁰⁵ Il faut noter que beaucoup de ces statistiques ont été présentées dans le présent rapport. Toutefois, ces données n'étaient pas souvent faciles à trouver, dispersées dans différentes sources, non disponibles pour les élections les plus récentes ou non disponibles pour tous les partis.

sein du parti et d'autres formes de soutien aux candidats, hommes et femmes. Collecter, publier et construire des communications à l'aide de ces données aiderait à créer un consensus concernant l'ampleur des disparités dans ces domaines et éventuellement inciter les partis à faire de leur mieux et obtenir de meilleurs résultats pour parvenir à une meilleure représentation des sexes. La CEI et la Commission nationale des droits de l'homme collectent et calculent déjà certaines de ces statistiques et seraient des partenaires importants dans cet effort. Le NDI ; le FEMPACI ; le Gender, Parity, and Women's Leadership ; et le Leadafricaines — cherchent tous à promouvoir l'égalité des femmes dans le leadership politique — et peuvent être des partenaires utiles dans la collecte et la diffusion de ces données.

FACTEURS INDIVIDUELS

Différents facteurs individuels influencent la capacité des femmes à entrer en politique et à accéder à des postes de direction. La plupart des personnes consultées dans le cadre de la présente étude ont cité le faible niveau d'éducation et de formation en matière de « l'art de la politique » comme obstacle du leadership politique des femmes. En outre, les femmes politiques n'ont pas souvent d'avantages dû au manque de moyens financiers personnels, de réseaux et de soutien financier de la part de leur parti. Cette évaluation a également révélé les défis liés à la participation politique tout en ayant une famille pour les deux sexes, mais en particulier pour les femmes. Enfin, à la question de savoir les facteurs de succès des femmes dans la politique, ils ont, en majorité, parlé des traits de personnalité des femmes bien connues tels que la ténacité.

- **Tactique 1 : Élaborer un plan global pour améliorer l'égalité des salaires et des richesses entre les sexes.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec les CSO, le gouvernement Côte d'Ivoire et les partis politiques (surtout les sections féminines) pour élaborer un plan comprenant des approches concrètes visant à réduire l'écart de revenus et de richesse entre les hommes et les femmes. Le plan devrait être élaboré et validé au moyen de consultations locales approfondies et de l'utilisation de pratiques de développement locales pour garantir la pertinence de son contenu et maximiser le soutien. Le plan doit détailler une stratégie visant à impliquer les principaux groupes sociaux (« *forces vives* ») dans l'appui de ses objectifs et de sa mise en œuvre, ainsi que des dispositions visant à garantir le suivi de sa mise en œuvre. Les principaux domaines d'intervention de ce plan comprennent :
 - o Mettre en œuvre des activités génératrices de revenus ciblant les femmes, associées à des programmes d'éducation civique et d'alphabétisation.
 - o Suivi et renforcement du respect des lois existantes pour améliorer la situation des femmes, y compris l'état liés à l'héritage et le mariage précoce et le plaidoyer pour la modification du code du travail en vue de permettre aux femmes d'accéder à toutes les professions.
 - o Améliorer la participation des femmes dans les secteurs économiques formels et encourager la formalisation de certains secteurs (ce qui pourrait également avoir des avantages sur la collecte d'impôts pour l'État).
 - o Renforcer les syndicats et les coopératives en mettant l'accent sur les secteurs qui regroupent les femmes (ex., le commerce de détail, le commerce de gros et l'agriculture) et encourager les efforts conjoints et la coordination entre les secteurs.
 - o Améliorer la réussite scolaire des filles et des jeunes femmes à l'aide des approches comme des subventions pour les frais de scolarité et de petits paiements ou d'autres incitations aux ménages qui choisissent l'éducation de leurs filles au lieu de les impliquer dans le travail des enfants.
- **Tactique 2 : Poursuivre et étendre les programmes visant à renforcer la capacité des femmes candidates et élues à réussir en politique.** Les bailleurs de fonds et les partenaires

comme le CSO, les ONG internationales et les sections femmes des partis politiques devraient continuer, étendre et élargir et perfectionner les programmes d'éducation et de formation politiques dans le but de créer une réserve de candidates potentielles, ayant des bagages nécessaires pour participer en toute sécurité et dans le respect des valeurs démocratiques. La formation récente offerte aux candidats aux élections locales de septembre 2023 en est un exemple très actuel.¹⁰⁶ Ces programmes pourraient comprendre, entre autres, des sujets tels que le processus électoral, la communication politique, les compétences en leadership et la cartographie des menaces spécifiques (numériques, psychologiques, physiques, etc.) qui pèsent sur leur candidature. Ils devraient être interactifs et offrir aux participants l'opportunité de pratiquer et de perfectionner les compétences acquises grâce à des activités en petits groupes et à d'autres environnements structurés. Les femmes devraient également être guidées dans un processus d'identifier des obstacles spécifiques à leur candidature — financiers, familiaux, de sécurité, etc. et d'élaborer un plan de soutien pour prévenir et atténuer ces risques. Certains domaines de soutien à inclure dans ce processus de planification sont la formation à la culture numérique et à l'hygiène des médias sociaux, la gestion des conversations difficiles avec les membres de la famille et la négociation de l'autonomie sur les ressources financières personnelles et de campagne.

De plus, une fois élues, des formations continues, un mentorat et des opportunités de réseautage pourraient contribuer au succès à long terme des femmes élues. Le renforcement des capacités et le mentorat des femmes élues, ainsi que des candidates, les aideront à accéder à des postes nécessitant les élections et à réussir une fois en fonction.

- **Tactique 3 : Élaborer un programme de mentorat pour les candidates politiques potentielles ainsi que pour les élues.** Les bailleurs de fonds devraient travailler avec les CSO, les ONG internationales et les partis politiques (et le gouvernement de la Côte d'Ivoire, le cas échéant) pour créer un programme formel et à grande échelle qui met en relation les femmes ayant des postes de direction et celles ayant envie de se présenter aux élections et occuper des postes de direction au sein des partis politiques. Des cohortes spécifiques de femmes — comme celles qui suivent des études supérieures ou des programmes de droit — pourraient être ciblées comme une nouvelle génération potentielle de femmes politiques. Les femmes ciblées pourraient également être celles qui ont terminé le programme de formation mentionné ci-dessus. Les hommes qui occupent des postes de direction et partagent sincèrement la vision du WPPL en Côte d'Ivoire pourraient également être inclus comme encadreurs si c'est possible. Le mentorat devrait se concentrer sur la façon de naviguer dans le processus politique et sur les tactiques permettant d'éliminer les obstacles (y compris comment prévenir et atténuer les dommages causés par le VAWP). En outre, des programmes de mentorat associant, par exemple, les élus de rang supérieur et de rang inférieur — après les élections — pourraient favoriser la réussite des nouveaux élus pendant leur mandat et ultérieurement.

¹⁰⁶ Dans le but d'augmenter la représentation des femmes dans les assemblées élues, le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, avec l'appui de différentes organisations de financement bilatérales et internationales, a organisé en juin 2023 une formation sur le leadership pour 105 femmes candidates aux élections locales de septembre. Les modules de formation comprenaient le leadership, la stratégie politique, l'image personnelle, le genre et développement, la prise de parole en public, l'intelligence émotionnelle, les compétences politiques, les compétences de communication et la mobilisation d'équipe. https://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=15311

ANNEXE A. SOURCES D'INFORMATION

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

Afrobarometer. “Côte D'Ivoire Round 9 Data.” 2023. <https://www.afrobarometer.org/survey-resource/cote-divoire-round-9-data-2023/>

Ageron, Charles-Robert. « Les chemins de la décolonisation de l'empire colonial français, 1936-1956 : Colloque organisé par l'IHTP les 4 et 5 octobre 1984 Paris. » CNRS Éditions, 2001 (republié 2023).

Annisa, M., Budi Setiyono, Yuwanto Yuwanto, Nur Hidayat Sardini. “The Effect Of Social Capital On Women's Political Participation (Effet du capital social sur la participation politique des femmes).” *Palarch's Journal Of Archaeology Of Egypt/Egyptology (Journal d'archéologie égyptienne/égyptologie de Palarch)*. 17(6).2604.1 décembre 2020.

Assemblée Nationale. « Bureau de l'Assemblée nationale. » <http://www.assnat.ci/assembleenationale/?bureau-de-l-assemblee-nationale>.

Bathily, Naye. “Africa Takes Historic Lead in Female Parliamentary Speakers (L'Afrique fait des progrès historiques en matière de femmes présidentes de parlement).” Blogs de la Banque mondiale, 13 février 2020. <https://blogs.worldbank.org/nasikiliza/africa-takes-historic-lead-female-parliamentary-speakers>.

BBC. “Ivory Coast: Battle for Abidjan intensifies (Côte d'Ivoire : la bataille d'Abidjan s'intensifie).” BBC News, 3 avril 2011. <https://web.archive.org/web/20171213074214/http://www.bbc.com/news/world-africa-12946018>

BBC. “Ivory Coast poll overturned: Gbagbo declared winner (Élection annulée en Côte d'Ivoire : Gbagbo déclaré gagnant).” BBC News, 3 décembre 2010. <https://www.bbc.com/news/world-africa-11913832>

Brou, Gnangon Georgette. « Etat des lieux de la représentation des femmes au sein de six grands partis politiques en Côte d'Ivoire. » *Groupe d'organisations de femmes pour l'égalité des femmes et des hommes et Regards de Femmes*, juillet 2022.

Burnonville, Francine. « Les femmes sont-elles allées trop loin ? De la citoyenneté au pouvoir politique. *Le Jour*, 1992.

Canudo, Maria Arnal et Ali, Fatuma Ahmed. “Exploring feminine political leadership attributes and women's campaigns during the 2017 general election in Kenya (Exploration des attributs du leadership politique des femmes et des campagnes des femmes lors des élections générales de 2017 au Kenya).” *Africae Studies*, p. 116–138, 2018.

Carpena, Fenella et Jensenius, Francesca R. 2021. “Age of Marriage and Women's Political Engagement: Evidence from India, (Âge du mariage et engagement politique des femmes : données de l'Inde),” *Journal of Politics*, 83(4). <https://doi.org/10.1086/712141>

CARE. “Intersectional Gender Analysis Women's Voice and Leadership (Analyse intersectionnelle de genre Voix et leadership des femmes Côte d'Ivoire).” 2012.

CEI. « Commission Électorale Indépendante. » <https://www.cei.ci/>

CEI. « EDAN 2021 » 2021. <https://www.cei.ci>

CEI. "Participation rate by region of the different Elections of the electoral cycle (Taux de participation par région aux différentes élections du cycle électoral)." Commission électorale indépendante. 2021. <https://www.cei.ci>

CEI. « Rapport de Mission Internationale d'Observation Électorale pour les élections législatives du 06 mars 2021 en Côte d'Ivoire. » Commission électorale indépendante. 2021. <https://www.cei.ci>

Cessou, Sabine. « Pourquoi la guerre reprend en Côte d'Ivoire. » *SlateAfrique*, 19 août 2012. <http://www.slateafrique.com/93037/pourquoi-la-guerre-reprend-en-cote-divoire-ouattara-gbagbo>.

Chourouba, Marie Madeleine Farma. « Participation politiques des citoyens et des citoyennes, le cas des femmes de Côte d'Ivoire. » *University of Laval*, 2001.

CIA. « Côte d'Ivoire » CIA World Factbook. <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/cote-divoire/#people-and-society> CNDH. « Communiqué. » 8 mai 2023.

Ciyow, Yassin. « En Côte d'Ivoire, les chefs traditionnels, plus convaincants que les fonctionnaires. » *Le Monde Afrique*, 2 avril 2020. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/02/en-cote-d-ivoire-les-chefs-traditionnels-plus-convaincants-que-les-fonctionnaires_6035304_3212.html.

Compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire. « Côte d'Ivoire : la violence freine les femmes et les jeunes dans les débats politiques (étude). » Compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire, n.d. http://www.competchancesfeminines.gouv.ci/detail_actu.php?num=76&lang=en

Constitute Project. "Côte d'Ivoire's Constitution of 2016 (Constitution de la Côte d'Ivoire de 2016)." 27 avril 2022. https://www.constituteproject.org/constitution/Cote_DIvoire_2016.pdf?lang=en

Diabaté, Henriette, « Mémorial de la Côte d'Ivoire, volume I, époque précoloniale. » AMI, 1987. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.430>.

Dim, E. E., and J.Y. Asamoah. "Socio-Demographic Predictors of Political Participation among Women in Nigeria: Insights from Afrobarometer 2015 Data (Prédicteurs sociodémographiques de la participation politique des femmes au Nigéria : aperçu des données d'Afrobarometer 2015)." *Journal of International Women's Studies* 20(2), 91– 105. 2019.

Doost, H Khelghat et S. Sibly. "The Impact of Patriarchy on Women's Political Participation (L'impact du patriarcat sur la participation politique des femmes)." *International Journal of Academic Research in Business and Social Sciences*, 10(3), 396–409, p.405. 2020.

Dougan, Salia. « Femmes et Participation Politique En Côte D'Ivoire Impact Des Organisations Féministes. » *Academia*, 30 janvier 2020.

Ambassade du Canada en Côte d'Ivoire. "Participation of women in the decision-making round table; peace and security in Ivory Coast (Participation des femmes à la table ronde de prise de décision ; paix et sécurité en Côte d'Ivoire)." 2019. <https://www.international.gc.ca/world-monde/stories-histoires/2019/cotedivoire-peace-paix.aspx?lang=fra>

Union européenne. « Côte d'Ivoire : Rapport final : Élection présidentielle 31 octobre – 28 novembre 2010. » Mission d'observation des élections de l'Union européenne, 3 décembre 2010 Feigenberg, B., M. E. Field et R. Pande. "Building social capital through microfinance (Renforcer le capital social grâce à la microfinance)." *National Bureau of Economic Research*. 2010.

Falb, K.L., Annan J., King E, Hopkins J, Kpebo D, Gupta J. "Gender norms, poverty and armed conflict in Côte D'Ivoire: engaging men in women's social and economic empowerment programming (Normes liées au genre, pauvreté et conflit armé en Côte d'Ivoire : impliquer les hommes dans les programmes d'autonomisation sociale et économique des femmes)." *Health Education Research*, 29(6):1015–27. Décembre 2014.

FIDH. « 11 ans après la crise post-électorale en Côte d'Ivoire : des victimes oubliées, une justice sacrifiée. » Fédération Internationale pour les Droits Humains, 7 août 2022.
<https://www.fidh.org/fr/regions/afrique/cote-d-ivoire/cote-ivoire-victimes-justice-crimes-guerre#:~:text=Au%20cours%20des%20cinq%20mois,affiliations%20politique%2C%20ethnique%20ou%20religieuse.>

Flan, Wohi Innocent, Kaphalo Ségorbah Silwé et Joseph Koné. « Chefferie traditionnelle en Côte d'Ivoire : Quel bilan après l'institutionnalisation ? » Afrobarometer, 26 août 2021.
https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/02/pp75-chefferie_traditionnelle_en_cote_divoire-afrobarometer-26aout21.pdf.

Fratmat.Info. « Direction ExéCutive Du Rhdp : Gilbert Koné Kafana Aux Commandes. » 1 mars 2022.
<https://www.fratmat.info/article/218895/politique/rhdp/direction-executive-du-rhdp-gilbert-kone-kafana-aux-commandes>.

Gbadi, K. Brighith. « La Violence Contre les Femmes Dans Les Partis Politiques Analyse de la situation en Côte d'Ivoire Consultante » *National Democratic Institute*. 2017.

Genovese, M.A. "Women as National leaders (Femmes en tant que leaders nationales)" SAGE Publications, p. 225. 1993.

Georges, K. « Enquête : La religion, un frein à la participation politique des femmes en Côte d'Ivoire ? Ce que disent des femmes et des religieux. » *Institut Panos Afrique de l'Ouest*, n.d.
<http://www.panosmedia.org/fr/femmes-occupez-les-medias/articles/enquete-la-religion-un-frein-la-participation-politique-des-femmes-en-cote-divoire-ce-que-disent-des>.

Gorée Institute "Plaidoyer en Côte d'Ivoire sur le thème « Les femmes dans le processus de réconciliation et la consolidation de la crise en Côte d'Ivoire." 24 juillet 2014.
<https://goreeinstitut.org/plaidoyer-en-cote-d-ivoire-sur-le-theme-les-femmes-dans-le-processus-de-reconciliation-et-la-consolidation-de-la-crise-en-cote-d-ivoire/>

Gouvernement du Canada. "Women at the table: Peace and security in Côte d'Ivoire (Les femmes à la table : Paix et sécurité en Côte d'Ivoire." 6 juillet 2022. <https://www.international.gc.ca/world-monde/stories-histoires/2019/cotedivoire-peace-paix.aspx?lang=fr>.

Guiraud, Pacôme Cyrille. « Participation sociale et promotion de la femme en Côte d'Ivoire : une lecture des organisations féminines. » n.d. https://au.int/sites/default/files/documents/31520-doc-participation_sociale_et_promotion_de_la_femme_en_cote_divoire_une_lecture_des_organisations_feminines_pacome_cyrille_guiraud.pdf

Hekman, S.J. "The future of differences: Truths and methods in feminist theory (L'avenir des différences :

vérités et méthodes dans la théorie féministe).” Oxford: Polity Press. 1993.

Ibrahim, Diarra. « Analyse de La Durabilité Des Accords de Paix En Afrique de l’Ouest. » *Centre Ivoirien De Recherches Economiques Et Sociales*, Decembre 2015. <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/55839/IDL-55839.pdf>.

IDEA International. « Sur la participation et représentation des femmes : Le rôle des partis politiques. » 2021. <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/the-role-of-political-parties-on-womens-participation%20FR.pdf>

Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique. « Mission internationale d’observation électorale (MIOE). » *The Carter Center*, 2020. https://www.cartercenter.org/resources/pdfs/news/peace_publications/election_reports/cote-divoire-prelim-110220-fr.pdf.

IEOM (Mission internationale d’observation électorale) en Côte d’Ivoire. “Post-electoral report - analysis of the results of the presidential election (Rapport post-électoral - analyse des résultats des élections présidentielles) (3–12 novembre 2020). » 2020.

Interpeace. « L’étranger ne peut pas venir se cacher derrière une termitière et vouloir que sa tête la dépasse’ : Analyse locale des risques et opportunités de la cohésion sociale à l’Ouest de la Côte d’Ivoire. » Indigo Côte d’Ivoire et Interpeace, 2018. http://www.interpeace.org/wp-content/uploads/2018/01/2018-Cote_dIvoire-DEVCO-Fr-Web-single.pdf.

Inter-Parliamentary Union. « Règlement du caucus des femmes parlementaires de Côte D’Ivoire. » 2013. http://w3.ipu.org/uploads/documents/REGLEMENT_ADOPTE_DU_CAUCUS_DES_FEMMES_PARLEMENTAIRES_DE_C%3%94TE_DIVOIRE.pdf.

IPU Parline. « Côte d’Ivoire. » Inter-Parliamentary Union, n.d. https://data.ipu.org/node/41/data-on-women?chamber_id=13373.

Jackson, R. M. “Disputed Ideals: Ideologies of Domesticity and Feminist Rebellion. Working Draft (Idéaux contestés : idéologies de la domesticité et rébellion féministe. Brouillon).” *New York University*, 199, 2007.

Kone, Joseph et Kaphalo Ségorbah Silwé. « Ivoiriens sont divisés sur le caractère privé ou pénal de la violence conjugale. » *Afrobarometer*, 2022. <https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/10/AD568-Ivoiriens-sont-divise%CC%81s-sur-le-caracte%CC%80re-prive%CC%81-ou-pe%CC%81nal-de-la-violence-conjugale-Afrobarometer-27oct22.pdf>

Krook, Mona Lena. “Women’s Political Participation and Leadership Assessment Framework (Cadre d’évaluation de la participation et du leadership politiques des femmes).” NORC de l’Université de Chicago, Agence des États-Unis pour le développement international 2003. https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00ZSBV.pdf.

Kumar, N. K. Raghunathan, A. Arrieta, A. Jilani., S. Chakrabarti, P. Menon et A. R. Quisumbing, “Social Networks, Mobility, and Political Participation: The Potential for Women’s Self-Help Groups to Improve Access and Use of Public Entitlement Schemes in India (Réseaux sociaux, mobilité et participation politique : le potentiel des groupes d’entraide de femmes pour améliorer l’accès et l’utilisation des programmes de protection sociale en Inde).” *World Development*, 114, 28–41. 2019.

Latif, Usman, A., Kataria, J. R. et Abdullah, M. “Female Political Participation in South Asia: a Case Study of Pakistan (La participation politique des femmes en Asie du Sud : cas du Pakistan).” *South Asian Studies*,

30(2), 201–213. 2015.

L'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire. « Liste des groupes parlementaires. » Assemblée Nationale, République de Côte d'Ivoire, n.d. <http://www.assnat.ci/assembleenationale/?liste-des-groupes-parlementaires>.

L'Infodrome. « PDCI : Bédié nomme de nouvelles personnalités au sein du secrétariat exécutif, Maurice Kacou Guikahué Indéboulonnable. » 12 mai 2021. <https://www.infodrome.com/politique/67156-pdci-bedié-nomme-de-nouvelles-personnalites-au-sein-du-secretariat-executif-maurice-kacou-guikahué-indeboulonnable>

Lynch, Colum et William Branigin. “Ivory Coast strongman arrested after French forces intervene (Côte d'Ivoire : l'homme fort arrêté après l'intervention des forces françaises).” *The Washington Post*, 11 avril 2011. https://web.archive.org/web/20110413014353/http://www.washingtonpost.com/world/ivory-coast-strongman-arrested-after-french-forces-intervene/2011/04/11/AFOBaeKD_story.html.

Malagardis, Maria « En Côte d'Ivoire la violence fait partie intégrante de la culture politique. » *Libération Online*, 31 octobre 2020. https://www.liberation.fr/planete/2020/10/31/en-côte-d-ivoire-la-violence-fait-partie-de-la-culture-politique_1804018/

Marshall, H. A, “Countering Astronomy Misconceptions in High School Students (Lutte contre les idées fausses sur l'astronomie chez les élèves du secondaire).” *University of Texas at Dallas*, 1–14. 2003.

Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. « Déclaration du gouvernement anniversaire de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité du conseil de sécurité de l'ONU. » 9 novembre 2020. <https://www.gouv.ci/doc/1605022291anniversaire-de-la-resolution-1325-sur-les-femmes-la-paix-et-la-securite-du-conseil-de-securite-de-l-onu.pdf>

Ministère de la famille, de la Femme et de l'Enfant, « Apport d'évaluation de la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'actions de Beijing + 25 Côte d'Ivoire. » *UN Women*. N.d.

Minority Rights Group. « Côte d'Ivoire. » <https://minorityrights.org/country/cote-divoire/>

Muhr, Sarah L. “Caught in the gendered machine: On the masculine and feminine in cyborg leadership (Pris dans la machine genre : sur le masculin et le féminin dans le leadership cyborg).” *Gender, Work and Organization*, 18, 337–357, 2011.

National Democratic Institute. « Gagner avec les Femmes. » NDI, n.d.

National Democratic Institute. « La Violence Contre les Femmes dans les Partis Politiques. » NDI. 2017. <https://www.ndi.org/sites/default/files/A%20IMPRIMER%20-%20Version%20finale%20-%204%20%20Novembre%20-%20Rapport%20Etude%20VCF-P%20CORRIGE2.pdf>

National Democratic Institute. *La violence contre les femmes dans les partis politiques ; analyse de la situation en Côte d'Ivoire*. Abidjan : NDI, 2021.

National Democratic Institute. “No Party to Violence Compendium Report : Analyzing Violence Against Women in Political Parties in Côte d'Ivoire, Honduras, Tanzania, and Tunisia (Rapport de synthèse 'Aucun parti à la violence' : Analyse sur la violence contre les femmes dans les partis politiques en Côte d'Ivoire, au Honduras, en Tanzanie et en Tunisie).” NDI, n.d. <https://www.ndi.org/publications/no-party-violence-compendium-report-analyzing-violence-against-women-political-parties>.

Observatoire National de l'Équité et du Genre. "Report on progress in gender equality in Côte d'Ivoire 2011-2020 (Rapport sur les progrès réalisés en matière d'égalité de genre en Côte d'Ivoire 2011-2020)." 2020.

Nossiter, Adam. « Côte d'Ivoire. » New York Times, 14 avril 2011.
https://web.archive.org/web/20110720223637/http://topics.nytimes.com/top/news/international/countries_andterritories/ivorycoast/index.html

Observatoire Nationale de l'Équité et du Genre. « Rapport : les avancées de l'égalité de Genre en Côte d'Ivoire. (2011-2020). » ONEG, 2021.

OECD. « Institutions sociales et égalité femmes-hommes en Côte d'Ivoire. » 30 juin 2022.
<https://www.oecd.org/fr/dev/institutions-sociales-et-egalite-femmes-hommes-en-cote-d-ivoire-c798990a-fr.htm>

Petrarca, V. « Un prophète noir en Côte d'Ivoire. » KARTHALA Éditions, 2008.

Programme Transition et inclusion politique. "Final Performance Evaluation, The Learning, Evaluation, and Research Activity II (Évaluation finale des performances, Activité d'apprentissage, d'évaluation et de recherche II) (LER II)." USAID, Côte d'Ivoire, 2021.

République de Côte d'Ivoire. « Loi n° 2019-870 du 14 octobre 2019 : Favorisant la représentation de la femme dans les assemblées élues. » 14 octobre 2019.
<https://www.famille.gouv.ci/public/documents/19838507.pdf>

Reuters. "Election-linked clashes have killed 85 in Ivory Coast, government says (Les affrontements liés aux élections ont fait 85 morts en Côte d'Ivoire, selon le gouvernement)." 11 novembre 2020.
<https://www.reuters.com/article/ivorycoast-election-idAFL8N2HX5Y0>

RFI. "At least two killed, dozens injured in Côte d'Ivoire election violence (Au moins deux morts et des dizaines de blessés dans la violence électorale en Côte d'Ivoire)." RFI, 11 janvier 2020.
<https://www.rfi.fr/en/africa/20201101-at-least-two-killed-in-cote-d-ivoire-election-violence-alassane-ouattara-third-term-violence-protests-opposition-boycott>

Richard, Florence "Côte d'Ivoire: Women underrepresented in parliament despite 2019 law (Côte d'Ivoire : les femmes sous-représentées au parlement malgré la loi de 2019)." *The Africa Report*, 16 février 2021. <https://www.theafricareport.com/65880/cote-divoire-women-underrepresented-in-parliament-despite-2019-law/>

Rosaldo, M. Z. "Women, Culture, and Society: A Theoretical Overview (Femmes, culture et société : un aperçu théorique)." *Women, Culture, and Society*. Stanford University Press. 1974.

Search for Common Ground. "Burundi Key Findings from 2006 'Women and Governance' Project Evaluation (Principaux résultats de l'évaluation du projet 'Femmes et Gouvernance' de 2006 au Burundi)." 2014. <https://www.sfcg.org/wp-content/uploads/2014/08/womengovkey.pdf>

Smith, David. "Death squads attacking Ivory Coast opposition, claims spokesman (Des escadrons de la mort attaquent l'opposition ivoirienne, affirme un porte-parole)." *The Guardian*, 21 décembre 2010.
<https://web.archive.org/web/20130920225733/http://www.theguardian.com/world/2010/dec/21/ivory-coast-gbagbo-death-squads-claim>

Shouldice, J. "Speech at the opening of the round table on the implementation of Resolution (Discours

d'ouverture de la table ronde sur la mise en œuvre de la résolution) 1325, organisée par l'ambassade du Canada en Côte d'Ivoire.)" Côte d'Ivoire. Septembre 2019.

Shumaila, Umer, Othman Zaheruddin et Hassan Kalthum Bt Haji. "Socio-Cultural Obstacles to Women's Participation in Politics, in Rural Areas of Balochistan, Pakistan (Obstacles socioculturels à la participation politique des femmes dans les zones rurales du Baloutchistan, au Pakistan)." 10 octobre 2016.
https://www.ijbssnet.com/journals/Vol_7_No_10_October_2016/15.pdf.

The Cloudburst Group. "What works for women's political participation and leadership (Ce qui promeut la participation et le leadership politiques des femmes)." https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00ZVWP.pdf

UN Women. "Côte d'Ivoire." 2020. <https://data.unwomen.org/country/cote-divoire>.

UNDP. « Le financement électoral pour promouvoir la participation politique des femmes : un guide de soutien du PNUD. » 2007.
https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/Electoral%20Financing%20to%20Advance%20Women%E2%80%99s%20Political%20Participation_2007_French.pdf

UNICEF. "Multiple Indicator Cluster Surveys (Enquêtes par groupes à indicateurs multiples)" 2016.
<https://mics.unicef.org/surveys>

United States Department of State. "2021 Report on International Religious Freedom (Rapport sur la liberté de religion internationale, 2021): Côte d'Ivoire." 2021. <https://www.state.gov/reports/2021-report-on-international-religious-freedom/cote-divoire/>.

USAID. "Informal Strategic Plan Gender Analysis Report (Rapport d'analyse sur le genre du plan stratégique informel)." USAID Côte d'Ivoire, 2021.

Verba, S., Schlozman, K. L. et Brady, H. E. Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics (Voix et égalité : le volontarisme civique dans la politique américaine). Cambridge : Harvard University Press, 1995.

Wells, Matt. "They Killed Them Like it Was Nothing: The Need for Justice for Côte d'Ivoire's Post-Election Crimes (Ils les ont tués comme si de rien n'était : la nécessité de rendre justice pour les crimes postélectorales en Côte d'Ivoire)." *Human Rights Watch*, 5 octobre 2011.
<https://www.hrw.org/report/2011/10/05/they-killed-them-it-was-nothing/need-justice-cote-divoires-post-election-crimes>

Yaï, Constance. 2023. « Conférence de presse représentant la Coalition au nom de l'Association Ivoirienne pour la Défense des Droits des Femmes. » Coalition des organisations de la société civile pour les droits politiques des femmes. Palm Club Hotel, Cocody, Abidjan, 1 juin 2023.

YECLO. « Côte d'Ivoire : Voici les nouveaux membres du secrétariat exécutif du PDCI. » 12 mai 2021.
<https://www.yeclo.com/les-nouveaux-membres-du-secretaire-executif-du-pdci>

Yéo, Arnaud, Kaphalo Ségorbah Silwé et Joseph Koné. « Démocratie en Côte d'Ivoire : Mythe ou réalité ? » Afrobarometer, 2020.
https://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Documents%20de%20politiques/ab_r8_policypaper64_democratie_en_cotedivoire_mythe_ou_realite.pdf

Zere Infos. « Avant-projet de loi sur le quota : Le 2C2PF félicite le Gouvernement et l'encourage à poursuivre ses efforts pour la parité Homme et Femme. » WordPress. 11 mars 2019.

<https://zereinfos.wordpress.com/2019/03/11/avant-projet-de-loi-sur-le-quota-le-comite-felicite-le-gouvernement-et-lencouragement-a-poursuivre-ses-efforts-pour-la-parite-homme-et-femme/>

2C2PF. « PDCI RDA où sont les femmes ? » Comité De Coordination Pour La Participation Politique Des Femmes, May 11, 2021. <https://doi.org/783972509154742>

ENQUÊTE AUPRÈS DES POLITIQUES

L'enquête auprès des politiciens comprenait des questions fermées posées à 60 politiciens, femmes et hommes (voir annexe B pour les outils d'enquête). L'équipe d'évaluation a mobilisé les leaders de trois principaux groupes de partis politiques représentés au Parlement (RHDP, PDCI et PPA-CI). Ils ont été invités à désigner 20 membres de leur parti (10 femmes et 10 hommes) pour participer à l'enquête à leur siège ou à tout autre endroit convenu avec l'équipe. Tous les participants se sont réunis et ont rempli le questionnaire au même moment. Les membres de l'équipe d'évaluation étaient présents pour expliquer les questions si nécessaires.

Tableau 6. Politiciens interrogés

PARTI POLITIQUE	NOMBRE DE QUESTIONNAIRES
RHDP	• 10 femmes politiciennes • 10 hommes politiciens
PDCI	• 10 femmes politiciennes • 10 hommes politiciens
PPA-CI	• 10 femmes politiciennes • 10 hommes politiciens

À part les trois principaux partis représentés à l'Assemblée nationale, le MGC et l'URD, deux partis politiques dirigés par des femmes ont également été contactés pour l'enquête auprès des politiciens, mais ont participé aux KII seulement.

ENTRETIENS AVEC DES INFORMATEURS CLÉS

Les membres de l'équipe d'évaluation ont mené 19 KII individuels au niveau institutionnel et communautaire. Ces entretiens ont été organisés sur des thèmes liés aux objectifs de l'évaluation. L'équipe d'évaluation a utilisé une méthode d'échantillonnage ciblé pour construire l'échantillon de KII comprenant les : femmes politiques (2) ; chefs de partis politiques (2) ; agents électoraux (2) ; experts en WPPL (universitaires et gouvernementaux) (3) ; journalistes (1) ; représentantes des femmes dans la société civile (5) ; chefs religieux (1) ; et bailleurs de fonds, ainsi que partenaires de mise en œuvre (3). Le tableau suivant présente ces catégories de participants aux KII (les noms, les titres et les noms d'organisations ont été enlevés pour protéger la confidentialité des participants).

Tableau 7. Catégories d'informateurs clés interrogés

LES ACTEURS	NOMBRE DE KII
Femmes politiques	2
Chefs de partis politiques	2
Agents électoraux	2
Experts en WPPL	3
Bailleurs de fonds et partenaires de mise en œuvres	3
Représentantes des femmes dans la société civile	5
Chefs religieux	1
Médias	1

DISCUSSIONS DE GROUPE

L'équipe d'évaluation a organisé 29 FGD au total avec 255 participants, 37 femmes et 118 hommes à Abidjan, Bouaké, Man, Korhogo, Abengourou et Gagnoa. Ils ont organisé des FGD avec les femmes des partis politiques, des femmes élues locales, des hommes des partis politiques, des hommes élus locaux, des professionnels des médias, des membres de la société civile et du personnel de l'USAID et de l'ambassade des États-Unis. Chaque FGD a été organisé avec un maximum de 10 personnes pour mieux faciliter les échanges. Au début de chaque groupe de discussion, l'équipe d'évaluation expliquait l'objectif de l'évaluation et chaque participant devait donner son consentement pour pouvoir participer discussions. Les conversations au cours des discussions de groupe ont été enregistrées uniquement avec le consentement de tous les participants. Lors des discussions, chaque participant recevait un numéro d'identification. En vue de protéger leur identité, les participants et l'animateur de FGD désignaient chaque participant par son numéro d'identification. Chaque discussion de groupe a duré environ une heure et demie. Le tableau ci-dessous donne la répartition des FGD par lieu et type de groupes.

Tableau 8. DISCUSSIONS DE GROUPE

LIEU	DESCRIPTION DU GROUPE	NOMBRE DE FGD
Abidjan	• Les femmes dans les partis politiques et les femmes élues locales (RHDP) • Les femmes dans les partis politiques et les femmes élues locales (PPA-CI) • Les femmes dans les partis politiques et les femmes élues locales (PDCI- RDA) • Hommes des partis politiques et les hommes élus locaux (RHDP) • Hommes des partis politiques et les hommes élus locaux (PPA-CI) • Hommes des partis politiques et les hommes élus locaux (PDCI-RDA) • Femmes du secteur des médias • Hommes du secteur les médias • Femmes de la société civil • Hommes de la société civil • USAID et ambassade	11
Bouaké	• Femmes de la société civil • Hommes de la société civil	2
Homme	• Femmes de la société civil (2) • Hommes de la société civil (2)	4
Korhogo	• Femmes de la société civil (2) • Femmes dans les partis politiques et les élus locaux • Hommes de la société civil	4
Abengourou	• Femmes de la société civil (2) • Hommes de la société civil (2) • Professionnels du secteur des media	5

LIEU	DESCRIPTION DU GROUPE	NOMBRE DE FGD
Gagnoa	- Hommes de la société civil - Femmes de la société civil - Professionnels du secteur des media	3

NOTES MÉTHODOLOGIQUES ET LIMITES

L'équipe d'évaluation a contacté les participants à l'enquête auprès des politiciens, les KII et les FGD à l'aide des lettres d'autorisation signées par l'USAID. Les politiciens basés à l'extérieur d'Abidjan, à savoir de Bouaké, Korhogo, Man, Gagnoa et Abengourou ont été contactés par lettres et e-mails via les sièges de leur parti, les administrateurs du département ou les réseaux de l'équipe. L'équipe a effectué le travail sur le terrain, avec deux véhicules loués et a organisé des réunions quotidiennes entre les membres de l'équipe pour partager des informations et trouver des mesures d'atténuation des défis rencontrés. Lors de la réalisation de cette évaluation, l'équipe a veillé à ce que les droits et la confidentialité des participants soient respectés.

TRAITEMENT ET ANALYSE DE DONNÉES

Pour les données quantitatives (enquête auprès des politiciens), après la première analyse effectuée par l'équipe d'évaluation, les chercheurs du NORC ont procédé à une tabulation et un croisement supplémentaires des données à l'aide du logiciel statistique STATA. L'équipe d'évaluation a transcrit et analysé les données qualitatives des KII et des FGD à l'aide d'une méthode d'analyse de contenu basée sur une grille prédéfinie ou une rubrique d'analyse. L'équipe a ensuite vérifié les résultats à partir de différentes sources, notamment des analyses documentaires, des enquêtes, des KII et des FGD.

CALENDRIER DES TRAVAUX SUR TERRAIN

Tableau 9. Calendrier des travaux sur terrain

ACTIVITÉ	DATE(S)
Calendrier des KII	25 mars – 24 mai 2023
Calendrier des FGD	25 mars – 10 mai 2023
Brève réunion avec l'USAID	24 avril
Effectuer des KII	25 avril – 24 mai
Effectuer des FGD	25 avril – 24 mai
Administration d'enquêtes auprès des politiciens/collecte de données	22–23 mai 2023
Brève présentation à l'USAID	6 mai

LIMITES DE L'ÉTUDE ET STRATÉGIES D'ATTÉNUATION

Le défi majeur de cette évaluation a été le calendrier des élections municipales et régionales (septembre 2023), ainsi que la diversité des interventions étudiées. Le tableau ci-dessous résume les principales difficultés rencontrées par l'équipe d'évaluation.

Tableau 10. Limites et stratégies d'atténuation

LIMITES	STRATÉGIES D'ATTÉNUATION
Certains participants ne se sont pas présentés , y compris les leaders politiques et des institutions (la CEI), à cause du calendrier et des préparatifs des élections locales de septembre 2023.	Certaines réunions ont été reportées ou annulées.
Les zones cibles et d'enquête ont été étendues. Pour identifier tous les aspects importants de l'évaluation, l'USAID a suggéré d'étendre les entretiens à d'autres acteurs (par ex., les chefs religieux, concentration sur les hommes de la société civile) et localités (comme Gagnoa).	La période de travail sur le terrain a été prolongée pour inclure des entretiens et des localités supplémentaires.

ANNEXE B. OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

OUTILS D'ENQUÊTE AUPRÈS DES POLITIENS

ENQUÊTE AUPRÈS DES FEMMES POLITIQUES

CONSENTEMENT

L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) envisage renforcer son appui à la promotion de la participation et du leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire. Elle a pour ce faire, mandaté le Centre National de Recherche d'Opinion (NORC) de l'Université de Chicago de conduire une évaluation sur cette problématique. NORC est un centre de recherche apolitique. Par conséquent, ses agents sont tenus à observer cette neutralité politique. Nous ne sommes donc pas des représentants du gouvernement ou d'un parti politique.

Les résultats de ce présent sondage serviront à informer les interventions de l'USAID sur la participation et leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire. Objectif de l'étude

Le présent sondage vise à recueillir des informations sur les expériences des élus et des hommes politiques de Côte d'Ivoire, ainsi que sur leurs opinions concernant la participation politique et le leadership des femmes.

Description des procédures du sondage

Si vous acceptez de participer à ce sondage, vous devrez répondre à des questions sur votre expérience, votre situation matrimoniale, votre engagement politique, et d'autres sujets. Il vous faudra environ 30 minutes pour répondre aux questions de ce sondage [AU STYLO ET AU PAPIER OU EN LIGNE].

Risques et inconvénients liés à la participation à cette étude

Votre participation à cette étude ne comporte pas de risques autres que ceux que vous rencontrez dans la vie quotidienne. Il se peut que vous ne soyez pas à l'aise avec certaines questions et certains sujets que nous aborderons. Si vous êtes mal à l'aise, vous êtes libre de ne pas répondre ou de passer à la question suivante.

Avantages de la participation à l'étude

Votre participation est importante pour nous aider, ainsi que l'USAID, à en savoir plus sur les opportunités et les obstacles à la participation et au leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire.

Confidentialité

Vos réponses à cette enquête resteront strictement confidentielles. Tous les résultats seront présentés sous forme de données statistiques. Nous ne partagerons jamais d'informations qui pourraient être utilisées pour vous identifier en dehors de l'équipe de recherche. Ainsi, personne ne saura si vous avez participé à l'enquête ou quelles réponses sont les vôtres. Étant donné que personne ne saura quelles réponses sont les vôtres, nous vous demandons de répondre honnêtement à toutes les questions.

Droit de refus ou de retrait

La décision de participer à cette étude vous appartient entièrement. Vous pouvez refuser de participer à l'étude à tout moment. Vous avez le droit de ne répondre à aucune question et de vous retirer complètement de l'étude à n'importe quel moment du processus ; en outre, vous avez le droit de demander

à l'équipe de recherche de supprimer vos réponses. Aucune sanction n'est prévue en cas de refus ou de retrait.

Droit de poser des questions et de faire part de ses préoccupations

Vous avez le droit de poser des questions sur ce sondage et d'obtenir une réponse à ces questions avant, pendant ou après l'étude. Si vous avez d'autres questions sur l'étude, n'hésitez pas à contacter Dr Philippe ASSALE au assalep@gmail.com ou par téléphone au 002250759804319 ou 004915730487142 (WhatsApp). Si vous avez d'autres préoccupations concernant vos droits en tant que participant à la recherche et que les enquêteurs n'y ont pas répondu, vous pouvez contacter April Baker, Senior Institutional Review Board Manager du NORC, à l'adresse irb@norc.org.

Consentement. Acceptez-vous de participer à cette enquête ?

1. Oui
2. Non

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
SONDAGE SUR LES POLITICIENS : VERSION FÉMININE	CONTEXTE/ BIODONNÉES	1. Quel est votre parti politique ?	-
		2. Quelle est votre position politique actuelle ?	-
		3. Avez-vous changé de parti politique ces trois dernières années ? Pourquoi ?	-
		4. Quel est votre âge ?	-
		5. Quel est votre statut matrimonial ? 1. Mariée ☐ 2. Divorcée ☐ 3. Concubinage ☐ 4. Célibataire ☐ 5. Autre (à préciser)	-
		6. Quelle est votre religion? 1. Christianisme ☐ 2. Islam ☐ 3. Traditionnelle ☐ 4. Autre (à Préciser)	-
		7. Vous êtes de quelle région de la Côte d'Ivoire ?	-
		8. Depuis combien d'années êtes-vous actif en politique?	-

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
-	L'EXPÉRIENCE POLITIQUE	9. Avez-vous déjà présenté votre candidature à l'une des élections (présidentielles, législatives, municipales) dans votre pays ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, à quels postes politiques vous êtes-vous présenté?	-
		10. Avez-vous déjà occupé un poste de direction au sein de votre parti ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quels postes de responsabilités politiques avez-vous occupés?	-
		11. Quelles sont les raisons qui ont motivé votre engagement dans la politique de votre pays?	-
		12. Votre parti apporte-t-il un soutien financier à ses candidats aux différentes élections ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelle est la nature de ce soutien ? Ce soutien est-il réparti uniformément entre les candidats ? Oui ☐ Non ☐ Si ce n'est pas le cas, quels sont les facteurs déterminants du soutien du parti à certains candidats aux élections dans votre pays ?	-
		13. Votre parti aide-t-il les candidats dans leur campagne par d'autres moyens ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelle est la nature de ces soutiens que le parti offre aux candidats ? 1. Formations ☐ 2. Outils de communication ☐ 3. Autres (à préciser) Ce soutien est-il réparti uniformément entre les candidats ? Oui ☐ Non ☐ Dans le cas contraire, quels sont les déterminants du soutien des partis à certains candidats?	-

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
-	-	13. Votre parti aide-t-il les candidats dans leur campagne par d'autres moyens ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelle est la nature de ces soutiens que le parti offre aux candidats ? 4. Formations ☐ 5. Outils de communication ☐ 6. Autres (à préciser) Ce soutien est-il réparti uniformément entre les candidats ? Oui ☐ Non ☐ Dans le cas contraire, quels sont les déterminants du soutien des partis à certains candidats ?	
-		14. De façon globale, à quels défis les acteurs (Homme & femme) des partis politiques comme le vôtre sont -ils confrontés ? Pourquoi ?	
	OPPORTUNITÉS DE LEADERSHIP POUR LES FEMMES	15. On constate qu'en Côte d'Ivoire les femmes sont moins nombreuses que les hommes à occuper des postes politiques élus. Selon vous, quelles en sont les principales raisons ? Quels sont les défis/obstacles qui entravent l'élection des femmes en Côte d'Ivoire ?	
		16. Votre parti a-t-il mis en place des mesures pour recruter des femmes comme candidates ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelles sont ces mesures ? Ces mesures ont-elles conduit à une augmentation du nombre de femmes candidates ? Oui ☐ Non ☐	
	OPPORTUNITÉS DE LEADERSHIP POUR LES FEMMES	17. Êtes-vous favorable à de telles mesures visant à augmenter le nombre de femmes à des postes élus ? Oui ☐ Non ☐	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		18. Les femmes ont-elles les mêmes possibilités que les hommes d'occuper des postes de direction politique - par exemple, en tant que chefs de parti, présidentes de commission parlementaire ou ministres ? Oui ☐ Non ☐ Si ce n'est pas le cas, quelles en sont les principales raisons, à votre avis?	
		19. Lorsque les femmes sont nommées à des postes de direction, quels sont les types de poste dont elles ont la responsabilité?	
		20. Existe-t-il une section féminine dans votre parti politique ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quel est le rôle principal de cette section ? La section féminine peut-elle donner son avis sur le programme du parti ? Oui ☐ Non ☐ La section féminine peut-elle suggérer des candidats politiques lors des élections ? Oui ☐ Non ☐ La section féminine est-elle capable d'influencer une décision de votre parti ? Oui ☐ Non ☐	
		21. Les femmes sont-elles représentées au sein du comité exécutif du parti ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quels types de postes occupent-elles ? Et quel est le nombre de femme au sein du comité exécutif de votre parti?	
		22. Quelle est votre appréciation sur le leadership des femmes de votre parti politique?	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
-	- VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE	23. Les électrices sont-elles victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement lorsqu'elles cherchent à voter ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelle est la nature de ces violences faites aux femmes qui cherchent à voter ? Qui en sont les principaux auteurs ? Ces violences affectent-elles la capacité des femmes à voter ? Oui ☐ Non ☐	-
		24. Les femmes candidates sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pendant la campagne électorale dans votre pays? Oui ☐ Non ☐ Si non pourquoi? Si oui, quelle est la nature, les causes de ces violences, intimidations ou au harcèlement faites aux femmes pendant les campagnes ? Qui en sont les principaux acteurs de ces violences, intimidations ou harcèlement faites aux femmes pendant les campagnes ? Ces violences affectent-elles la capacité des femmes à être élues ? Oui ☐ Non ☐ Ces violences affectent-elles le pouvoir des femmes à s'exprimer et à s'engager en tant que candidates aux élections ? Oui ☐ Non ☐	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
	VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE -	25. Les femmes candidates sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pendant la campagne électorale dans votre pays? Oui ☐ Non ☐ Si non pourquoi? Si oui, quelle est la nature, les causes de ces violences, intimidations ou au harcèlement faites aux femmes pendant les campagnes ? Qui en sont les principaux acteurs de ces violences, intimidations ou harcèlement faites aux femmes pendant les campagnes ? Ces violences affectent-elles la capacité des femmes à être élues ? Oui ☐ Non ☐ Ces violences affectent-elles le pouvoir des femmes à s'exprimer et à s'engager en tant que candidates aux élections ? Oui ☐ Non ☐	
		26. Les femmes leaders sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pour leur engagement politique ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques ? Qui en sont les principaux auteurs ? Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à exercer leurs fonctions politiques ? Oui ☐ Non ☐	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		27. Les femmes candidates sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pendant la campagne électorale dans votre pays? Oui ☐ Non ☐ Si non pourquoi? Si oui, quelle est la nature, les causes de ces violences, intimidations ou au harcèlement faites aux femmes pendant les campagnes ? Qui en sont les principaux acteurs de ces violences, intimidations ou harcèlement faites aux femmes pendant les campagnes ? Ces violences affectent-elles la capacité des femmes à être élues ? Oui ☐ Non ☐ Ces violences affectent-elles le pouvoir des femmes à s'exprimer et à s'engager en tant que candidates aux élections ? Oui ☐ Non ☐	
		Oui ☐ Non ☐ 28. Les lois existantes sont-elles suffisantes pour lutter contre cette violence, cette intimidation et ce harcèlement ? Oui ☐ Non ☐ Votre parti a-t-il mis en place une politique pour faire face à ce problème ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, cette politique est-elle appliquée (expliquez)?	
-	-	29. D'autres mesures sont-elles nécessaires pour traiter ce problème? Oui ☐ Non ☐ Si oui, qui devrait être chargé de mettre fin à ces actes et de tenir les auteurs responsables ?	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		30. En Côte d'Ivoire, est-ce qu'on peut dire que les hommes et les femmes ont la même voix et la même influence dans les débats politiques ? Oui ☐ Non ☐ Si oui pourquoi? Si non quelles en sont les raisons?	
		31. Dans le même ordre d'idée, est ce qu'on peut dire que les hommes et les femmes sont aussi efficaces en tant que leaders politiques ? Oui ☐ Non ☐ Pourquoi?	
-	IMPACT DES FEMMES EN POLITIQUE	31. Dans le même ordre d'idée, est ce qu'on peut dire que les hommes et les femmes sont aussi efficaces en tant que leaders politiques ? Oui ☐ Non ☐ Pourquoi? 32. Les femmes dirigeantes sont-elles victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement pour leur travail politique ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques ? Qui en sont les principaux auteurs ? Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à exercer leurs fonctions politiques ? Oui ☐ Non ☐	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
	IMPACT DES FEMMES EN POLITIQUE	33. Les Lois existantes sont-elles suffisantes pour lutter contre cette violence, cette intimidation et ce harcèlement ? Oui ☐ Non ☐ Votre parti a-t-il mis en place une politique pour faire face à ce problème ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, cette politique est-elle appliquée ? Oui ☐ Non ☐	
		34. D'autres mesures sont-elles nécessaires pour traiter ce problème? Oui ☐ Non ☐ Si oui, qui devrait être chargé de mettre fin à ces actes et de demander des comptes aux auteurs ?	
		35. Les hommes et les femmes ont-ils la même voix et la même influence dans les débats politiques en Côte d'Ivoire ? Oui ☐ Non ☐	
		36. Les hommes et les femmes sont-ils aussi efficaces en tant que leaders en Côte d'Ivoire ? Oui ☐ Non ☐	
		37. Si non pourquoi ? Et Comment les lois, politique et réglementation de votre pays traitent-ils cette question ?	
	IMPACT DES FEMMES EN POLITIQUE	38. Comment entrevoyez-vous l'évolution de cette situation dans l'avenir (3 ans) ?	

ENQUÊTE AUPRÈS DES HOMMES POLITIQUES

CONSENTEMENT

L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) envisage renforcer son appui à la promotion de la participation et du leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire. Elle a pour ce faire, mandaté le Centre National de Recherche d'Opinion (NORC) de l'Université de Chicago de conduire une évaluation sur cette problématique. NORC est un centre de recherche apolitique. Par conséquent, ses agents sont tenus à observer cette neutralité politique. Nous ne sommes donc pas des représentants du gouvernement ou d'un parti politique.

Les résultats de ce présent sondage serviront à informer les interventions de l'USAID sur la participation et leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire. Objectif de l'étude

Le présent sondage vise à recueillir des informations sur les expériences des élus et des hommes politiques de Côte d'Ivoire, ainsi que sur leurs opinions concernant la participation politique et le leadership des femmes.

Description des procédures du sondage

Si vous acceptez de participer à ce sondage, vous devrez répondre à des questions sur votre expérience, votre situation matrimoniale, votre engagement politique, et d'autres sujets. Il vous faudra environ 30 minutes pour répondre aux questions de ce sondage [AU STYLO ET AU PAPIER OU EN LIGNE].

Risques et inconvénients liés à la participation à cette étude

Votre participation à cette étude ne comporte pas de risques autres que ceux que vous rencontrez dans la vie quotidienne. Il se peut que vous ne soyez pas à l'aise avec certaines questions et certains sujets que nous aborderons. Si vous êtes mal à l'aise, vous êtes libre de ne pas répondre ou de passer à la question suivante.

Avantages de la participation à l'étude

Votre participation est importante pour nous aider, ainsi que l'USAID, à en savoir plus sur les opportunités et les obstacles à la participation et au leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire.

Confidentialité

Vos réponses à cette enquête resteront strictement confidentielles. Tous les résultats seront présentés sous forme de données statistiques. Nous ne partagerons jamais d'informations qui pourraient être utilisées pour vous identifier en dehors de l'équipe de recherche. Ainsi, personne ne saura si vous avez participé à l'enquête ou quelles réponses sont les vôtres. Étant donné que personne ne saura quelles réponses sont les vôtres, nous vous demandons de répondre honnêtement à toutes les questions.

Droit de refus ou de retrait

La décision de participer à cette étude vous appartient entièrement. Vous pouvez refuser de participer à l'étude à tout moment. Vous avez le droit de ne répondre à aucune question et de vous retirer complètement de l'étude à n'importe quel moment du processus ; en outre, vous avez le droit de demander à l'équipe de recherche de supprimer vos réponses. Aucune sanction n'est prévue en cas de refus ou de retrait.

Droit de poser des questions et de faire part de ses préoccupations

Vous avez le droit de poser des questions sur ce sondage et d'obtenir une réponse à ces questions avant, pendant ou après l'étude. Si vous avez d'autres questions sur l'étude, n'hésitez pas à contacter Dr Philippe ASSALE au assalep@gmail.com ou par téléphone au 002250759804319 ou 004915730487142 (WhatsApp). Si vous avez d'autres préoccupations concernant vos droits en tant que participant à la recherche et que les enquêteurs n'y ont pas répondu, vous pouvez contacter April Baker, Senior Institutional Review Board Manager du NORC, à l'adresse irb@norc.org.

Consentement. Acceptez-vous de participer à cette enquête ?

1. Oui
2. Non

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
SONDAGE SUR LES POLITICIENS : VERSION HOMME	CONTEXTE/BIODONNÉES	1. Quel est votre parti politique?	-
		2. Quelle est votre position politique actuelle?	-
		3. Avez-vous changé de parti politique ces trois dernières années ? Pourquoi ?	-
		4. Quel est votre âge ?	-
		5. Quel est votre statut matrimonial ? 1. Marié ☐ 2. Divorcé ☐ 3. Concubinage ☐ 4. Célibataire ☐ 5. Autre (à préciser).....	-
		6. Quelle est votre religion? 1. Christianisme ☐ 2. Islam ☐ 3. Traditionnelle ☐ 4. Autre (à préciser).....	-
			7. Vous êtes de quelle région de la Côte d'Ivoire ?
	L'EXPÉRIENCE POLITIQUE	8. Depuis combien d'années êtes-vous actif en politique ?	-

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		9. Avez-vous déjà présenté votre candidature à l'une des élections (présidentielles, législatives, municipales) dans votre pays ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, à quels postes politiques vous êtes-vous présenté?	
		10. Avez-vous déjà occupé un poste de direction au sein de votre parti ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quels postes de responsabilités politiques avez-vous occupés?	
		11. Quelles sont les raisons qui ont motivé votre engagement dans la politique de votre pays?	
		12. Votre parti apporte-t-il un soutien financier à ses candidats aux différentes élections ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelle est la nature de ce soutien ? Ce soutien est-il réparti uniformément entre les candidats ? Oui ☐ Non ☐ Si ce n'est pas le cas, quels sont les facteurs déterminants du soutien du parti à certains candidats aux élections dans votre pays ?	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		13. Votre parti aide-t-il les candidats dans leur campagne par d'autres moyens ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelle est la nature de ces soutiens que le parti offre aux candidats ? 1. Formations ☐ 2. Outils de communication ☐ 3. autres (à préciser) Ce soutien est-il réparti uniformément entre les candidats ? Oui ☐ non ☐ Dans le cas contraire, quels sont les déterminants du soutien des partis à certains candidats ?	
		14. De façon globale, à quels défis les acteurs (Homme & femme) des partis politiques comme le vôtre sont -ils confrontés ? Pourquoi ?	
	OPPORTUNITÉS DE LEADERSHIP POUR LES FEMMES	15. On constate qu'en Côte d'Ivoire les femmes sont moins nombreuses que les hommes à occuper des postes politiques élus. Selon vous, quelles en sont les principales raisons ? Quels sont les défis/obstacles qui entravent l'élection des femmes en Côte d'Ivoire?	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		16. Votre parti a-t-il mis en place des mesures pour recruter des femmes comme candidates ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelles sont ces mesures ? Ces mesures ont-elles conduit à une augmentation du nombre de femmes candidates ? Oui ☐ Non ☐	
		17. Êtes-vous favorable à de telles mesures visant à augmenter le nombre de femmes à des postes élus ? Oui ☐ Non ☐	
		18. Les femmes ont-elles les mêmes possibilités que les hommes d'occuper des postes de direction politique - par exemple, en tant que chefs de parti, présidentes de commission parlementaire ou ministres ? Oui ☐ Non ☐ Si ce n'est pas le cas, quelles en sont les principales raisons, à votre avis ?	
		19. Lorsque les femmes sont nommées à des postes de direction, quels sont les types de poste dont elles ont la responsabilité ?	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		20. Existe-t-il une section féminine dans votre parti politique ? Oui ☐ non ☐ Si oui, quel est le rôle principal de cette section ? La section féminine peut-elle donner son avis sur le programme du parti ? Oui ☐ Non ☐ La section féminine peut-elle suggérer des candidats politiques lors des élections ? Oui ☐ Non ☐ La section féminine est-elle capable d'influencer une décision de votre parti ? Oui ☐ Non ☐	
		21. Les femmes sont-elles représentées au sein du comité exécutif du parti ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quels types de postes occupent-elles ? et quel est le nombre de femme au sein du comité exécutif de votre parti ?	
		22. Selon vous, quelle est votre appréciation sur le leadership des femmes de votre parti politique ?	
	VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE	23. Les électrices sont-elles victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement lorsqu'elles cherchent à voter ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, quelle est la nature de ces violences faites aux femmes qui cherchent à voter ? Qui en sont les principaux auteurs ? Ces violences affectent-elles la capacité des femmes à voter ? Oui ☐ Non ☐	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		24. Les femmes candidates sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pendant la campagne électorale dans votre pays ? Oui ☐ Non ☐ Si non pourquoi ? Si oui, quelle est la nature, les causes de ces violences, intimidations ou harcèlements faites aux femmes pendant les campagnes ? Qui en sont les principaux acteurs de ces violences, intimidations ou harcèlement faites aux femmes pendant les campagnes ?	
		25. Les femmes leaders sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pour leur engagement politique ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques ? Qui en sont les principaux auteurs ? Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à exercer leurs fonctions politiques ? Oui ☐ Non ☐	
		26. Les lois existantes sont-elles suffisantes pour lutter contre cette violence, cette intimidation et ce harcèlement ? Oui ☐ Non ☐ Votre parti a-t-il mis en place une politique pour faire face à ce problème ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, cette politique est-elle appliquée (expliquez) ?	
		27. D'autres mesures sont-elles nécessaires pour traiter ce problème? Oui ☐ Non ☐ Si oui, qui devrait être chargé de mettre fin à ces actes et de tenir les auteurs responsables?	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
	IMPACT DES FEMMES EN POLITIQUE	28. En Côte d'Ivoire, est-ce qu'on peut dire que les hommes et les femmes ont-ils la même voix et la même influence dans les débats politiques ? Oui ☐ Non ☐ Si oui pourquoi ? Si non quelles en sont les raisons ?	
		29. Dans le même ordre d'idée, est ce qu'on peut dire que les hommes et les femmes sont aussi efficaces en tant que leaders politiques ? Oui ☐ Non ☐ Pourquoi?	
		30. Les femmes dirigeantes sont-elles victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement pour leur travail politique ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? Qui en sont les principaux auteurs ? Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à exercer leurs fonctions politiques ? Oui ☐ Non ☐	
		31. Les Lois existantes sont-elles suffisantes pour lutter contre cette violence, cette intimidation et ce harcèlement ? Oui ☐ Non ☐ Votre parti a-t-il mis en place une politique pour faire face à ce problème ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, cette politique est-elle appliquée ?	
		32. D'autres mesures sont-elles nécessaires pour traiter ce problème ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, qui devrait être chargé de mettre fin à ces actes et de demander des comptes aux auteurs ?	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		33. Les hommes et les femmes ont-ils la même voix et la même influence dans les débats politiques en Côte d'Ivoire ? Oui ☐ Non ☐	
		34. Les hommes et les femmes sont-ils aussi efficaces en tant que dirigeants en Côte d'Ivoire? Oui ☐ Non ☐	
		35. Si non pourquoi ? Et Comment les lois, politique et réglementation de votre pays traitent- elles cette question?	
		36. Comment entrevoyez-vous l'évolution de cette situation dans l'avenir (3 ans)	

GUIDES D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS CLÉS

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS CLÉS : FEMMES POLITIQUES

CONSENTEMENT

Merci beaucoup de nous rencontrer aujourd'hui. Je m'appelle _____ [NOM DU MODÉRATEUR] et voici ma collègue _____ [NOM DE L'ASSISTANTE] qui prendra des notes tout au long de notre discussion. Nous travaillons pour l'équipe d'évaluation NORC Côte d'Ivoire qui mène une évaluation de la participation politique et leadership des femmes en Côte d'Ivoire. Nous avons été chargées par l'USAID de mener une évaluation de la participation politique et du leadership en Côte d'Ivoire.

L'objectif de notre discussion d'aujourd'hui est de connaître vos expériences et vos points de vue sur les obstacles et les opportunités pour les femmes en politique. Le Centre national de recherche d'opinion (NORC) de l'Université de Chicago est un organisme de recherche apolitique. Nous ne sommes liés à aucun gouvernement ou parti politique. Nous sommes totalement neutres sur toutes les questions que nous aborderons; nous sommes simplement là pour connaître vos expériences.

Notre discussion devrait durer environ 60 minutes, mais si votre temps est plus limité, je peux classer mes questions par ordre de priorité [exemples de questions prioritaires marquées en gras]. Votre participation ne comporte pas de risques autres que ceux que vous rencontrez dans la vie quotidienne. Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez choisir de ne pas répondre à une question ou de quitter la discussion à tout moment sans fournir de raison.

Votre vie privée sera protégée. Nous n'utilisons que des prénoms aujourd'hui et nous n'incluons pas votre nom ou toute autre information permettant de vous identifier dans nos rapports. Nous enregistrons cette session afin de pouvoir rédiger un rapport précis de ce qui a été dit. Nous vous demandons de ne pas mentionner votre nom complet, votre adresse ou le nom de votre communauté, afin que vos réponses restent confidentielles.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser maintenant ou plus tard, même après le début de la discussion. Si vous avez d'autres questions sur l'étude, n'hésitez pas à contacter Dr Philippe ASSALE, assalep@gmail.com ou par téléphone au 0759804319. Si vous avez d'autres préoccupations concernant vos droits en tant que participant à la recherche et que les enquêteurs n'y ont pas répondu, vous pouvez contacter April Baker, gestionnaire principale du comité d'examen institutionnel du NORC, à l'adresse suivante : irb@norc.org.

[LANCER L'ENREGISTREMENT POUR OBTENIR LE CONSENTEMENT VERBAL]

Acceptez-vous de participer à cette discussion aujourd'hui? Oui Non

[SI LES PERSONNES INTERROGÉES RÉPONDENT "OUI", POURSUIVRE LA DISCUSSION]

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS CLÉS :	CONTEXTE	1. A quel parti politique vous identifiez-vous?	-
		2. Quel poste occupez-vous dans votre parti politique	-

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
FEMMES POLITIQUES		3. Depuis combien d'années êtes-vous actif en politique?	-
		4. Avez-vous changé de parti politique ces trois dernières années? Pourquoi?	-
	EXPÉRIENCE POLITIQUE	5. Avez-vous déjà été candidat à une élection en Côte d'Ivoire? Si oui, à quel type d'élection vous vous êtes présentées? Quelqu'un vous a-t-il particulièrement encouragé à vous porter candidat? Quelqu'un vous a-t-il particulièrement découragé de vous porter candidat?	-
		6. Avez-vous déjà occupé un poste de direction officiel en politique? Si oui, quels postes de direction avez-vous occupés? Avez-vous été confrontée à des difficultés liées à votre leadership, du fait que vous êtes une femme?	-
		7. Quelle a été votre motivation pour vous engager en politique?	-
	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS : LES FEMMES CANDIDATES	8. De nombreux pays dans le monde ont introduit des quotas promouvant la candidature des femmes aux élections. Quel impact ces quotas ont-ils eu sur le nombre de femmes candidates aux élections en Côte d'Ivoire? ○ Ces quotas ont-ils joué un rôle dans votre propre nomination? ○ Êtes-vous favorables aux quotas comme mesure de promotion des femmes en politique? ○ Quelles catégories de femmes ont tendance à bénéficier des quotas en Côte d'Ivoire?	-

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		9. Votre parti apporte-t-il un soutien financier à ses candidats? Si non à quel défi les femmes des partis politiques comme le vôtre sont-elles confrontées pour obtenir un soutien financier lors des candidatures aux élections? ○ Si oui, quelle est la nature de ce soutien? ○ Ce soutien est-il réparti uniformément entre les candidats? ○ Si non, quels sont les facteurs déterminants du soutien du parti à certains candidats?	-
		10. Avez-vous dû réunir des fonds personnels pour votre campagne politique? ○ Si oui, quel est le niveau de vos fonds personnels utilisés comparé au financement reçu de votre parti? ○ Quels types d'acteurs ont contribué financièrement à votre campagne? ○ Pensez-vous qu'en général, il est plus difficile pour les femmes que pour les hommes de trouver des fonds pour leur campagne?	-
		11. Votre parti aide-t-il les candidats dans leur campagne par d'autres moyens? ○ Si oui, quel soutien le parti offre-t-il? ○ Ce soutien est-il réparti uniformément entre les candidats? ○ Si ce n'est pas le cas, quels sont les facteurs déterminants du soutien du parti à certains candidats?	-
		12. Quel est l'environnement médiatique pour les femmes candidates?	-
		13. Les femmes candidates bénéficient-elles du même niveau de couverture médiatique que les hommes candidats?	-
		14. Les femmes candidates sont-elles traitées différemment des hommes en termes de contenu de la couverture médiatique?	-
	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS: FEMMES LEADERS	15. En général, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à occuper des postes électifs. Selon vous, quelles en sont les principales raisons?	-

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		16. Après avoir été élues, les femmes ont-elles les mêmes possibilités que les hommes d'occuper des postes de direction politique - par exemple, en tant que chefs de parti, présidentes de commission parlementaire ou ministres? Si non, selon vous, quelles en sont les raisons et les normes sociales qui constituent cet état de fait?	-
		17. Lorsque les femmes sont nommées à des postes de direction, quels sont les types de questions dont elles sont chargées?	-
		18. En Côte d'Ivoire, existe-t-il des formes de soutien institutionnel ou de mentorat pour les femmes après leur élection (Par exemple la formation, le mentorat ou autres formes de renforcement de capacités)? ○ Dans l'affirmative, comment fonctionne ces formes de soutien institutionnel et sont-elles différentes de celles dont bénéficient les hommes? ○ Sont-elles fournies par des canaux formels, comme les parlements, le Sénat ou au sein des partis politiques, ou simplement de manière informelle?	-
		19. Existe-t-il un groupe de femmes au parlement de la Côte d'Ivoire? ○ Si oui, quel est son rôle principal? ○ Avez-vous participé à ses activités? ○ Dans quelle mesure a-t-il été efficace pour faire progresser l'égalité des sexes?	-
		20. D'après ce que vous avez observé, les femmes sont-elles prises au sérieux en tant que leaders politiques? ○ Comment leurs expériences se comparent-elles à celles des hommes? ○ Certains types de femmes ont-ils plus de chances que d'autres d'être pris au sérieux?	-

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
	LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE	21. Avez-vous déjà fait l'expérience de l'un des comportements suivants en essayant de participer à la vie politique? • Quelqu'un a essayé de vous tuer • Quelqu'un vous a frappé ou battu ou vous a agressé physiquement d'une autre manière. • Quelqu'un vous a empêché de quitter la maison • Quelqu'un a proféré des menaces contre vous et/ou votre famille • Quelqu'un a essayé de vous violer • Quelqu'un vous a fait des avances sexuelles non désirées • Quelqu'un a tenté de détruire vos biens • Quelqu'un a tenté de détruire votre gagne-pain • Quelqu'un vous a harcelé en ligne • Quelqu'un a piraté vos comptes de messagerie ou de médias sociaux • Quelqu'un a diffusé des "fake news" à votre sujet, de nature sexuelle. • Quelqu'un a diffusé des "fausses nouvelles" à votre sujet, de nature sexiste. ○ Si oui, qui étaient les principaux auteurs de ces actes? ○ Comment l'expérience de ces actes a-t-elle affectée votre volonté de participer à la vie politique?	

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		22. Avez-vous déjà vu d'autres femmes être ciblées pour avoir essayé de participer à la vie politique? • Quelqu'un a essayé de la tuer • Quelqu'un l'a frappée ou battue ou l'a agressée physiquement d'une autre manière. • Quelqu'un l'a empêchée de quitter la maison • Quelqu'un a proféré des menaces contre elle et/ou sa famille • Quelqu'un a essayé de la violer • Quelqu'un lui a fait des avances sexuelles non désirées • Quelqu'un a tenté de détruire ses biens • Quelqu'un a tenté de détruire son gagne-pain. • Quelqu'un l'a harcelée en ligne • Quelqu'un a piraté ses comptes de messagerie ou de médias sociaux • Quelqu'un a diffusé des "fausses nouvelles" de nature sexuelle à son sujet. • Quelqu'un a diffusé des "fausses nouvelles" à son sujet, de nature sexiste. ○ Si oui, qui étaient les principaux auteurs de ces actes? ○ Comment l'expérience de ces actes a-t-elle affecté leur volonté de participer à la vie politique?	--
		23. D'après ce que vous avez observé, est-il courant que les femmes candidates soient confrontées à la violence, à d'intimidation ou au harcèlement pendant la campagne? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces violences? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à être élues? ○ Certains types de femmes sont-ils plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	--

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		24. D'après ce que vous avez observé, est-il courant que les femmes dirigeantes soient victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement pour leur travail politique? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à exercer leurs fonctions politiques? ○ Certains types de femmes sont-ils plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	-
	RECOMMANDATIONS	25. Quels types de politiques ou de stratégies sont, selon vous, nécessaires pour faire progresser la participation et le leadership politiques des femmes en Côte d'Ivoire? Il peut s'agir des mesures prises par le gouvernement, les partis politiques ou la société civile, par exemple.	-

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS CLÉS : HOMMES POLITIQUES

CONSENTEMENT

Merci beaucoup de nous rencontrer aujourd'hui. Je m'appelle [NOM DU MODÉRATEUR] et voici ma collègue [NOM DE L'ASSISTANTE] qui prendra des notes tout au long de notre discussion. Dans le cadre de l'évaluation de la participation politique et leadership des femmes en Côte d'Ivoire financé par l'USAID, ma collègue et moi avons été mandatés par le Centre national de recherche d'Opinion (NORC) de l'Université de Chicago, pour mener cette initiative. L'objectif de notre discussion d'aujourd'hui est de connaître vos expériences et vos points de vue sur les obstacles et les opportunités pour les femmes en politique en Côte d'Ivoire. NORC est un centre de recherche apolitique. Nous ne sommes liés à aucun gouvernement ou parti politique. Nous sommes totalement neutres sur toutes les questions que nous aborderons.

Notre discussion devrait durer environ 30 minutes. Votre participation ne comporte pas de risques autres que ceux que vous rencontrez dans la vie quotidienne. Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez choisir de ne pas répondre à une question ou de quitter la discussion à tout moment sans fournir de raison.

Votre vie privée sera protégée. Nous n'utilisons que des prénoms aujourd'hui et nous n'incluons pas votre nom ou toute autre information permettant de vous identifier dans nos rapports. Nous enregistrerons cette session afin de pouvoir rédiger un rapport précis de ce qui a été dit. Nous vous demandons de ne pas mentionner votre nom complet, votre adresse ou le nom de votre communauté, afin que vos réponses restent confidentielles.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser maintenant ou plus tard, même au cours de la discussion. Si vous avez d'autres questions sur l'étude, n'hésitez pas à contacter Dr Philippe ASSALE au assalep@gmail.com ou par téléphone au **0759804319**. Si vous avez d'autres préoccupations concernant vos droits en tant que participant à la recherche et que les enquêteurs n'y ont pas répondu, vous pouvez contacter April Baker, gestionnaire principale du comité d'examen institutionnel du NORC, à l'adresse suivante : irb@norc.org.

[LANCER L'ENREGISTREMENT POUR OBTENIR LE CONSENTEMENT VERBAL]

Acceptez-vous de participer à cette discussion aujourd'hui? Oui Non

[SI LES PERSONNES INTERROGÉES RÉPONDENT "OUI", POURSUIVRE LA DISCUSSION]

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À EVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEUR S CLÉS : HOMMES POLITIQUES	CONTEXTE	1. Quelle est vos responsabilité politique actuelle?	-
		2. Quel est votre parti politique?	-
		3. Depuis combien d'années êtes-vous actif en politique?	-
		4. Avez-vous changé de parti politique ces trois dernières années? Pourquoi?	-

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À EVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS : LES FEMMES CANDIDATES	5. De nombreux pays dans le monde ont introduit des quotas promouvant la candidature des femmes aux élections. Quel impact ces quotas ont-ils eu sur le nombre de femmes candidates aux élections en Côte d'Ivoire? ○ Ces quotas ont-ils joué un rôle dans votre propre nomination? ○ Êtes-vous favorables aux quotas comme mesure de promotion des femmes en politique? ○ Quelles catégories de femmes ont tendance à bénéficier des quotas en Côte d'Ivoire?	
		6. Comment les candidats financent-ils leurs campagnes en Côte d'Ivoire? ○ Votre parti apporte-il un soutien financier aux candidats présentés sous sa bannière? ○ Ce soutien est-il réparti de manière équitable entre les candidats? ○ Les candidats doivent-ils mobiliser des fonds pour leur campagne? ○ Pensez-vous qu'en général, il est plus difficile pour les femmes que pour les hommes de trouver des fonds pour leur campagne?	
		7. Quel est l'environnement médiatique pour les femmes candidates? ○ Les femmes candidates bénéficient-elles du même niveau de couverture médiatique que les hommes candidats? ○ Les femmes candidates sont-elles traitées différemment des hommes en termes de contenu de la couverture médiatique?	
	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS: FEMMES LEADERS	8. En général, il y a moins de femmes que d'hommes à des postes politiques élus. Selon vous, quelles en sont les principales raisons?	

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À EVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		9. Après leur élection, les femmes ont-elles les mêmes possibilités que les hommes d'occuper des postes de direction politique - par exemple, en tant que chefs de parti, présidentes de commission parlementaire, Sénat ou ministres? ○ Si ce n'est pas le cas, quelles en sont les principales raisons, à votre avis?	
		10. Lorsque les femmes sont nommées à des postes de direction, quels sont les types de questions dont elles sont chargées?	
		11. D'après ce que vous avez observé, les femmes sont-elles prises au sérieux en tant que leaders politiques? ○ Comment leurs expériences se comparent-elles à celles des hommes? ○ Certaines catégories de femmes ont-elles plus de chances que d'autres d'être prises au sérieux?	
	LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE	12. D'après vos observations, est-il fréquent que les femmes candidates soient victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement pendant la campagne? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à être élues? ○ Pensez-vous que certaines catégories de femmes sont plus susceptibles que d'autres d'être ciblées?	

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À EVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		13. D'après ce que vous avez observé, est-il fréquent que les femmes dirigeantes soient victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement pour leur travail politique? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à exercer leurs fonctions politiques? ○ Pensez-vous que certaines catégories de femmes sont plus susceptibles que d'autres d'être ciblées?	
	RECOMMANDATIONS	14. Selon vous, quels types de politiques ou de stratégies sont nécessaires pour faire progresser la participation et le leadership politiques des femmes en Côte d'Ivoire? (Il peut s'agir de mesures prises par le gouvernement, les partis politiques ou la société civile, par exemple)	

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS CLÉS : DIRIGEANTS DE PARTIS POLITIQUES

CONSENTEMENT

Merci beaucoup de nous rencontrer aujourd'hui. Je m'appelle _____ [NOM DU MODÉRATEUR] et voici ma collègue _____ [NOM DE L'ASSISTANTE] qui prendra des notes tout au long de notre discussion. Dans le cadre de l'évaluation de la participation politique et leadership des femmes en Côte d'Ivoire financé par l'USAID, ma collègue et moi avons été mandatés par le Centre national de recherche d'Opinion (NORC) de l'Université de Chicago, pour mener cette initiative. L'objectif de notre discussion d'aujourd'hui est de connaître vos expériences et vos points de vue sur les obstacles et les opportunités pour les femmes en politique en Côte d'Ivoire. NORC est un centre de recherche apolitique. Nous ne sommes liés à aucun gouvernement ou parti politique. Nous sommes totalement neutres sur toutes les questions que nous aborderons.

Notre discussion devrait durer environ 30 minutes. Votre participation ne comporte pas de risques autres que ceux que vous rencontrez dans la vie quotidienne. Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez choisir de ne pas répondre à une question ou de quitter la discussion à tout moment sans fournir de raison.

Votre vie privée sera protégée. Nous n'utilisons que des prénoms aujourd'hui et nous n'inclurons pas votre nom ou toute autre information permettant de vous identifier dans nos rapports. Nous enregistrons cette session afin de pouvoir rédiger un rapport précis de ce qui a été dit. Nous vous demandons de ne pas mentionner votre nom complet, votre adresse ou le nom de votre communauté, afin que vos réponses restent confidentielles.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser maintenant ou plus tard, même au cours de la discussion. Si vous avez d'autres questions sur l'étude, n'hésitez pas à contacter Dr Philippe ASSALE au assalep@gmail.com ou par téléphone au **0759804319**. Si vous avez d'autres préoccupations concernant vos droits en tant que participant à la recherche et que les enquêteurs n'y ont pas répondu, vous pouvez contacter April Baker, gestionnaire principale du comité d'examen institutionnel du NORC, à l'adresse suivante : irb@norc.org.

[LANCER L'ENREGISTREMENT POUR OBTENIR LE CONSENTEMENT VERBAL]

Acceptez-vous de participer à cette discussion aujourd'hui? Oui Non

[SI LES PERSONNES INTERROGÉES RÉPONDENT "OUI", POURSUIVRE LA DISCUSSION]

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS CLÉS : DIRIGEANTS DE PARTIS	CONTEXTE	1. Quelles sont vos responsabilités politiques actuelles?	-
		2. Quelle position occupez-vous au sein du parti?	-
	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS: LES FEMMES MEMBRES DU	3. En général, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à adhérer à un parti politique. Selon vous, quelles en	-

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
POLITIQUES	PARTI	4. Votre parti a-t-il pris des initiatives ou mis en place des mécanismes particuliers pour attirer les femmes? Si oui, ces initiatives en quoi ces initiatives diffèrent-elles de celles déployées pour attirer les hommes?	
		5. Quelles sont les logiques qui sous-tendent ces stratégies et mécanismes d'attraction des femmes dans les partis politiques	
		6. Les femmes et les hommes ont-ils les mêmes chances d'accès aux réunions du	
		7. Existe-t-il des cadres ou des réunions du parti auxquelles les femmes n'ont pas accès? Pourquoi? À quels moments de la journée les réunions du parti sont-elles habituellement prévues? Le parti offre-t-il des services de garde d'enfants aux membres pendant ses réunions?	
		8. Existe-t-il une composante féminine dans votre parti politique? ○ Si oui, quel est le rôle principal de cette composante féminine? ○ Le parti fournit-il un soutien financier ou d'autres ressources à la composante féminine? ○ La composante féminine peut-elle contribuer à l'élaboration du programme du parti? ○ La composante féminine peut-elle suggérer des candidats aux élections auxquelles le parti participe?	
		9. Les femmes sont-elles représentées au sein du comité exécutif du parti? ○ Si oui, quels types de postes occupent-elles? ○ Le parti a-t-il des politiques ou stratégies visant à garantir la participation des femmes à la direction du parti?	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS: FEMMES CANDIDATES	10. De nombreux pays dans le monde ont introduit des quotas promouvant la candidature des femmes aux élections. Quel impact ces quotas ont-ils eu sur le nombre de femmes candidates aux élections en Côte d'Ivoire? ○ Ces quotas ont-ils joué un rôle dans votre propre nomination? ○ Êtes-vous favorables aux quotas comme mesure de promotion des femmes en politique? ○ Quelles catégories de femmes ont tendance à bénéficier des quotas en Côte d'Ivoire?	
		11. Votre parti apporte-t-il un soutien financier à ses candidats? ○ Si oui, quelle est la nature de ce soutien? ○ Ce soutien est-il réparti uniformément entre les candidats?	
		12. Votre parti aide-t-il les candidats dans leur campagne par d'autres moyens? ○ Si oui, quel soutien le parti offre-t-il? ○ Ce soutien est-il réparti uniformément entre les candidats? ○ Si non, quels sont les déterminants du soutien du parti à certains candidats?	
	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS : LES FEMMES	13. En général, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à occuper des postes politiques élus. Selon vous, quelles sont les principales raisons de cette situation?	
		14. Après avoir été élues, les femmes ont-elles les mêmes possibilités que les hommes d'occuper des postes de direction politique - par exemple, en tant que chefs de parti, présidentes de commission parlementaire, Sénat ou ministres? Si ce n'est pas le cas, quelles en sont les principales raisons, à votre avis?	
		15. Lorsque les femmes sont nommées à des postes de direction, quels sont les types de questions dont elles sont responsables?	

ACTEURS /CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		16. D'après ce que vous avez observé, les femmes sont-elles prises au sérieux en tant que leaders politiques? ○ Comment leurs expériences se comparent-elles à celles des hommes? ○ Certaines catégories de femmes ont-elles plus de chances que d'autres d'être prises au sérieux?	
	LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE	17. D'après ce que vous avez observé, est-il fréquent que les femmes candidates soient victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement pendant les campagnes électorales? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à être élues? ○ Certaines catégories de femmes sont-elles plus susceptibles que d'autres d'être ciblées?	
		18. D'après ce que vous avez observé, est-il fréquent que les femmes dirigeantes soient victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement pour leur travail politique? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à exercer leurs fonctions politiques? ○ Certaines catégories de femmes sont-elles plus susceptibles que d'autres d'être ciblées?	
	RECOMMANDATIONS	19. Quels types de politiques ou de stratégies sont, selon vous, nécessaires pour améliorer la participation et le leadership politiques des femmes en Côte d'Ivoire? (Il peut s'agir de mesures prises par le gouvernement, les partis politiques ou la société civile, par exemple).	

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS CLÉS : FONCTIONNAIRES ÉLECTORAUX

CONSENTEMENT

Merci beaucoup de nous rencontrer aujourd'hui. Je m'appelle _____ [NOM DU MODÉRATEUR] et voici ma collègue _____ [NOM DE L'ASSISTANTE] qui prendra des notes tout au long de notre discussion. Dans le cadre de l'évaluation de la participation politique et leadership des femmes en Côte d'Ivoire financé par l'USAID, ma collègue et moi avons été mandatés par le Centre national de recherche d'Opinion (NORC) de l'Université de Chicago, pour mener cette initiative. L'objectif de notre discussion d'aujourd'hui est de connaître vos expériences et vos points de vue sur les obstacles et les opportunités pour les femmes en politique en Côte d'Ivoire. NORC est un centre de recherche apolitique. Nous ne sommes liés à aucun gouvernement ou parti politique. Nous sommes totalement neutres sur toutes les questions que nous aborderons.

Notre discussion devrait durer environ 30 minutes. Votre participation ne comporte pas de risques autres que ceux que vous rencontrez dans la vie quotidienne. Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez choisir de ne pas répondre à une question ou de quitter la discussion à tout moment sans fournir de raison.

Votre vie privée sera protégée. Nous n'utilisons que des prénoms aujourd'hui et nous n'inclurons pas votre nom ou toute autre information permettant de vous identifier dans nos rapports. Nous enregistrerons cette session afin de pouvoir rédiger un rapport précis de ce qui a été dit. Nous vous demandons de ne pas mentionner votre nom complet, votre adresse ou le nom de votre communauté, afin que vos réponses restent confidentielles.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser maintenant ou plus tard, même au cours de la discussion. Si vous avez d'autres questions sur l'étude, n'hésitez pas à contacter Dr Philippe ASSALE au assalep@gmail.com ou par téléphone au **0759804319**. Si vous avez d'autres préoccupations concernant vos droits en tant que participant à la recherche et que les enquêteurs n'y ont pas répondu, vous pouvez contacter April Baker, gestionnaire principale du comité d'examen institutionnel du NORC, à l'adresse suivante : irb@norc.org.

[LANCER L'ENREGISTREMENT POUR OBTENIR LE CONSENTEMENT VERBAL]

Acceptez-vous de participer à cette discussion aujourd'hui? Oui Non

[SI LES PERSONNES INTERROGÉES RÉPONDENT "OUI", POURSUIVRE LA DISCUSSION]

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEU RS CLÉS :	CONTEXTE	1. Depuis quand travaillez -vous pour la commission électorale indépendante (CEI)?	-
		2. Quel est votre rôle dans le processus électoral?	-

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
FONCTIONNAIRES ÉLECTORAUX\	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS : FEMMES QUI VOTENT	3. Les femmes s'inscrivent-elles sur les listes électorales au même rythme que les hommes? Si non, quelles sont les raisons pour lesquelles les femmes sont moins susceptibles de s'inscrire sur les listes électorales?	
		4. Les femmes votent-elles dans les mêmes proportions que les hommes? Si ce n'est pas le cas, quelles sont les raisons pour lesquelles les femmes sont moins susceptibles de voter?	
		5. Les bureaux de vote sont-ils également accessibles aux femmes et aux hommes lors des processus de vote? Les bureaux de vote sont-ils séparés par sexe? Existe-t-il des mesures pour améliorer l'accessibilité des femmes?	
		6. Les femmes sont-elles en mesure d'exprimer leur vote de manière libre, secrète et sûre? Si non, quels sont les principaux obstacles qui empêchent les femmes d'exercer pleinement leur droit de vote?	
	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS : LES FEMMES CANDIDATES	7. De nombreux pays dans le monde ont introduit dans leurs législations des quotas de genre pour les candidatures aux élections. Quel impact les quotas ont-ils eu sur le nombre de femmes candidates en Côte d'Ivoire? • Selon vous, les partis politiques respectent-ils les quotas? • Existe-t-il un organe mis en place chargé de faire respecter ce quota dans votre pays? Si oui lequel? • Que fait donc la CEI pour garantir le respect des quotas? • D'après ce que vous avez observé, quelles catégories de femmes ont tendance à bénéficier des quotas en Côte d'Ivoire?	

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
	LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE	8. En général, il y a moins de femmes que d'hommes élus aux postes politiques. Selon vous, quelles sont les principales raisons de cette situation?	
		9. D'après ce que vous avez observé, est-il fréquent que les électrices soient confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pendant la campagne électorale? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces violences? ○ Qui en sont les principaux auteurs et quelle est leur logique? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à être élues? ○ Certains types de femmes sont-ils plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	
		10. D'après ce que vous avez observé, est-il fréquent que les candidates soient victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement pendant la campagne? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à être élues? ○ Certaines catégories de femmes sont-ils plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	
		11. D'après ce que vous avez observé, est-il courant que les agents femmes de la CEI soient victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces violences? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à faciliter et/ou à observer le processus électoral?	

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		12. La Commission Électorale Indépendante (CEI) surveille-t-il et/ou répond-il aux incidents de violence sexiste pendant les élections? ○ Si oui, quels sont les détails de ces interventions? ○ Quel est l'impact, le cas échéant, de ces interventions?	
	RECOMMANDATIONS	13. Selon vous, quels types de politiques ou de stratégies sont nécessaires pour l'amélioration de la participation politique et le leadership des femmes en Côte d'Ivoire? Il peut s'agir d'actions menées par le gouvernement, les partis politiques, l'organisme de gestion des élections (la CEI) ou la société civile, par exemple.	

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS CLÉS : EXPERTS DU WPPL, Y COMPRIS LES FEMMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

CONSENTEMENT

Merci beaucoup de nous rencontrer aujourd'hui. Je m'appelle _____ [NOM DU MODÉRATEUR] et voici ma collègue _____ [NOM DE L'ASSISTANTE] qui prendra des notes tout au long de notre discussion. Dans le cadre de l'évaluation de la participation politique et leadership des femmes en Côte d'Ivoire financé par l'USAID, ma collègue et moi avons été mandatés par le Centre national de recherche d'Opinion (NORC) de l'Université de Chicago, pour mener cette initiative. L'objectif de notre discussion d'aujourd'hui est de connaître vos expériences et vos points de vue sur les obstacles et les opportunités pour les femmes en politique en Côte d'Ivoire. NORC est un centre de recherche apolitique. Nous ne sommes liés à aucun gouvernement ou parti politique. Nous sommes totalement neutres sur toutes les questions que nous aborderons.

Notre discussion devrait durer environ 30 minutes. Votre participation ne comporte pas de risques autres que ceux que vous rencontrez dans la vie quotidienne. Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez choisir de ne pas répondre à une question ou de quitter la discussion à tout moment sans fournir de raison.

Votre vie privée sera protégée. Nous n'utilisons que des prénoms aujourd'hui et nous n'inclurons pas votre nom ou toute autre information permettant de vous identifier dans nos rapports. Nous enregistrerons cette session afin de pouvoir rédiger un rapport précis de ce qui a été dit. Nous vous demandons de ne pas mentionner votre nom complet, votre adresse ou le nom de votre communauté, afin que vos réponses restent confidentielles.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser maintenant ou plus tard, même au cours de la discussion. Si vous avez d'autres questions sur l'étude, n'hésitez pas à contacter Dr Philippe ASSALE au assalep@gmail.com ou par téléphone au **0759804319**. Si vous avez d'autres préoccupations concernant vos droits en tant que participant à la recherche et que les enquêteurs n'y ont pas répondu, vous pouvez contacter April Baker, gestionnaire principale du comité d'examen institutionnel du NORC, à l'adresse suivante : irb@norc.org.

[LANCER L'ENREGISTREMENT POUR OBTENIR LE CONSENTEMENT VERBAL]

Acceptez-vous de participer à cette discussion aujourd'hui? Oui Non

[SI LES PERSONNES INTERROGÉES RÉPONDENT "OUI", POURSUIVRE LA DISCUSSION]

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEU RS CLÉS : EXPERTS DU	CONTEXTE	1. Comment êtes-vous impliqué(e)s dans les questions liées à la participation et au leadership politiques des femmes en politique?	-
		2. Depuis combien d'années êtes-vous actifs (actives) dans ce domaine?	-

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
WPPL, Y COMPRIS LES FEMMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS : FEMMES CANDIDATES	3. De nombreux pays dans le monde ont introduit des quotas pour la promotion des candidatures de femmes. Quel impact les quotas ont-ils eu sur le nombre de femmes candidates en Côte d'Ivoire? ○ Êtes-vous favorable aux quotas comme mesure de promotion des femmes en politique? ○ Quelles catégories de femmes ont tendance à bénéficier des quotas en Côte d'Ivoire?	
		4. Quel type de soutien financier, le cas échéant, les femmes reçoivent-elles pour leurs campagnes? Les partis apportent-ils un soutien financier à leurs candidats? ○ Ce soutien est-il réparti de manière égale entre les femmes et les hommes? ○ Les femmes doivent-elles collecter leurs propres fonds pour leur campagne politique? ○ Pensez-vous qu'en général, il est plus difficile pour les femmes que pour les hommes de trouver des fonds pour leur campagne?	
		5. Les partis aident-ils les femmes candidates dans leur campagne d'une autre manière? ○ Si oui, quel soutien le parti offre-t-il? ○ Ce soutien est-il réparti de manière égale entre les femmes et les hommes?	
		6. Quel est l'environnement médiatique pour les femmes candidates? ○ Les femmes candidates bénéficient-elles de la même couverture médiatique que les hommes candidats? ○ Les femmes candidates sont-elles traitées différemment des hommes en termes de contenu de la couverture médiatique?	
		7. Les organisations de la société civile fournissent-elles des ressources ou un soutien aux femmes candidates? ○ Si oui, quelle est la nature de ces organisations? ○ Quels types de ressources ou de soutien fournissent-elles?	

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS : FEMMES DIRIGEANTES	8. En général, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à occuper des postes politiques élus. Selon vous, quelles sont les principales raisons de cette situation?	
		9. Après avoir été élues, les femmes ont-elles les mêmes possibilités que les hommes d'occuper des postes de direction politique - par exemple, en tant que chefs de parti, présidentes de commission parlementaire ou ministres? ○ Si ce n'est pas le cas, quelles en sont les principales raisons, à votre avis?	
		10. Lorsque les femmes sont nommées à des postes de direction, quels sont les types de questions dont elles sont responsables?	
		11. Existe-t-il des formes de soutien institutionnel pour les femmes après leur élection (formation, mentorat)? ○ Si tel est le cas, ces formes de soutien institutionnel sont-elles différentes de celles dont bénéficient les hommes? ○ Sont-elles fournies par des canaux formels, comme les parlements ou les partis politiques, ou simplement de manière informelle?	
		12. Existe-t-il un groupe de femmes au parlement? ○ Si oui, quel est son rôle principal? ○ Dans quelle mesure a-t-il été efficace pour faire progresser l'égalité des sexes?	
		13. D'après ce que vous avez observé, les femmes sont-elles prises au sérieux en tant que leaders politiques? ○ Comment leurs expériences se comparent-elles à celles des hommes? ○ Certaines catégories de femmes ont-elles plus de chances que d'autres d'être prises au sérieux?	

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
	OBSTACLES ET OPPORTUNITÉS: LES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE	14. Dans de nombreux pays, les femmes participent très activement à la société civile. Selon vous, est-ce également le cas en Côte d'Ivoire? ○ Quels sont les principaux obstacles à la participation des femmes à la société civile? ○ Les organisations de la société civile font-elles participer des femmes d'horizons divers?	
		15. Existe-t-il des organisations de femmes puissantes dans la société civile en Côte d'Ivoire? Dans l'affirmative, quels sont leurs domaines d'intérêt particulier? Ont-ils réussi à faire entendre la Voix des femmes? Quels types d'obstacles rencontrent-ils pour faire entendre la Voix des femmes?	
		16. Les femmes sont-elles à la tête des organisations de la société civile qui ne sont pas spécifiquement axées sur les questions de genre? Si oui, quels types d'organisations dirigent-elles? Ont-elles réussi à faire entendre la Voix des femmes?	
		17. Existe-t-il des organisations officielles de femmes liées au gouvernement? ○ Si oui, ont-elles réussi à faire entendre la voix des femmes?	
		18. Si l'on considère les femmes dans la société civile de manière plus générale, existe-t-il des opportunités pour les femmes de la société civile d'informer le gouvernement de ses décisions? ○ Si oui, existe-t-il des canaux officiels pour communiquer avec le gouvernement et influencer son travail? ○ Dans quelle mesure ces canaux sont-ils efficaces pour refléter les voix des femmes de la société civile?	

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		19. Existe-t-il des organisations de la société civile qui cherchent activement à faire progresser les droits civiques et politiques des femmes? ○ Si oui, ces organisations se concentrent-elles principalement sur les femmes en tant qu'électrices, candidates ou dirigeantes? ○ Quels types d'activités mènent-elles pour promouvoir la participation et le leadership politiques des femmes? ○ Quel impact, le cas échéant, ces activités ont-elles eu sur la participation et le leadership politiques des femmes en Côte d'Ivoire?	
		20. Existe-t-il des organisations de la société civile qui cherchent activement à réprimer les droits civiques et politiques des femmes? ○ Si oui, de quels types d'organisations s'agit-il? ○ Dans quelle mesure leurs efforts pour restreindre la liberté de parole des femmes en Côte d'Ivoire sont-ils perceptibles et efficaces?	
	VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EN POLITIQUE	21. D'après ce que vous avez observé, est-il courant que les femmes candidates soient confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pendant la campagne? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à être élues? ○ Certains types de femmes sont-ils plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	
		22. D'après ce que vous avez observé, est-il fréquent que les femmes dirigeantes soient victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement pour leur travail politique? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à exercer leurs fonctions politiques? ○ Certaines catégories de femmes sont-elles plus susceptibles que d'autres d'être ciblées?	

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		23. D'après ce que vous avez observé, est-il fréquent que les femmes de la société civile - y compris les défenseuses des droits humains - soient victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement pour leur travail politique? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à participer à la société civile? ○ Certains types de femmes sont-ils plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	
	RECOMMANDATIONS	24. Quels types de politiques ou de stratégies sont, selon vous, nécessaires pour faire progresser la participation politique et le leadership des femmes en Côte d'Ivoire? Il peut s'agir de mesures prises par le gouvernement, les partis politiques ou la société civile, par exemple.	

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS CLÉS : DONATEURS ET PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

CONSENTEMENT

Merci beaucoup de nous rencontrer aujourd'hui. Je m'appelle [NOM DU MODÉRATEUR] et voici ma collègue [NOM DE L'ASSISTANTE] qui prendra des notes tout au long de notre discussion. Dans le cadre de l'évaluation de la participation politique et leadership des femmes en Côte d'Ivoire financé par l'USAID, ma collègue et moi avons été mandatés par le Centre national de recherche d'Opinion (NORC) de l'Université de Chicago, pour mener cette initiative. L'objectif de notre discussion d'aujourd'hui est de connaître vos expériences et vos points de vue sur les obstacles et les opportunités pour les femmes en politique en Côte d'Ivoire. NORC est un centre de recherche apolitique. Nous ne sommes liés à aucun gouvernement ou parti politique. Nous sommes totalement neutres sur toutes les questions que nous aborderons.

Notre discussion devrait durer environ 30 minutes. Votre participation ne comporte pas de risques autres que ceux que vous rencontrez dans la vie quotidienne. Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez choisir de ne pas répondre à une question ou de quitter la discussion à tout moment sans fournir de raison.

Votre vie privée sera protégée. Nous n'utilisons que des prénoms aujourd'hui et nous n'incluons pas votre nom ou toute autre information permettant de vous identifier dans nos rapports. Nous enregistrons cette session afin de pouvoir rédiger un rapport précis de ce qui a été dit. Nous vous demandons de ne pas mentionner votre nom complet, votre adresse ou le nom de votre communauté, afin que vos réponses restent confidentielles.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser maintenant ou plus tard, même au cours de la discussion. Si vous avez d'autres questions sur l'étude, n'hésitez pas à contacter Dr Philippe ASSALE au assalep@gmail.com ou par téléphone au 0759804319. Si vous avez d'autres préoccupations concernant vos droits en tant que participant à la recherche et que les enquêteurs n'y ont pas répondu, vous pouvez contacter April Baker, gestionnaire principale du comité d'examen institutionnel du NORC, à l'adresse suivante : irb@norc.org.

[LANCER L'ENREGISTREMENT POUR OBTENIR LE CONSENTEMENT VERBAL]

Acceptez-vous de participer à cette discussion aujourd'hui? Oui Non

[SI LES PERSONNES INTERROGÉES RÉPONDENT "OUI", POURSUIVRE LA DISCUSSION]

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEUR S CLÉS : DONATEURS ET	CONTEXTE	1. Comment votre organisation est-elle impliquée dans les questions liées à la participation politique et au leadership des femmes en Côte d'Ivoire?	-
		2. Quel est votre rôle au sein de l'organisation?	-

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE	ACTIVITÉS DES DONATEURS ET DES PARTENAIRES	3. Quels types de programmes liés à la participation et au leadership politiques des femmes votre organisation a-t-elle soutenus en Côte d'Ivoire? ○ Pourquoi l'organisation a-t-elle choisi ces domaines prioritaires particuliers? ○ Quelle a été l'efficacité de cet appui en termes de conception et d'impact?	-
		4. Dans le cadre de votre travail sur la participation et le leadership politiques des femmes en Côte d'Ivoire, avez-vous déjà travaillé directement avec [BAILLEUR/PARTENAIRE]? ○ Si oui, pouvez-vous fournir quelques détails sur ces activités? ○ Dans quelle mesure cette programmation a-t-elle été efficace en termes de conception et d'impact?	-
		5. Si vous n'avez pas travaillé directement avec [Bailleur/PARTENAIRE], avez-vous déjà rencontré ou entendu parler de leurs activités liées à la participation et au leadership politiques des femmes en Côte d'I? ○ Si oui, pouvez-vous fournir quelques détails sur ces activités? ○ Quelle a été votre impression de ce programme en termes de conception et d'impact?	-
		6. Existe-t-il des activités menées par d'autres bailleurs de fonds ou exécutants qui, selon vous, ont été efficaces pour faire progresser le programme PPLF en Côte d'Ivoire? ○ Si oui, pouvez-vous fournir quelques détails sur ces activités? ○ Quelle a été votre impression de ce programme en termes de conception et d'impact?	-

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
	ANALYSE DES PARTIES PRENANTES	7. En Côte d'Ivoire, quels sont les principaux acteurs, parties prenantes ou institutions intéressés par la promotion de la PPLF? - o Quelles sont les stratégies qu'ils privilégient pour faire progresser PLFP? - o Travaillent-ils ensemble pour faire progresser la PPLF? - o Si oui, pouvez-vous donner quelques exemples d'activités conjointes?	-
		8. En Côte d'Ivoire, quels sont les principaux acteurs, parties prenantes ou institutions qui s'opposent à l'avancement de la PPLF? - o Quelles sont leurs raisons? - o Quelles stratégies utilisent-ils pour s'opposer à l'avancement de la PPLF?	-
	LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS	9. Sur la base de vos expériences, quels sont les principaux obstacles à la promotion de la PPLF en Côte d'Ivoire? - o Les bailleurs/partenaires se sont-ils penchés de manière adéquate sur ces obstacles? - o Selon vous, quelles interventions ont été les plus efficaces? - o Selon vous, quelles sont les interventions qui ont été les moins efficaces?	-
		10. Sur la base de vos expériences, que pourraient faire de plus [BAILLEURS/PARTENAIRE] et d'autres bailleurs/partenaires dans ce domaine? o Selon vous, quelles sont les opportunités d'actions prometteuses?	-
		11. En général, quels types de politiques ou de stratégies pensez-vous être nécessaires pour faire progresser la participation politique et le leadership des femmes en Côte d'Ivoire? Il peut s'agir d'actions menées par le gouvernement, les partis politiques ou la société civile, par exemple.	-

GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS CLÉS : PERSONNEL DE L'USAID

CONSENTEMENT

Merci beaucoup de nous rencontrer aujourd'hui. Je m'appelle [NOM DU MODÉRATEUR] et voici ma collègue [NOM DE L'ASSISTANTE] qui prendra des notes tout au long de notre discussion. Dans le cadre de l'évaluation de la participation politique et leadership des femmes en Côte d'Ivoire financé par l'USAID, ma collègue et moi avons été mandatés par le Centre national de recherche d'Opinion (NORC) de l'Université de Chicago, pour mener cette initiative. L'objectif de notre discussion d'aujourd'hui est de connaître vos expériences et vos points de vue sur les obstacles et les opportunités pour les femmes en politique en Côte d'Ivoire. NORC est un centre de recherche apolitique. Nous ne sommes liés à aucun gouvernement ou parti politique. Nous sommes totalement neutres sur toutes les questions que nous aborderons.

Notre discussion devrait durer environ 30 minutes. Votre participation ne comporte pas de risques autres que ceux que vous rencontrez dans la vie quotidienne. Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez choisir de ne pas répondre à une question ou de quitter la discussion à tout moment sans fournir de raison.

Votre vie privée sera protégée. Nous n'utilisons que des prénoms aujourd'hui et nous n'incluons pas votre nom ou toute autre information permettant de vous identifier dans nos rapports. Nous enregistrerons cette session afin de pouvoir rédiger un rapport précis de ce qui a été dit. Nous vous demandons de ne pas mentionner votre nom complet, votre adresse ou le nom de votre communauté, afin que vos réponses restent confidentielles.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser maintenant ou plus tard, même au cours de la discussion. Si vous avez d'autres questions sur l'étude, n'hésitez pas à contacter Dr Philippe ASSALE au assalep@gmail.com ou par téléphone au 0759804319. Si vous avez d'autres préoccupations concernant vos droits en tant que participant à la recherche et que les enquêteurs n'y ont pas répondu, vous pouvez contacter April Baker, gestionnaire principale du comité d'examen institutionnel du NORC, à l'adresse suivante : irb@norc.org.

[LANCER L'ENREGISTREMENT POUR OBTENIR LE CONSENTEMENT VERBAL]

Acceptez-vous de participer à cette discussion aujourd'hui? Oui Non

[SI LES PERSONNES INTERROGÉES RÉPONDENT "OUI", POURSUIVRE LA DISCUSSION]

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEUR	CONTEXTE	1. Quel est votre rôle à l'USAID?	
		2. Depuis combien de temps travaillez-vous à l'USAID et ailleurs sur des questions liées à la PPLF?	

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
RS CLÉS : PERSONNEL DE L'USAID	ACTIVITÉS DES DONATEURS ET DES PARTENAIRES	3. Quels types de programmes PPLF l'USAID a-t-elle soutenus en Côte d'Ivoire? ○ Pourquoi l'organisation a-t-elle choisi ces domaines prioritaires particuliers? ○ Pouvez-vous fournir quelques détails sur des activités spécifiques? ○ Dans quelle mesure cette programmation a-t-elle été efficace en termes de conception et d'impact? ○ La Mission a-t-elle prévu d'autres programmes liés à la PPLF?	
		4. Y a-t-il des activités menées par d'autres donateurs ou partenaires de mise en œuvre qui, selon vous, ont été efficaces pour faire progresser la PPLF en Côte d'Ivoire? ○ Si oui, pouvez-vous fournir quelques détails sur ces activités? ○ Quelle a été votre impression de ce programme en termes de conception et d'impact?	
	ANALYSE DES PARTIES PRENANTES	5. En Côte d'Ivoire, qui sont les principaux acteurs, parties prenantes ou institutions intéressés par l'avancement de la PPLF? ○ Quelles sont les stratégies qu'ils privilégient pour faire avancer le programme PPLF? ○ Travaillent-ils ensemble pour faire progresser la PPLF? ○ Si oui, pouvez-vous donner quelques exemples d'activités conjointes?	
		6. En Côte d'Ivoire, quels sont les principaux acteurs, parties prenantes ou institutions qui s'opposent à la promotion de la PPLF? ○ Quelles stratégies utilisent-ils pour s'opposer à l'avancement de la PPLF?	
	LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS	7. Sur la base de votre expérience, quels sont les principaux obstacles à la promotion de la PPLF en Côte d'Ivoire? ○ Les bailleurs/partenaires se sont-ils penchés de manière adéquate sur ces obstacles? ○ Selon vous, quelles interventions ont été les plus efficaces? ○ Selon vous, quelles sont les interventions qui ont été les moins efficaces?	

ACTEURS/ CIBLES	INDICATEURS À ÉVALUER	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
		8. Sur la base de vos expériences, qu'est-ce que l'USAID pourrait faire de plus dans ce domaine? ○ A votre avis, quelles sont les opportunités d'action prometteuses? ○ Y a-t-il des partenariats qui, selon vous, seraient particulièrement engagés pour faire avancer la cause de la PPLF?	
		9. En général, quels types de politiques ou de stratégies pensez-vous être nécessaires pour faire progresser la participation politique et le leadership des femmes en Côte d'Ivoire? Il peut s'agir d'actions menées par le gouvernement, les partis politiques ou la société civile, par exemple.	

GUIDES DE DISCUSSION EN GROUPE

CONSENTEMENT

Merci beaucoup de nous rencontrer aujourd'hui. Je m'appelle [NOM DU MODÉRATEUR] et voici ma collègue [NOM DE L'ASSISTANTE] qui prendra des notes tout au long de notre discussion. Nous travaillons pour l'équipe d'évaluation du Centre National de Recherche d'Opinion (NORC) de l'Université de Chicago. NORC est un organisme de recherche apolitique. Ces agents que nous sommes, sommes tenus à cette neutralité politique.

NORC a été mandaté par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) pour mener une évaluation de la participation et leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire. L'USAID est une agence gouvernementale américaine qui fournit une assistance aux pays en développement.

Cette discussion de groupe d'une durée de 60 minutes cherche à recueillir vos points de vue sur les obstacles et les possibilités de participation et de leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire. Votre participation ne comporte pas de risques autres que ceux que vous rencontrez dans la vie quotidienne. Votre participation est entièrement volontaire et vous pouvez choisir de ne pas répondre à une question ou de quitter la discussion à tout moment sans avoir à justifier votre départ.

Afin de protéger la vie privée de chacun, nous ne mentionnerons ni votre nom ni aucune autre information permettant de vous identifier dans nos rapports. Nous vous demandons également de ne pas divulguer ce qui a été discuté au cours de notre discussion de groupe.

Nous enregistrerons cette session afin de pouvoir rédiger un rapport précis de ce qui a été dit. Nous vous demandons de ne pas mentionner votre nom complet, votre adresse ou le nom de votre communauté, afin que vos réponses restent confidentielles.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser maintenant ou plus tard, même au cours de la discussion. Si vous avez d'autres questions sur l'étude, n'hésitez pas à contacter Dr Philippe ASSALE à l'adresse assalep@gmail.com ou par téléphone au **0759804319**.

Acceptez-vous de participer à cette discussion aujourd'hui? Oui
Non

Acceptez-vous d'être enregistré pour l'entretien d'aujourd'hui? Oui
Non

[Commencer l'enregistrement si tous les participants ont accepté l'enregistrement]

INTRODUCTION

Avant de commencer, nous souhaitons partager quelques règles de base :

- N'hésitez pas à lever la main lorsque vous voulez intervenir.
- Parlez un par un.
- Notre objectif est d'avoir un "temps de parole" égal - afin de permettre à tout le monde de s'exprimer.
- Dites ce que vous pensez, même si ce n'est pas ce que tout le monde pense. Il n'y a pas de mauvaises réponses, juste des opinions différentes, et nous voulons toutes les entendre.

Questions Du Groupe De Discussion

ACTEURS/ CIBLES	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE DES GROUPES DE DISCUSSION : LES FEMMES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	1. Sans sacrifier l'anonymat, faisons le tour de table et partageons brièvement les rôles en tant qu'acteurs de la société civile que vous avez joués en lien avec la participation et le leadership politique des femmes en Côte d'Ivoire (- <i>par exemple, militant d'un mouvement social, candidat à une élection, membre d'un parti, etc. Ne mentionnez pas le nom de votre organisation ou de votre parti. Il s'agit simplement de se faire une idée des perspectives dans la salle</i>).	-
	2. Dans quelle mesure les femmes sont-elles actives dans la société civile en Côte d'Ivoire? • Participent-elles principalement à des organisations de femmes, ou sont-elles actives dans des organisations et des mouvements qui ne sont pas spécifiquement axés sur les questions relatives à la problématique du genre? • Les femmes sont-elles à la tête de grandes organisations de la société civile? • Dans quelle mesure les organisations de la société civile sont-elles représentatives de la diversité des femmes dans la population? • Où les groupes de femmes ont-ils tendance à obtenir leur financement?	-
	3. Les femmes ivoiriennes ont-elles les mêmes possibilités que les hommes d'exprimer leurs opinions politiques? • Y a-t-il des acteurs qui cherchent activement à réprimer les droits civiques et politiques des femmes? • Dans quelle mesure sont-ils efficaces pour atteindre ces objectifs? 4. Existe-t-il des moyens pour les femmes de la société civile d'influencer les décisions du gouvernement? • Existe-t-il des canaux spécifiques pour communiquer avec les acteurs gouvernementaux et les influencer? • Le gouvernement écoute-t-il les groupes de femmes, ou les ignore-t-il fondamentalement?	-
	5. Les femmes de la société civile - y compris les défenseurs des droits humains - sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pour leur engagement? • Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? • Qui en sont les principaux auteurs? • Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à participer à la société civile? • Certaines catégories de femmes sont-elles plus susceptibles que d'autres d'être ciblées?	-
	6. Selon vous, quelles politiques ou stratégies sont nécessaires pour permettre aux femmes de mieux se faire entendre dans la société civile - et dans la politique en général - en Côte d'Ivoire?	-

ACTEURS/ CIBLES	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE DES GROUPES DE DISCUSSION : LES FEMMES DANS LES PARTIS POLITIQUES	1. Sans sacrifier l'anonymat, faisons le tour du cercle et partageons brièvement les rôles politiques que nous avons joués – (<i>par exemple, militant d'un mouvement social, candidat à une élection, membre d'un parti, etc.</i>).	-
	2. Dans quelle mesure les femmes sont-elles actives dans les partis politiques en Côte d'Ivoire? • Quelle est l'importance des sections féminines des partis politiques? • Quel est leur objectif principal? • Quel type de soutien, le cas échéant, reçoivent-elles du parti? • Les sections féminines jouent-elles un rôle dans la sélection des candidats? • Les sections féminines ont-elles une influence sur le programme du parti?	-
	3. Les réunions du parti sont-elles également accessibles aux femmes et aux hommes? ○ Dans quels types d'endroits les réunions du parti sont-elles organisées? ○ A quels moments de la journée les réunions du parti sont-elles habituellement programmées? ○ Le parti offre-t-il un service de garde d'enfants aux membres pendant ses réunions?	-
	4. Quel soutien votre parti apporte-t-il aux femmes candidates? ○ Encourage-t-il les femmes à se présenter aux élections? ○ Fournit-il un financement ou une formation aux femmes candidates? ○ Place-t-il des femmes dans des circonscriptions ou des listes électorales?	-
	5. Les femmes des partis politiques sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pour leur engagement politique? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à participer à la vie politique? ○ Certaines catégories de femmes sont-elles plus susceptibles que d'autres d'être ciblées?	-
	6. Selon vous, quelles politiques ou stratégies sont nécessaires pour permettre aux femmes de mieux se faire entendre dans les partis politiques - et dans la politique en général - en Côte d'Ivoire?	-

ACTEURS/ CIBLES	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE DES GROUPES DE DISCUSSION : LES FEMMES ÉLUES LOCALES : (Facultatif)	1. Sans sacrifier l'anonymat, faisons le tour du cercle et partageons brièvement les rôles politiques que nous avons joués - par exemple, militant d'un mouvement social, candidat à une élection, membre d'un parti, etc. <i>(Ne mentionnez pas le nom de votre organisation ou de votre parti. Ne mentionnez pas le nom de votre organisation ou de votre parti. Il s'agit simplement de se faire une idée des perspectives dans la salle).</i>	-
	2. Dans quelle mesure les femmes sont-elles actives dans la politique locale en Côte d'Ivoire? ○ Pourquoi avez-vous décidé de vous présenter comme candidate aux élections locales? ○ Quelqu'un vous a-t-il particulièrement encouragée à vous présenter comme candidate? ○ Quelqu'un vous a-t-il particulièrement découragée de vous porter candidate? ○ Quelle est l'importance de la politique locale comme point d'entrée pour les femmes dirigeantes, par rapport aux hommes?	-
	3. Quel soutien, le cas échéant, votre parti apporte-t-il aux femmes candidates? ○ Encouragent-ils les femmes à se présenter aux élections? ○ Fournissent-ils un financement ou une formation aux femmes candidates? ○ Les partis ont-ils tendance à soutenir certains types de femmes candidates plutôt que d'autres?	-
	4. D'après ce que vous avez observé, les femmes sont-elles prises au sérieux en tant que dirigeantes locales? ○ Comment leurs expériences se comparent-elles à celles des hommes? ○ Certains types de femmes ont-ils plus de chances que d'autres d'être pris au sérieux? ○ Les femmes ont-elles les mêmes chances que les hommes d'être élues maires?	-
	5. Les femmes dans la politique locale sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pour leur travail politique? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à participer à la société civile? ○ Certains types de femmes sont-ils plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	-
	6. Quelles politiques ou stratégies sont, selon vous, nécessaires pour permettre aux femmes de mieux se faire entendre dans la politique locale - et dans la politique en général - en Côte d'Ivoire?	

ACTEURS/ CIBLES	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE DES GROUPES DE DISCUSSION : FEMMES TRAVAILLANT DANS LES MÉDIAS	1. Sans sacrifier l'anonymat, faisons le tour de table et partageons brièvement le rôle que vous avez joué dans la couverture des activités politiques des hommes comme des femmes	-
	2. Quel est l'environnement médiatique pour les candidates et les femmes leaders politiques? ○ Les femmes en politique bénéficient-elles du même niveau de couverture médiatique de leurs activités que les hommes en politique? ○ Les femmes politiques sont-elles traitées différemment des hommes en termes de couverture de leurs activités politiques?	-
	3. Dans quelle mesure existe-t-il une désinformation et/ou un discours de haine contre les femmes en politique, que ce soit dans les médias traditionnels ou sur les plateformes de médias sociaux? ○ Si oui, pouvez-vous en donner quelques exemples? ○ Quel est l'impact de ce discours de haine et de cette désinformation?	-
	4. D'après ce que vous avez observé, les femmes sont-elles prises au sérieux en tant que leaders politiques? ○ Comment leurs expériences se comparent-elles à celles des hommes? ○ Certaines catégories de femmes ont-elles plus de chances que d'autres d'être prises au sérieux?	-
	5. Les femmes en politique sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pour leur travail politique? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à participer à la société civile? ○ Certains types de femmes sont-ils plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	-
	6. Les femmes journalistes sont-elles confrontées à la violence, l'intimidation ou au harcèlement pour la couverture des activités politiques? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à participer à couvrir les activités politiques? ○ Certaines catégories de femmes sont-elles plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	-
	6. Quelles politiques ou stratégies sont, selon vous, nécessaires pour permettre aux femmes de mieux s'exprimer dans le journalisme politique - et dans la politique en général - en Côte d'Ivoire?	-

ACTEURS/ CIBLES	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE DES GROUPES DE DISCUSSION : LES HOMMES DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE	1. Sans sacrifier l'anonymat, faisons le tour de table et partageons brièvement le rôle que vous avez joué dans la couverture des activités politiques des hommes comme des femmes	-
	2. Dans quelle mesure les femmes sont-elles aussi actives que les hommes dans la société civile en Côte d'Ivoire? ○ Participent-elles principalement à des organisations de femmes, ou sont-elles actives dans des organisations et des mouvements qui ne sont pas spécifiquement axés sur les questions relatives à la problématique du genre? ○ Les femmes sont-elles à la tête de grandes organisations de la société civile? ○ Dans quelle mesure les organisations de la société civile sont-elles représentatives de la diversité des femmes dans la population? ○ Où les groupes de la société civile du pays ont-ils tendance à obtenir leur financement?	-
	3. Les femmes en Côte d'Ivoire ont-elles les mêmes possibilités que les hommes d'exprimer leurs opinions politiques? ○ Existe-t-il des acteurs qui cherchent activement à réprimer les droits civiques et politiques des femmes? ○ Dans quelle mesure sont-ils efficaces pour atteindre ces objectifs?	-
	4. D'après ce que vous avez observé, les femmes sont-elles prises au sérieux en tant que leaders politiques? ○ Comment leurs expériences se comparent-elles à celles des hommes? ○ Certaines catégories de femmes ont-elles plus de chances que d'autres d'être prises au sérieux?	-
	5. Les femmes de la société civile - y compris les défenseuses des droits humains - sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pour leur engagement? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à participer à la société civile? ○ Certains types de femmes sont-ils plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	-
	6. Selon vous, quelles politiques ou stratégies sont nécessaires pour permettre aux femmes de mieux se faire entendre dans la société civile - et dans la politique en général - en Côte d'Ivoire?	-

ACTEURS/ CIBLES	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE DES GROUPES DE DISCUSSION : HOMMES TRAVAILLANT DANS LES MÉDIAS	1. Sans sacrifier l'anonymat, faisons le tour du cercle et partageons brièvement les rôles politiques que nous avons joués (<i>par exemple, militant d'un mouvement social, candidat à une élection, membre d'un parti, etc. Ne mentionnez pas le nom de votre organisation ou de votre parti. Ne mentionnez pas le nom de votre organisation ou de votre parti Il s'agit simplement de se faire une idée des perspectives dans la salle</i>).	
	2. Quel est l'environnement médiatique pour les candidates et les dirigeantes? - Les femmes en politique bénéficient-elles du même niveau de couverture médiatique que les hommes en politique? - Les femmes politiciennes sont-elles traitées différemment des hommes en termes de contenu de la couverture médiatique?	
	3. Dans quelle mesure existe-t-il une désinformation et/ou un discours de haine contre les femmes en politique, que ce soit dans les médias traditionnels ou sur les plateformes de médias sociaux? - Si oui, pouvez-vous en donner quelques exemples? - Quel est l'impact de ce discours de haine et de cette désinformation?	
	4. D'après ce que vous avez observé, les femmes sont-elles prises au sérieux en tant que leaders politiques? - Comment leurs expériences se comparent-elles à celles des hommes? - Certains types de femmes ont-ils plus de chances que d'autres d'être pris au sérieux?	
	5. Les femmes politiciennes sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pour leur travail politique? - Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? - Qui en sont les principaux auteurs? - Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à participer à la société civile? - Certains types de femmes sont-ils plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	
	5. Les femmes journalistes sont-elles victimes de violence, d'intimidation ou de harcèlement pour leurs reportages politiques? - Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? - Qui en sont les principaux auteurs? - Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à participer à la société civile? - Certains types de femmes sont-ils plus susceptibles que d'autres d'être ciblés?	
	6. Quelles politiques ou stratégies sont, selon vous, nécessaires pour permettre aux femmes de mieux s'exprimer dans le journalisme politique - et dans la politique en général - en Côte d'Ivoire?	

ACTEURS/ CIBLES	QUESTIONS D'ÉVALUATION	RÉPONSE
GUIDE DES GROUPES DE DISCUSSION : LES HOMMES DANS LES PARTIS POLITIQUES	1. Sans sacrifier l'anonymat, faisons le tour du cercle et partageons brièvement les rôles politiques que nous avons joués – (par exemple, candidat à une élection, membre d'un parti, etc. Il s'agit simplement de se faire une idée des perspectives dans la salle).	-
	2. Dans quelle mesure les femmes sont-elles actives dans votre parti politique Quelle est l'importance de la section féminine de votre parti? • Quel est leur objectif principal? • Quel type de soutien, le cas échéant, reçoivent-elles du parti? • Les sections féminines jouent-elles un rôle dans la sélection des candidats? • Les sections féminines ont-elles une influence sur le programme du parti?	-
	3. Les réunions du parti sont-elles également accessibles aux femmes et aux hommes? ○ Dans quels types d'endroits les réunions du parti sont-elles organisées? ○ A quels moments de la journée les réunions du parti sont-elles habituellement programmées? ○ Le parti offre-t-il un service de garde d'enfants aux membres pendant ses réunions?	-
	4. Quel soutien, le cas échéant, votre parti apporte-t-il aux femmes candidates? ○ Encourage-t-il les femmes à se présenter aux élections? ○ Fournit-il un financement ou une formation aux femmes candidates? ○ Place-t-il des femmes dans des circonscriptions ou des listes électorales?	-
	5. Les femmes des partis politiques sont-elles confrontées à la violence, à l'intimidation ou au harcèlement pour leur travail politique? ○ Si oui, à quoi ressemblent ces attaques? ○ Qui en sont les principaux auteurs? ○ Ces attaques affectent-elles la capacité des femmes à participer à la vie politique? ○ Certaines catégories de femmes sont-elles plus susceptibles que d'autres d'être ciblées?	-
	6. Selon vous, quelles politiques ou stratégies sont nécessaires pour permettre aux femmes de mieux se faire entendre dans les partis politiques - et dans la politique en général - en Côte d'Ivoire?	-